TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10430 — 18 PAGES — SAMEDI 12 AOUT 1978

Les nationalistes corses dynamitent le château de M. Beghin

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 28 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 30 rls.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Libéralisation » à Téhéran ?

Pour la seconde fois en une semaine, le chah d'Iran a exprimé publiquement jeudi sa volonté de libéraliser son régime en organisant en juin prochain des élections « libres à 100 % ». Il a précisé que des candidats n'appartenant pas au parti unique Rastakhiz seraient autorisés à présenter leur candidature et que des groupes politiques pourront faire campagne en utilisant la radio et la télévision d'État, « à la condition qu'ils se situent officiellement à l'intérieur des *lois et de la Constitution* » et « qu'ils ne mettent pas en cause la monarchie, qui se confond avec le destin de l'Iran ».

Evoquant l'avenir, le souverain a exprimé l'espoir que la démocratisation du pays réussirait, « bien, a-t-il dit, que je n'aie pas pas changé d'avis sur les faiblesses du système occidental ». Il a précisé à ce propos qu'il adopterait les « libertés » de l'Occident, « mais pas son système ». Le chah a enfin affirmé, sans autres précisions, que la Savak, la redoutable police politique, « avait cessé d'être un État dans l'État ». Ce qui implique qu'elle l'était.

Il est encore trop tôt pour évaluer la portée de cette nouvelle tentative de libéralisation : il y en a eu d'autres depuis l'accession au trône de Mohamed Reza Pahlevi. En effet, en juin dernier, une discussion sur le multipartisme avait tourné court. Après un mois d'une vie politique intérieure agitée, marquée par des tentatives d'anciens chefs de partis qui s'efforçaient de combler le vide créé par la déliquescence du Rastakhiz, le premier ministre iranien, M. Jamchid Amouzegar, avait mis fin aux espérances en *affirmant solennellement* que l'Iran ne reviendrait pas au pluralisme intégral.

Il semblait bien pourtant que le souverain était alors fort tenté d'autoriser à nouveau les partis. Les risques paraissaient limités, ces partis devant reconnaître un principe monarchique sérieusement ébranlé par plus de six mois de troubles sanglants à travers tout le pays. Pourquoi revient-on aujourd'hui au pluripartisme, après l'avoir *écarté* il y a quelques mois ? S'agit-il d'une tentative pour désamorcer l'agitation qui a repris récemment, bien que sous une forme atténuée, ou bien d'un nouvel essai en vue d'apaiser les critiques de Washington sur les droits de l'homme ?

La nouvelle expérience de libéralisation semble encore bien limitée : elle prévoit essentiellement d'associer des groupes politiques et des partis non définis à un Parlement qui ne possède en fait aucun pouvoir réel, alors que l'institution monarchique doit, ainsi que l'a souligné le chah, subsister telle quelle. En outre, l'exclusive lancée par le souverain contre tous ceux qui ne se situent pas « à l'intérieur des lois et de la Constitution » pourrait préluder à la mise à l'écart du « processus démocratique » de tous ceux que le souverain juge indignes de participer à la consultation électorale.

Pour l'instant, seul le Toudeh (parti communiste pro-soviétique) a été mis au ban de la nation par le chah « pour des raisons géopolitiques » et parce qu'il compte en son sein des « traîtres ». Il est peu probable que la liste des exclus s'arrête là. Au cours de sa conférence de presse, le chah, en effet, a accusé les communistes d'avoir été à l'origine des émeutes de 1977 « en se dissimulant sous différents masques, notamment le masque religieux, pour susciter des désordres ».

Cette accusation est lourde de menaces à l'égard des dirigeants religieux qui ont mené au cours de l'année dernière la lutte contre l'absolutisme monarchique. Elle montre également que le chah, s'il estime aujourd'hui tirer la leçon d'un mouvement de mécontentement traduisant la lassitude de la grande majorité de la population, ne l'estime en aucune façon dirigé contre le style autocratique de son gouvernement.

Tokyo va signer avec Pékin un traité de paix et d'amitié malgré les objections de Moscou

Le traité de paix et d'amitié entre la Chine et le Japon, qui faisait l'objet de nouvelles négociations depuis le 21 juillet, sera signé samedi 12 août à Pékin, indique-t-on de source officielle japonaise dans la capitale chinoise. D'ultimes pourparlers devaient avoir lieu vendredi après-midi pour la mise au point d'un texte définitif, un accord de principe étant acquis.

Aucune révélation n'a été faite sur le contenu exact du traité. On sait seulement que M. Teng Hsiao-ping, recevant jeudi M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères, a remercié le gouvernement nippon d'avoir pris une « décision politique » *de grande importance.*

Pour le Japon, le principal obstacle à la signature du traité tenait au fait que Pékin exigeait l'inclusion d'une clause « *contre l'hégémonie* » visant manifestement l'U.R.S.S. Malgré son contentieux avec Moscou au sujet des îles Kouriles, Tokyo pouvait difficilement accepter cette clause, telle qu'elle était rédigée dans le projet chinois. La *Pravda* écrivait récemment : « *En raison de la politique actuelle menée par Pékin, la signature d'un tel accord lierait le Japon — qu'il le veuille ou non — à la ligne chinoise de politique étrangère hostile à la cause de la paix.* »

Il semble que les Japonais aient proposé un nouveau projet stipulant que l'accord ne sera dirigé contre aucun pays et comportant une clause contre l'hégémonie « *valable pour le monde entier* », ce qui en principe en atténue le caractère antisoviétique.

Commencées en novembre 1974, les négociations précédentes avaient été interrompues en novembre 1975. Les échanges commerciaux se développent entre la Chine et le Japon, qui ont normalisé leurs relations diplomatiques en 1972.

La pression des milieux d'affaires, intéressés par le marché chinois, a sans doute pesé sur la décision de M. Fukuda, premier ministre, de ne pas tenir compte des avertissements de Moscou. Il est probable que les dirigeants de Pékin, obsédés par la menace soviétique, en conflit ouvert avec le Vietnam, considéré par eux comme un « *agent de l'U.R.S.S.* » dans la région, ont eux aussi fait des concessions. Alors qu'on annonçait la signature du traité de paix et d'amitié sino-japonais, l'agence Chine nouvelle attribuait au Vietnam l'entière responsabilité d'un incident de frontière qui a marqué l'ouverture, le 8 août à Hanoï, des négociations sur le problème des personnes d'origine chinoise vivant au Vietnam. Ces négociations sino-vietnamiennes sont actuellement dans l'impasse.

L'accord entre Peugeot - Citroën et Chrysler permet au groupe français de se poser en rival des grands constructeurs américains et japonais

C'est un coup de tonnerre qui vient de retentir dans le monde de l'automobile. Peugeot-Citroën rachète les trois filiales européennes du groupe américain Chrysler (Chrysler-France ex-Simca, Chrysler-Grande-Bretagne, Chrysler-Espagne). En contrepartie de la cession de ces actifs industriels, Chrysler recevra outre une somme de 230 millions de dollars (un peu plus d'un milliard de francs), un million huit cent mille actions Peugeot-Citroën, et deviendra ainsi, avec 15 % du capital, le deuxième actionnaire de la firme française derrière la famille Peugeot (42 %) et devant Michelin (7 %).

Cette opération soumise à l'accord des gouvernements intéressés — le ministre de l'industrie britannique a fait savoir qu'il l'étudiait très « soigneusement » — réduit à deux le nombre des constructeurs français et fait de Peugeot-Citroën, et de loin, le premier constructeur européen avec une production annuelle supérieure à 2,3 millions de véhicules et un peu plus de deux cent soixante mille personnes employées. Le groupe français se pose ainsi en rival des grands constructeurs automobiles américains et japonais.

Le secret a été bien gardé. Certes des *rumeurs avaient circulé faisant* état de conversations entre Peugeot-Citroën et un groupe américain. Mais l'on pensait généralement qu'il s'agissait pour le groupe français de trouver un moyen de pénétrer le marché d'outre-Atlantique, comme ses concurrents européens, comme par exemple Renault qui vient de conclure un accord dans ce sens avec le quatrième constructeur américain American Motors.

En fait, la stratégie de Peugeot-Citroën était toute *différente*. Ses dirigeants entendaient d'abord consolider et renforcer la position du groupe en Europe. A la *réflexion*, la démarche apparaît logique. Le marché européen de l'automobile est aujourd'hui aussi important que celui des États-Unis. Son potentiel de développement est jugé encore prometteur et les constructeurs japonais et américains n'ont pas caché qu'ils *entendaient en faire leur cible* privilégiée. Face aux « monstres » nippons et américains disposant d'importants moyens financiers et capables de produire en séries considérables des éléments communs à leurs véhicules avec tout ce que cela suppose comme économies d'échelle, les constructeurs européens sont à terme fort vulnérables.

La situation de Chrysler était particulièrement délicate. Le groupe américain, qui a connu d'énormes difficultés avec sa filiale britannique, a procédé ces dernières années à une profonde réorganisation de ses activités européennes avec un certain succès puisque Chrysler France *avait, par exemple, réalisé en 1976 un* bénéfice record. Il n'empêche qu'avec une production annuelle de sept cent soixante-quatorze mille véhicules, Chrysler Europe faisait figure de « nain » dans un monde de géant.

A terme, la situation risquait de devenir intenable perspective d'autant moins réjouissante que les résultats du groupe américain ont nettement fléchi pendant le premier semestre 1978 (une perte de 80 millions de dollars a été enregistrée au cours du premier semestre) alors même qu'il doit faire face à un important programme d'investissement outre-Atlantique. D'où l'idée, qui ne date pas d'hier, de céder ses activités *européennes dès que leur redressement* rendrait la chose possible.

L'accord passé avec Peugeot-Citroën répond parfaitement aux vœux du groupe Chrysler puisqu'il lui permet tout à la fois de rester intéressé à la croissance du marché européen en devenant actionnaire du groupe français, de restaurer sa situation financière et de consacrer tous ses efforts au marché américain. Fait significatif, l'action Chrysler a monté de 10 % à Wall Street lorsque l'opération a été connue.

Une occasion à saisir

Les dirigeants de Peugeot-Citroën ont su *remarquablement saisir* l'occasion qui se présentait. La situation du groupe français n'est certes pas comparable à celle de Chrysler France. Disposant d'une production annuelle de plus de 1,5 million de véhicules et d'une assise financière solide, Peugeot-Citroën pouvait voir venir. Mais ses responsables savaient pertinemment que, à plus ou moins long terme, se poserait la question de la taille critique, indispensable dans un marché devenu mondial.

Le rachat des trois filiales européennes permet à Peugeot-Citroën, devenu le premier constructeur européen, d'atteindre ce seuil puisqu'il dépasse le second japonais *Nissan*. L'accord conclu jeudi offre, en outre, au constructeur français l'occasion de renforcer son implantation en Espagne, de prendre pied en Angleterre et donc de disposer d'unités de production réparties dans plusieurs pays européens, privilège jusqu'alors réservé aux Américains. Il trouve enfin un partenaire qui devrait s'avérer précieux lorsqu'il décidera de tenter l'aventure américaine. En contrepartie, les dirigeants de Peugeot-Citroën ont dû accepter une certaine dilution du capital. Mais la famille Peugeot, avec 42 % (contre 49 % auparavant) de celui-ci, reste maîtresse chez elle. Quant *aux actionnaires, on peut penser* qu'ils accepteront sans trop rechigner une diminution éventuelle de leurs dividendes, dès lors que l'avenir de la firme semble mieux assuré.

Moins de deux ans après avoir absorbé Citroën, les gestionnaires de Peugeot s'attaquent à une nouvelle tâche.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 15.)

Une main-d'œuvre exploitée : cinquante-deux millions d'enfants

Cinquante-deux millions d'enfants sont au travail de par le monde, révèle une étude du B.I.T. (Bureau international du travail). Encore ce chiffre ne tient-il compte que des enfants « repérés », bon nombre d'entre eux échappant aux statistiques. La main-d'œuvre enfantine continue d'être exploitée, et les choses ont peu changé dans certains cas depuis l'époque de Dickens, note le B.I.T., qui entend mener campagne dans le cadre de l'année internationale de l'enfant proclamée par l'O.N.U. (Lire l'article d'Isabelle Vichniac, page 16.)

AU JOUR LE JOUR

La maridère

On ne voit pas très bien pourquoi M. Sadate et M. Begin auraient plus de chances de s'entendre à Camp David qu'à Jérusalem ou au Caire.

Si c'est la présence de M. Carter qui les aide, il y a là un curieux processus de communication dont il serait passionnant d'étudier le fonctionnement.

Le rôle de M. Carter s'apparente-t-il à celui de la maridère, sans laquelle, dans mon pays, il n'était jadis point de mariage ? C'est possible, mais on a, en l'occurrence, dépassé le stade des préliminaires et les deux futurs se sont déjà rencontrés.

On songe plutôt au père de la mariée qui, armé de son fusil de chasse, veille à ce que, devant l'autel, le fiancé récalcitrant choisisse le meilleur pour éviter le pire.

Mais duquel des deux M. Carter se considère-t-il comme le père putatif sinon légitime ?

ROBERT ESCARPIT.

Ce jour que j'attendais...

par MICHEL DEBRÉ

Ce jour que j'attendais, il est arrivé.

En ce début d'été, le chancelier de l'Allemagne fédérale annonce d'importantes exonérations fiscales en faveur des investissements productifs et un effort non moins important en faveur des *allocations familiales*. Alors qu'en notre France, altérée par la hausse des prix et l'inflation, l'investissement productif est une action de plus en plus rare et qu'aucune priorité n'est donnée au soutien des familles et des mères de famille, l'Allemagne, forte d'une politique des revenus et d'une rigueur financière qui ont soutenu et accru sa capacité industrielle, entreprend un nouveau bond économique et social.

En particulier, alors que nous aurions dû les premiers attaquer la dénatalité, nous voici bientôt distancés par une Allemagne qui va réagir de toutes ses forces et de toute sa richesse. Je savais que ce jour viendrait, mais j'appréhende que notre passivité demeure.

Que l'on ne nous dise pas, et que l'on n'écrive pas qu'il s'agit de la contribution allemande à la solution de la crise en application de la récente conférence au sommet des chefs d'État ! Il ne faut pas trop longtemps prendre les Français pour des sots. Ces décisions du gouvernement allemand ont été mûries pendant des mois. Elles sont exclusivement au service de l'intérêt allemand.

⁂

Faisant clairement l'analyse que nous ne sommes pas en crise, comme on s'entête à le dire chez nous, mais en guerre, l'Allemagne, dont le taux de hausse des prix *cette année* encore ne dépassera guère 3 %, se réarme économiquement, par de nouveaux investissements, et se prépare à agir avec vigueur contre la dégradation de sa situation démographique. L'Allemagne, sérieuse, parle la seule langue qui convient, celle de la puissance. L'écart se creuse à notre détriment.

Ne blâmons pas les Allemands d'être plus intelligents que nous. Disons : « *Bravo, monsieur Schmidt !* » Mais prenons-en de la graine si nous ne voulons pas que l'histoire recommence. Quelque tour que prendront les actuelles billevesées européennes, une France sans investissements, sans enfants, en état permanent d'inflation, devra s'incliner devant la supériorité germanique, avec les conséquences bien connues de cette situation !

Monsieur le président de la République, monsieur le premier ministre, mesdames les ministres, messieurs les ministres, mesdames et messieurs les députés et sénateurs, nous qui avons charge de la France, qu'attendons-nous ?

En fait de politique économique, on nous parle « purge », puis « canards boiteux » ou encore « créneaux ». Ce sont des mots. Ce n'est pas une politique. Ni pour ce qui concerne les sources nationales d'énergie, ni pour ce qui concerne les industries de base et de pointe, ni pour ce qui concerne la recherche fondamentale ou appliquée — les trois domaines prioritaires de l'action — nous ne sommes à la hauteur des exigences nationales. Et ce n'est pas une réponse que de dire : l'inflation ronge nos crédits ! L'inflation, pour une grande part, elle est en nous, elle est de notre fait ! L'inflation est dans cette hausse excessive de nos coûts, provoquée par l'excès des dépenses publiques et sociales et par une hausse désordonnée des revenus, incompatible avec la diminution de notre croissance économique.

Au surplus, l'inflation n'est pas seule coupable : nous constatons une sorte d'impossibilité à établir clairement en période de guerre industrielle et commerciale, et d'une guerre qui s'aggrave, les priorités budgétaires et les priorités de l'épargne. J'ai voté sans illusion les propositions qui ont été récemment présentées afin de « réorienter » l'épargne. Nous sommes tellement loin de compte ! Et quel budget va-t-on demain présenter à une majorité en désarroi ?

⁂

En fait de politique familiale et d'aide à la mère de famille, nous devrions être les premiers, car nous traînons les effets de la dramatique dénatalité du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle. La dénatalité prend de nouveau une allure catastrophique. On nous dit en haut lieu : « c'est un phénomène de civilisation ». La guerre est aussi un phénomène de civilisation — la misère est également un phénomène de civilisation. Or, on doit chercher à éviter la guerre et à lutter contre la misère.

Le propre d'un pouvoir qui se doit d'être à la hauteur des exigences historiques n'est pas de commenter l'événement par une explication littéraire, mais d'agir. Contre un mauvais phénomène de civilisation, on lutte, et, quand un phénomène comme la dénatalité condamne la France, toute politique financière et sociale est subordonnée aux mesures coûteuses, mais nécessaires, qu'il réclame pour être dominé. Voilà qui exige que la politique familiale et d'aide à la mère de famille l'emporte sur bien d'autres actions, qui sont secondaires par rapport à l'essentiel.

Cessons de jouer au prodigue qui dépense son argent de mille façons, mais oublie que sa demeure a besoin d'un toit et d'une charpente. Un jour, il se retrouve serviteur dans la maison d'un autre.

Une occasion a été perdue au lendemain des élections. A quoi bon une grande victoire si l'on ne s'en sert pas aussitôt pour la vérité et pour l'effort ? Les circonstances ne se répètent jamais ; cependant, il existe de fortes ressemblances. Les Français ont souffert de l'irréalité des politiques de 1935 à 1938. Ils ont souffert de l'irréalité des politiques de 1951 à 1958. Comment ne souffriraient-ils pas de l'irréalité de nos politiques depuis que l'économie mondiale est devenue un champ de bataille sans pitié et sans lois, où toute nation qui ne lutte pas pour sa prospérité et son progrès peut perdre jusqu'à sa liberté ?

(Lire la suite page 6.)

LES DERNIERS TEXTES DE PIERRE CLASTRES

La volonté d'une société libre

Les derniers textes de Pierre Clastres, disparu accidentellement il y a un an, ont paru dans la revue *Libre*, qui porte le nom de son désir. Avec l'introduction à *Age de Pierre, âge d'abondance*, de Marshal Sahlins, et la postface du *Discours de la servitude volontaire*, de La Boétie, ils sont les ultimes balises du territoire qu'il avait redécouvert, sous les archives des ethnographes et les discours des ethnologues : celui des sociétés primitives, qu'il avait baptisé du beau nom de « sociétés contre l'État » (1).

A l'orée de ce territoire, des corps scarifiés. Ceux des hommes libres. Le sauvage n'est pas bon, ni son histoire idyllique. Labourant la chair, la loi du groupe s'inscrit cruellement. Elle avertit que « les mauvais désirs individuels » — commander et obéir — méritent la mort. Cruauté qui exige la douleur comme prix du pacte. Parce que la liberté n'est pas un bien, mais une épreuve. Le corps des « égaux » affiche une déclaration de guerre, un cri de haine : guerre à l'État, haine du pouvoir qui divise la société.

Toute l'œuvre de Clastres vibre de ce cri. Les sociétés primitives, écrivait-il avec colère, quelques jours avant sa mort, ne s'épuisent pas dans les réservoirs de mythes, dans les belles machines à prohiber l'inceste en fabriquant des relations de parenté. Tout se passe, dans les analyses structuralistes, comme si les rapports humains se résolvaient à une grammaire, à une série de lois linguistiques. « *Le structuralisme,* conclut Clastres, *est une sociologie sans société.* »

XAVIER DELCOURT.

(Lire la suite page 12.)

(1) *La Société contre l'État*, Éditions de Minuit, coll. « Critique ».

Le Monde

idées

PAPAUTÉ

Pour une élection populaire

par
JEAN-CLAUDE BESRET (*)

LES mass media donnent désormais une dimension mondiale au cérémonial populaire du requiem pour un pape. Dans le même temps, la machine se met silencieusement mais inexorablement en marche, selon le mode d'emploi, soigneusement révisé par Paul VI lui-même, qui doit pourvoir à la désignation de son successeur. Nous sommes abondamment informés sur la vie passée et les obsèques du pape défunt, et c'est un bien, mais soigneusement tenus à l'écart du choix de son successeur. Cela pose question. Déjà les cardinaux s'assemblent pour jurer de garder le secret avant, pendant et après l'événement. Ils vont pendant quelques jours s'enfermer en conclave, être mis sous scellés, pour choisir celui qui est censé symboliser pour des millions d'hommes et de femmes du monde entier leur quête du sens de la vie.

Ces faits méritent réflexion et que soit clairement posée la question du mode d'élection à la papauté : sur quelle légitimité se fonde le droit actuel, et qu'est-ce qui se joue ainsi, à quoi nous ne pouvons qu'assister passifs ?

Jusqu'à présent, la question semblait inabordable. Depuis le concile Vatican II, il a été amplement débattu du statut des prêtres dans l'Eglise. On a parlé aussi du statut des laïcs, des femmes, parfois même des évêques. La papauté restait intouchable. Tout au plus les questions hautement théologiques de Hans Küng sur l'infaillibilité provoquaient-elles quelques remous.

Depuis quelques mois cependant, plusieurs indices de météorologie ecclésiale permettent de diagnostiquer un changement de climat : il y a eu cette initiative qualifiée de « sottise » par le Vatican, de quelques Américains qui en appellent à une élection responsable du pape (*le Monde* du 19 juillet 1978). Et ce livre de Giancarlo Zizola, dont le titre est en lui-même une provocation : *Quale papa?* Quel pape ? Sans parler de la candidature à la papauté d'un communiste anglais qui relève sans doute du canular mais n'en pose pas moins la question : de quel droit le pape est-il choisi de manière aussi archaïque et en tenant si peu compte du peuple dont il est proclamé le serviteur ?

Plaider pour un autre mode de désignation du pape suppose qu'on accorde une réelle importance à son existence institutionnelle. Pendant des années j'ai lutté pour une certaine image de l'Eglise et je me sens solidaire des millions d'hommes et de femmes pour lesquels le pape remplit une fonction symbolique de la plus haute importance.

La manière de procéder à sa désignation n'est donc pas un jeu innocent. C'est, au plan symbolique, la représentation de la vie de millions de chrétiens, la projection de ce qu'ils acceptent voir faire en leur nom. C'est, à l'échelle mondiale, une sorte de jeu allégorique.

L'illusion d'un choix

Or, dans le système actuel, le pape choisit les hommes chargés de désigner son successeur : les sociologues diraient que c'est un beau modèle de reproduction assurée. Aucune surprise à attendre. A supposer que l'Esprit veuille s'en mêler (lui dont on ne sait ni d'où il vient ni où il va), toutes les précautions sont prises au plan institutionnel pour limiter ses fantaisies éventuelles.

Il y aura, bien sûr, quelques intrigues de cour dont les échos parviendront jusqu'à l'opinion publique et pourront donner l'illusion d'un choix. Mais, quand l'éventail des possibles est à ce point restreint, s'agit-il encore d'un choix ? Ainsi des centaines de millions de chrétiens, à travers le monde, acceptent que tout se passe en leur nom, mais sans eux. Ils acceptent de démissionner. Dans le huis clos du conclave, se joue la grande scène de leur parfaite aliénation.

Un recours au suffrage universel (au niveau du diocèse de Rome, si l'on considère le pape en premier lieu comme évêque de Rome, ou au niveau de l'Eglise tout entière, si on le considère avant tout dans sa fonction universelle), ne serait à son tour, objectera-t-on, qu'un simulacre de démocratie. Les intrigues de cour seraient seulement remplacées par des luttes entre groupes de pression où l'argent et la politique accentueraient encore leur poids.

Mais pourquoi le suffrage universel serait-il la seule alternative possible ? Pourquoi l'Eglise, qui devrait être ferment de libération dans le monde, n'inventerait-elle pas ses propres modes de fonctionnement à partir de sa conviction que Jésus (qui n'était pas prêtre lui-même) a aboli tous les privilèges lévitiques et sacerdotaux ? Pourquoi ne serait-elle pas le lieu privilégié d'éclosion de nouveaux rapports entre les hommes, fondés sur l'enseignement même de Jésus, qui ne demandait pas à ses disciples de s'aplatir et de se prosterner, mais d'être des hommes debout ?

Toutes ces questions se fondent sur une vision de l'Eglise conçue comme un corps composé d'une multitude de cellules vivantes, toutes différentes les unes des autres mais reliées les unes aux autres par l'esprit d'une réelle communion. Elle suppose un travail constant d'affrontement et de réconciliation qui débouche sur une unité qui ne soit pas purement formelle ou disciplinaire, mais le fruit d'un esprit commun. On ne peut donc isoler la question de l'élection du pape de celles que soulève la vie à la fois singulière et commune de l'Eglise dans chacune de ses cellules.

Si tous ceux et toutes celles qui assument des services à l'intérieur d'une Eglise locale émanaient réellement du groupe de disciples qui la constituent et assumaient le difficile ministère de la continuité et de l'unité avec les autres cellules d'Eglise, on est en droit de penser qu'émergeraient au niveau de plus grandes unités des hommes et des femmes représentatifs sinon de chaque chrétien, du moins de ce travail de la foi accompli par tous. Cela suppose une Eglise en constant état d'alerte et de vigilance au souffle de vie que peut encore apporter le message évangélique aujourd'hui.

Simple évêque de Rome ou ministre de la communion universelle, celui, celle ou ceux à qui il reviendrait de jouer ce rôle ne sortiraient pas des savants dosages diplomatiques d'un petit nombre d'hommes religieusement mis sous clé. Ils prêteraient pour un temps leur visage et leur voix à ce grand corps vivant que peut être l'Eglise.

(*) Docteur en théologie, ancien prieur de Boquen.

Labourer la mer

par
GABRIEL MATZNEFF

LONGTEMPS, j'ai pris part à des réunions œcuméniques ; mais voilà des années que je ne le fais plus. Nous parlons toujours trop. Or, comme le dit admirablement saint Isaac le Syrien, « le silence est le mystère du siècle à venir ». La vie est brève, la mort est proche, et je ne puis donner de mon temps et de mon énergie créatrice à des entreprises que je sais vaines. Dans une récente lettre encyclique, le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe en Amérique dénonce « l'idéologie purement mondaine » qui anime le mouvement œcuménique. L'épiscopat orthodoxe américain aurait pu, avec autant de raison, dénoncer la cruelle inutilité de ces colloques entre chrétiens séparés. L'œcuménisme, c'est le tonneau des Danaïdes.

Ces jours-ci, nous en avons eu une nouvelle confirmation, en entendant les commentateurs radiophoniques, soudain touchés par l'aile de la colombe ardente, s'extasier sur les cardinaux originaires du tiers-monde ; s'émerveiller du nombre élevé des membres du conclave, se réjouir à l'idée que le prochain pape pourrait ne pas être italien ; parler du « successeur de Pierre » avec des trémolos dans la voix.

Ni demi-monde ni tiers-monde

Décidément, les orthodoxes, qui depuis trente ans usent leur salive dans les conférences œcuméniques, auraient mieux fait de rester chez eux. Ils ont labouré la mer.

Dans l'Eglise, qui est le corps du Christ, il n'y a ni Orient ni Occident, ni demi-monde ni tiers-monde : n'en déplaise à ceux qu'enthousiasme la vue d'évêques asiatiques et africains, le concept d'« Eglise universelle » n'est pas géographique ; il n'est pas non plus quantitatif : si la chrétienté entière tombait dans l'hérésie, fors un petit troupeau demeuré dans la vraie foi, ce serait en ce groupuscule orthodoxe que se resserrerait l'Eglise universelle. L'Eglise est fondée sur la vérité, et non sur le nombre.

Quant au « successeur de Pierre », j'en écrirai dans ma chronique de la semaine prochaine. Ce sera ma contribution œcuménique aux fêtes de l'Assomption de la Vierge.

Mesure de l'âge

par CLAUDE MAURIAC

UN escalier intérieur montait de l'atelier-salon au bureau que mon père avait installé dans une « chambre du septième » et qu'il appelait son cagibi. Endroit où nous étions rarement admis.

Je le revois m'y offrant un livre relié. Cet exemplaire des *Contes du lundi* portait sa signature de jeune homme :

François Mauriac

Sous laquelle il écrivit : « *... offre ce livre à son petit Claude aujourd'hui dimanche le 22 janvier 1922.* »

J'ai ce volume sous les yeux, avec, de ma main, à la suite de la dédicace paternelle, les mots suivants : « *Mort du pape Benoît XV.* »

Mon père me lut ce jour-là le conte d'Alphonse Daudet, *la Mort du pape*, qu'Escarpit a cité l'autre jour. Pour faire oublier un retard inhabituel, un petit garçon dit en rentrant chez lui : « *O maman... Si vous saviez !... Le pape est mort.* »

La pauvre mère murmura : « *Le pape est mort !* » Et elle s'appuya toute pâle contre la muraille. Un peu inquiet, l'enfant tenta de se rassurer en pensant : « *Demain matin, en apprenant que le pape n'est pas mort, ils seront si contents que personne n'aura le courage de me gronder.* »

Trois jours plus tard, le 25 janvier 1922, mon père note dans un carnet ceci, qu'il a sauvé dans le trop bref *Journal d'un homme de trente ans* :

« *Hier soir, je travaillais au salon, lorsqu'on m'annonce André Gide. Il venait me lire très simplement un carnet intime datant d'une période mystique de sa vie. Grande et secrète tendresse pour le Christ. (...) Je lui ai montré au cagibi la place d'honneur qu'occupent ses livres. Visite qui, il y a deux ans, m'eût bouleversé de joie...* »

J'en suis à mon cinquième...

Quelques années passent, et je suis encore un enfant lorsque, en juin 1928, j'interviewe Jean Cocteau dans ce même cagibi, pour mon journal polycopié *l'Aviateur*, « *le plus petit tirage de tous des journaux du monde* ». Je ne me suis jamais consolé d'avoir perdu ce texte. Il ne parut point, la mort de mon cousin Bertrand Gay-Lussac, codirecteur de *l'Aviateur*, en ayant interrompu la publication.

Si je revois encore la mince silhouette de Jean Cocteau dans le cagibi, je ne garde aucun souvenir d'y avoir rencontré Julien Green. Son interview parut pourtant en juillet 1928, dans le dernier numéro de *l'Aviateur*. J'en ai retrouvé le manuscrit. Je lis :

« *Mon père, qui est présent à l'entretien, interrompt pour dire : « L'aviation n'intéresse pas Julien Green parce qu'il est né avec des ailes un peu roussies... Et il ajoute : « Comment l'aviation intéresserait-elle un ange ?* »

Cinquante ans ont passé. Plus de trois fois l'espace de ce que Tacite (cité par Chateaubriand dans *la Vie de Rancé*) appelle « *une longue partie de la vie humaine* ». (*Quindecim annos, grande mortalis aevi spatium.*)

Benoît XV, Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI... J'en suis à mon cinquième pape. C'est une façon encore de mesurer notre âge. Le pape est mort. Mystérieusement, j'en fus touché. Allez savoir ce que nous pensons, ce que nous connaissons, ce que nous croyons vraiment.

FEUILLETON 29 — 12 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Dans le château d'« Adlerheim », le terroriste Morro détient quatre des plus grands physiciens des Etats-Unis. Par une astuce, il obtient d'eux qu'ils reconnaissent que Morro détient tous les diagrammes de la bombe H. Pendant ce temps, les enquêteurs, Ryder, dont la femme et la fille sont détenues en otages par Morro, son fils Jeff et le major Dunne ont été convoqués chez le grand patron du F.B.I. à Los Angeles.

« TEMPS perdu pour rien du tout. »

Jeff était de fort mauvaise humeur et ne s'en cachait pas, mais il lui fallait presque crier pour couvrir le bruit du moteur de l'hélicoptère.

« Rien, trois fois rien. Un tas de bla-bla-bla académique sur les tremblements de terre, et une heure perdue dans le bureau de Sassoon. Trois fois rien. Nous n'avons rien appris. »

Ryder leva les yeux des papiers qu'il était en train d'étudier et dit, d'une voix aussi douce que possible, compte tenu du vacarme :

« Oh ! je ne sais pas ! Nous avons en tout cas appris que même les professeurs les plus érudits sont capables, à l'occasion, de trafiquer la vérité s'ils le jugent nécessaire. Et nous avons aussi appris, enfin moi, du moins, quantité de choses intéressantes sur les tremblements de terre et, surtout, sur ce syndrome de panique... Quant à Sassoon, personne ne s'attendait à apprendre quoi que ce soit de sa bouche : comment aurait-il pu nous apprendre quelque chose puisqu'il ne sait rien lui-même ? C'est nous qui lui avons appris certaines choses.

— Mais, bon Dieu de bon Dieu ! tonna Jeff pendant que son père se remettait tranquillement à parcourir ses notes, ces salauds-là ont pris Susan, ils on pris Peggy, et tout ce que tu es capable de faire, c'est de rester assis à compulser un tas de conneries, comme si... »

Dunne se pencha vers Jeff ; on commençait à remarquer, sur son visage, les effets d'une nuit sans sommeil.

« Jeff, dit-il..., accordez-moi une faveur.

— Laquelle ?

— Fermez-la. »

Une pile de papiers s'entassait sur le bureau de Dunne. Il les considéra sans aucun enthousiasme, posa sa serviette à côté de la pile, ouvrit un tiroir, en sortit une bouteille de Jack Daniels et regarda Ryder et son fils d'un air interrogateur. Ryder sourit, mais Jeff secoua la tête : il gardait encore rancune à Dunne de sa brusquerie. Verre en main, Dunne ouvrit une petite porte derrière son bureau : dans le petit réduit auquel elle conduisait, on pouvait entrevoir un lit de camp tout préparé.

« Je ne suis pas un surhomme comme certains de mes agents du F.B.I. qui peuvent passer cinq jours et cinq nuits sans dormir, dit-il. Je vais appeler Delage, un de mes assistants, pour répondre au téléphone. On pourra m'atteindre n'importe quand, mais il vaudrait mieux que ce soit pour une raison sérieuse.

— Un tremblement de terre, par exemple ? »

Dunne sourit, s'assit et parcourut les documents qui étaient arrivés en son absence. Il en écarta la plus grande partie et garda entre ses mains une enveloppe épaisse qu'il ouvrit avec un coupe-papier.

« Devinez quoi ? dit-il après avoir guigné à l'extérieur.

— Le passeport de Carlton.

— Le diable vous emporte, on ne peut rien vous cacher. Enfin, je suis bien content de voir qu'il y en a qui se démènent un peu, pendant que je reste ici. »

Il sortit le passeport de l'enveloppe, le feuilleta et le tendit à Ryder.

« Et, le diable vous emporte une fois encore, vous aviez deviné juste.

— Intuition : la pierre de touche du détective de grande classe, fit Ryder, en parcourant à son tour le passeport, plus lentement que Dunne. C'est bizarre, reprit-il, mais cela ne couvre que quatorze mois sur les quinze pendant lesquels il paraissait avoir disparu. En tout cas, il avait été piqué par un drôle de démon du voyage, n'est-ce pas - Los Angeles, Londres, New-Delhi, Singapour, Manille, Hongkong, de nouveau Manille, Singapour, encore Manille, Tokyo, Los Angeles. Il est tombé amoureux de l'Orient mystérieux, ma parole, dit-il en passant le passeport à Jeff. Surtout des Philippines.

— Ça vous donne une idée ? demanda Dunne.

— Pas la moindre. J'ai dormi davantage que vous, mais apparemment cela ne suffisait pas. Voilà ce dont nous avons besoin, mon esprit et moi, un peu de sommeil. Peut-être aurai-je une lueur d'inspiration en me réveillant, mais je n'en jurerai pas. »

Il déposa Jeff devant chez lui.

« Tu vas dormir ?

— Tout droit au lit.

— Le premier debout réveille l'autre, d'accord ? »

Jeff fit signe que oui et rentra chez lui, mais il n'alla pas tout droit au lit : il se dirigea vers la fenêtre de son living-room et guigna dans la rue. Il pouvait très bien voir, de là où il se trouvait, la petite contre-allée qui conduisait à la porte de l'immeuble où habitait son père.

Pas davantage que son fils, Ryder n'alla se coucher. Il appela le bureau de la police et demanda à parler au sergent Parker.

« Dave ? Pas de si, pas de mais. On se retrouve chez Delmino d'ici à dix minutes. »

Il se dirigea vers le radiateur à gaz, le tira légèrement en avant, sortit un classeur vert enveloppé de plastique qui était caché derrière, descendit à son garage, glissa le dossier sous le siège arrière de la Peugeot, se mit derrière le volant et recula jusqu'à la rue. Dès que Jeff aperçut l'arrière de la voiture qui émergeait, il courut à son propre garage, fit démarrer sa voiture, attendit le passage de celle de son père et la suivit. Ryder paraissait pris d'une folie des records : bien avant d'arriver au premier carrefour, il roulait à une vitesse presque double des 55 kilomètres-heure réglementaires ; mais il n'était pas en ville un agent de la circulation qui ne connût la vieille Peugeot et son propriétaire et qui eût été assez stupide pour arrêter le sergent Ryder quand il était sur une affaire. Il passa au vert, mais Jeff fut arrêté par le rouge, et il y était encore quand il vit la Peugeot passer le feu suivant, qui avait également viré au rouge lorsque Jeff y arriva. Quand il put enfin démarrer, la Peugeot avait disparu. Jeff lâcha un juron, se gara et réfléchit.

Parker était installé chez Delmino, à sa place habituelle, en train de boire un scotch ; il en avait déjà commandé un autre pour Ryder, qui, au moment où il s'assit en face de son ami, songea qu'il n'avait encore rien mangé ce jour-là ; mais cela n'affectait pas le goût du whisky.

« Où est Fasto ? demanda-t-il sans autre préambule.

— Il a ses vapeurs. Je suis ravi de t'apprendre qu'il est chez lui avec une forte migraine.

— Rien d'étonnant. C'est très dur, la crosse d'un revolver de trente-huit, et peut-être l'ai-je frappé plus fort que je ne croyais. Enfin, ça m'a bien fait plaisir tout de même. Mais d'ici une vingtaine de minutes il va se sentir encore drôlement plus fragile, le mec. Merci, Dave. Je vais m'en occuper.

— Une minute, une minute, John ! C'est *toi* qui a cogné Donahure ? Raconte. »

Très brièvement, et avec un peu d'impatience, Ryder résuma ce qui qui s'était passé la nuit précédente, au grand émerveillement de Parker.

« 10 000 dollars ! Deux flingues russes ! Et, en plus, ce dossier que tu as contre lui ! Eh bien, notre ex-patron, le voilà bien arrangé ! Mais écoute, John, il y a tout de même une limite à ce que tu peux faire par toi-même, en dehors de la loi.

— Aucune limite, dit Ryder en posant sa main sur celle de Parker. Dave, ils ont pris Peggy. »

Pendant un court instant, Parker sembla n'avoir pas compris, puis ses yeux se glacèrent. Il avait tenu Peggy sur ses genoux dès l'âge de quatre ans, et bien souvent depuis lors : elle avait l'habitude malicieuse et un peu déconcertante de poser le coude sur l'épaule de Parker, de placer son menton dans la paume de sa menotte et, dans cette posture, de dévisager l'ami de son père à 15 centimètres de son nez. Quatorze ans plus tard, brune, jolie, toujours malicieuse, elle avait persisté dans cette habitude d'enfant et s'y livrait tout spécialement lorsqu'elle voulait extorquer quelque faveur à son père s'imaginant à tort qu'en cajolant ainsi Parker elle rendait Ryder jaloux.

Parker demeura silencieux, mais son regard parlait pour lui.

« A San-Diego, cette nuit, reprit Ryder. Ils ont tiré sur des agents du F.B.I. qui la surveillaient.

— Je vais t'accompagner.

— Non. Tu es toujours un serviteur de la loi : quand tu verras ce que je fais à Fatso, tu seras obligé de m'arrêter.

— Ne crois pas cela. Maintenant, je m'en fiche complètement.

— Je t'en prie, Dave. Il se peut que j'enfreigne la loi, mais je reste partisan de la loi et j'ai besoin de connaître au moins une personne qui soit au service de la loi et sur qui je puisse compter. Tu es le seul.

— Bon, d'accord. Mais s'ils maltraitent Susan ou Peggy, je te préviens, je démissionnerai comme toi.

— Tu seras le bienvenu dans les rangs des chômeurs. »

Parker et Ryder sortirent du bar. Dès que la porte se fut refermée derrière eux, un grand Mexicain avec une moustache hirsute qui lui allait jusqu'au menton se leva du box voisin de celui où les deux hommes avaient été assis, se dirigea vers le téléphone, mit une pièce de monnaie dans la fente et composa un numéro. Pndant toute une minute, la sonnerie retentit sans qu'on répondît. Il recommença son appel sans aucun résultat. Après avoir fouillé dans ses poches, il alla faire de la monnaie au comptoir, retourna au téléphone et composa un autre numéro. Il se livra à deux tentatives infructueuses, et, tandis qu'il regardait sa montre, on aurait pu observer l'exaspération qui montait en lui. Mais, la troisième fois, il eut plus de succès et se mit à baragouiner à toute vitesse, à voix basse, dans un espagnol rocailleux.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

étranger

PORTUGAL

Les socialistes ne souhaiteraient pas entrer dans le gouvernement de M. Nobre da Costa

M. Alfredo Nobre Da Costa, premier ministre désigné, a commencé ses consultations jeudi 10 août pour former son gouvernement. Il a reçu les chefs des partis communiste et social-démocrate, respectivement MM. Alvaro Cunhal et Sà Carneiro. Il devait s'entretenir vendredi avec M. Mario Soares, leader du parti socialiste, qui ne souhaite pas que des membres de sa formation entrent dans la nouvelle équipe dirigeante. Selon le P.S., le général Eanes, chef de l'Etat, « a violé la Constitution » en mettant les partis « devant le fait accompli » de la désignation de M. Nobre Da Costa. Le P.S. demande des éclaircissements sur la réforme agraire, la santé et la politique économique et financière du nouveau cabinet.

M. Da Costa a affirmé jeudi que son gouvernement aurait un « rôle de transition » mais ne serait pas « passif ». Il compte s'attaquer en priorité à la crise économique et réduire le lourd déficit de la balance commerciale. Le premier ministre désigné a précisé que son gouvernement pourrait rester en place jusqu'aux élections de 1980 mais qu'il se retirerait immédiatement si le Parlement lui refusait la confiance.

Que veut le général Eanes ?

Lisbonne. — « *Etes-vous favorable à un régime présidentiel à la française ?* » La question a été posée au général Ramalho Eanes au cours de son voyage aux Etats-Unis, au moins de mai dernier. « *Non*, a-t-il répondu, *car le Portugal n'est pas la France et moi je ne suis pas de Gaulle.* »

Deux mois et demi plus tard, le général n'en désignait pas moins un chef de gouvernement à sa convenance, contre l'avis du parti socialiste et des militaires de gauche du Conseil de la révolution, qui l'accusent aujourd'hui d'avoir des intentions « présidentialistes. De quoi décevoir, en effet, ceux qui l'avaient choisi pour mettre fin à « l'aventure gonçalviste ».

C'est pourtant ce jeune officier, né en 1935 dans un petit village de l'intérieur, qui, le 25 novembre 1975, avait dirigé les opérations militaires contre les éléments de l'armée jugés extrémistes. Il était alors considéré comme l'homme de confiance du « groupe des Neuf », du commandant Melo Antunes, comme le militaire discipliné qui favoriserait les desseins des politiciens modérés voulant renvoyer dans les casernes les « capitaines » contaminés par le virus révolutionnaire.

Nommé chef d'état-major de l'année 1975, il a bien rempli sa l'annéne 1975, il a bien rempli sa mission qui consistait à rendre à l'armée « *discipline, cohésion et efficacité* ». En juin 1976, socialistes, centristes et sociaux-démocrates proposaient sa candidature à la présidence de la République, et il acceptait la « mission » pour « *contribuer au redressement économique et à la stabilisation sociale et politique d'un pays fatigué par deux ans de conflits partisans* ». Avec 62 % des suffrages exprimés, le général Eanes n'a pourtant pas fait le plein des voix des formations qui le soutenaient. Rejetant les consignes de leur parti, beaucoup de socialistes avaient préféré voter soit pour l'amiral Pinheiro de Azevedo, soit pour le commandant Otelo de Carvalho, qui donnaient de meilleures garanties démocratiques.

Entré à l'école de l'armée en 1953, le général Eanes s'est spécialisé dans les méthodes de la

De notre correspondant

guerre subversive. En 1969, il a suivi un cours d'« *action psychologique* » à l'Institut des hautes études militaires. En Inde, à Macao, au Mozambique, en Guinée et en Angola, il a prouvé ses capacités de commandement.

C'est ce qui explique son absence des listes de jeunes officiers qui ont déclenché le mouvement du 25 avril 1974. Il se trouvait alors en Angola. Appelé à Lisbonne en juin de la même année, il a fait partie d'une commission pour la réorganisation des organes d'information. Nommé directeur des programmes de la radio-télévision, il est devenu président du conseil d'administration de cet organe de l'Etat, après avoir manifesté, en dépit de son amitié personnelle pour le général Spinola, une totale neutralité lors des événements du 28 septembre 1974, qui ont provoqué la chute de l'ancien président de la République.

Accusé par les communistes de complicité dans la tentative de coup d'Etat de droite du 11 mars 1975, il donna alors sa démission, mais, quelques mois plus tard, il était réhabilité à la suite d'une enquête qu'il avait lui-même exigée. Le général Vasco Gonçalves venait d'abandonner le pouvoir. Le secteur modéré de l'armée s'imposait et le général Eanes se voyait confier la tâche de démanteler la cinquième division, « support » idéologique du gonçalvisme.

L'accord entre socialistes et centristes

Imperturbable, froid, énigmatique, apparemment timide, le premier président de la République librement élu par les Portugais depuis cinquante ans suscita, dès son entrée au Belem, les réactions les plus contradictoires. Il est resté impassible aux critiques des milieux conservateurs, qui s'insurgeaient contre le caractère minoritaire du premier gouvernement de M. Soares. Pour lui, cela n'avait rien d'exceptionnel. Le parti socialiste n'avait-il pas été le premier parti aux élections législatives ? Le programme du gouvernement n'avait-il pas reçu l'accord tacite de l'Assemblée ? Lorsqu'en décembre 1977 le Parlement refusa la motion de confiance demandée par M. Soares, le président de la République en tira les conclusions : le gouvernement suivant devrait être basé sur « *un accord stable et cohérent entre des partis* » pour bénéficier d'un appui majoritaire à la chambre. D'où ses encouragements à un rapprochement entre socialistes et centristes, scellé le 19 janvier 1978. L'accord fut rompu six mois plus tard, et le général Eanes est intervenu à nouveau : un deuxième gouvernment n'aurait selon lui aucune raison d'être et le premier ministre devrait en conséquence donner sa démission.

L'intransigeance de M. Soares

On assure au Belem que seule l'intransigeance de M. Soares aurait empêché le chef de l'Etat de lui demander de constituer un troisième cabinet. On affirme en tout cas dans son entourage que la solution actuellement retenue par le président n'est qu'une « porte de sortie » et que les partis peuvent à tout moment se mettre d'accord pour remplacer le gouvernement da Costa par une autre équipe de leur choix.

Toutes ces démarches manifestent-elles la volonté du général Eanes de faire respecter scrupuleusement la Constitution ? De jouer uniquement le rôle d'arbitre ? Autant de questions qui suscitent des réponses très différentes. Pour certains, le chef de l'Etat chercherait, en effet, à s'imposer progressivement et à s'arroger des pouvoirs réservés aux partis. De nombreux faits tendent à le démontrer : le renforcement des services annexes à la présidence, qui, dans certains cas, fonctionneraient comme des mini-ministères ; le discours du 25 avril dernier, dans lequel le président s'est démarqué du gouvernement, souhaitant la formation d'une « *nouvelle classe politique capable et patriotique* » ; son intérêt pour les relations internationales (il a reçu à Lisbonne en 1976 le président du Venezuela et, l'année suivante, il a présidé, à Londres, la réunion du conseil de l'Atlantique nord, avant de se rendre en Espagne en voyage officiel) ; en octobre 1977, il a accueilli le maréchal Tito et, en décembre, il s'est rendu en République fédérale allemande ; depuis le début de l'année, il a reçu le président Luis Cabral, de la République de la Guinée-Bissau, le roi Olaf V de Norvège et le roi Juan Carlos d'Espagne ; il s'est rendu au Brésil, au Venezuela et aux Etats-Unis, où il a participé au sommet de l'OTAN et à la session spéciale de l'Assemblée des Nations unies sur le désarmement.

Conservateur, nationaliste, profondément marqué par ses longs séjours en Afrique et aux Etats-Unis, le général Eanes s'estime bien placé pour favoriser la création d'une « *grande communauté lusitanienne* ». Mais peut-il y parvenir sans entrer en conflit avec le gouvernement ?

JOSÉ REBELO.

ITALIE

• L'enquête sur l'affaire Aldo Moro

Des terroristes ouest-allemands auraient aidé les Brigades rouges

Rome (*A.F.P., A.P.*). — L'enquête sur l'enlèvement et le meurtre d'Aldo Moro a permis d'établir que des membres de la Fraction Armée rouge ouest-allemande avaient vraisemblablement participé à cette opération en compagnie des Brigades rouges, a-t-on appris jeudi soir 10 août à Rome de source judiciaire. Les armes du commando des Brigades rouges qui a enlevé et tué le président de la Démocratie chrétienne provenaient d'un stock volé l'an passé « *dans une localité non précisée d'Europe centrale* ». Une partie de ces armes a été utilisée en septembre 1977 par la Fraction Armée rouge pour enlever Hanns-Martin Schleyer, président du patronat ouest-allemand, ajoute-t-on de même source.

« Pouvoirs spéciaux »

Deux magistrats de Rome et un membre de la brigade antiterroriste italienne se sont rendus récemment en R.F.A. pour tenter d'obtenir la confirmation de ces informations auprès de leurs homologues ouest-allemands. Les fonctionnaires italiens leur ont remis quatre dossiers importants relatifs à l'affaire Moro, et qui tendent à confirmer les contacts entre les membres des Brigades rouges italiennes et des membres de la Fraction Armée rouge.

D'autre part, le général Carlo Alberto della Chiesa, qui avait été chargé, l'année dernière, de mettre un terme à la vague d'évasions dans les prisons de la péninsule, s'est vu octroyer, jeudi, des « *pouvoirs spéciaux* » pour mener la lutte contre le terrorisme.

Enfin, un membre important des Brigades rouges, Umberto Farioli, 34 ans, a été arrêté jeudi par les carabiniers de Turin qui le recherchaient depuis le 13 juillet dernier. Condamné à sept ans de prison lors du récent procès des « chefs historiques » des Brigades rouges à Turin, pour « *constitution de bande armée* », il avait bénéficié du régime de la liberté surveillée, en raison de son état de santé, et avait pris la fuite.

GRÈCE

SIX MILLIONS DE TONNES DANS UNE CORBEILLE DE MARIAGE

La flotte Onassis peut-elle mettre barre à l'Est ?

Les suites tumultueuses du mariage de Christina Onassis conduisent naturellement à se poser la question : L'U.R.S.S. veut-elle, par l'intermédiaire de Serge Kausov, mettre la main sur la flotte du célèbre armateur grec ? L'hypothèse est séduisante mais reste aventureuse.

Des grands seigneurs de la mer qui prospérèrent au lendemain de la seconde guerre mondiale, Aristote Onassis fut sans doute le plus légendaire ; c'est-à-dire le plus connu — et il ne négligea rien pour cela — mais aussi le plus mal connu. Les spécialistes du transport maritime savent au moins expliquer sa réussite.

Il fut un des premiers à flairer le boom pétrolier et à inaugurer l'ère des grands tankers. Financier avisé, il comprit rapidement qu'on pouvait se bâtir une flotte sans presque bourse délier en finançant la construction des navires sur la simple garantie (les chartes-parties conclues avec les grandes sociétés) des cargaisons qu'ils étaient destinés à transporter. Il sut enfin jouer à merveille des facilités du droit international maritime pour fractionner ses risques fiscaux et économiques en créant des sociétés différentes pour chaque bateau exploité et en plaçant la quasi-totalité de sa flotte sous pavillon de complaisance. On lui prête ce mot qui lui va presque trop bien : « *Mon pays favori est celui qui accorde le maximum d'immunité à l'égard des impôts, des restrictions commerciales et des réglementations inutiles.* »

A partir de ses succès maritimes, Aristote Onassis avait bâti une seconde fortune, terrestre celle-ci mais tout aussi internationale. La vérification est difficile, mais on a avancé le chiffre de deux cent dix-sept dépôts répartis dans des banques du monde entier et de quatre-vingt-dix participations dans des sociétés domiciliées dans une douzaine de pays.

Cinquante-deux bateaux

C'est cet héritage impressionnant, estimé grossièrement à 1 milliard de dollars, qui, en mars 1975, fut partagé à la mort de l'armateur. Suivant les dispositions testamentaires, une moitié de cette somme revint à Christina, la seconde moitié devant alimenter une fondation Alexandre-Onassis (du nom du fils d'Aristote, mort accidentellement en avion deux ans avant son père) créée au Lichtenstein en décembre 1975 et dont on sait qu'elle a, en février 1976, était créditée d'un premier versement de 500 000 francs suisses.

Succession réglée. Le mariage de Christina Onassis avec Serge Kausov a brusquement conduit l'opinion publique à s'interroger sur le sort de la partie la plus visible de la fortune de l'héritière : sa flotte de commerce.

On en connaît bien l'état. Elle comprend actuellement cinquante-deux bateaux. Quarante pétroliers d'abord, construits entre 1956 et 1977, dont la moitié de plus de 200 000 tonnes, ce qui représente un tonnage total de 5 990 000 tonnes. Douze transporteurs de vrac (bulk carriers) ensuite, construits avant 1970, d'un emport moyen de 26 000 à 27 000 tonnes, soit un tonnage total de 326 000 tonnes. A titre de comparaison, la flotte pétrolière mondiale représente quelque 330 millions, la flotte française quelque 15 millions de tonnes et — ce qui la met à égalité avec celle d'Onassis — la flotte russe, quelque 6 millions de tonnes. A première estimation l'armement Onassis doit être le monde après celui de deux Chinois de Hongkong : MM. Tung et Pao.

On connaît aussi relativement bien les conditions d'exploitation des tankers de Christina. Ils naviguent quasiment tous sous pavillon de complaisance, la plupart du temps panaméen. Chacun relève d'une société spécialement créée pour son achat et d'une autre chargée de son exploitation.

A travers plusieurs écrans, une société de gestion basée à Monaco — mais c'est là où les informations commerciales deviennent moins précises, — contrôle les opérations commerciales de l'ensemble de la flotte, c'est-à-dire prend les décisions essentielles les concernant, l'affretement des navires. Christina Onassis y détiendrait une large majorité du capital et y jouerait un rôle réel et efficace. « *Elle paraît avoir hérité du flair de son père* », dit un spécialiste.

L'état et donc la valeur de cette flotte ? Onassis, après avoir longtemps voulu exploiter les plus grands pétroliers du monde, semble avoir, les derniers temps, amorcé une conversion, continuée apparemment par ses héritiers, en commandant des unités plus petites, commercialement plus maniables. Il a toujours veillé — mais c'est le secret même du métier d'armateur — à combiner au mieux des affrètements à longue échéance, plus sûrs mais moins rentables, et des affrètements à plus court terme plus aventureux, beaucoup plus rentables. Autant qu'on puisse le savoir, vingt-deux des quarante pétroliers de la flotte Onassis sont actuellement affrétés à des sociétés pétrolières internationales (Shell, B.P., Mobil...) jusqu'à des dates assez lointaines : 1980, 1984, 1985 même pour huit d'entre eux.

Cet armement n'a pas pu mieux qu'un autre éviter les coups de chien de la crise mondiale et un certain nombre de ses unités doivent être actuellement en attente d'affrètement ou désarmés. Il reste cependant solide — à cause des chartes-parties à long terme dont il bénéficie — et sans doute prospère.

Cette situation juridique et commerciale très particulière explique les doutes que manifestent tous les spécialistes des transports maritimes lorsqu'on les interroge sur une éventuelle mainmise de l'U.R.S.S. sur la flotte de Christina.

Pas question d'imaginer, par exemple, comme on l'entend souvent dire, un transfert sous pavillon soviétique des bateaux gérés par des sociétés propres, navigant sous des pavillons avantageux, affrétés pour de longues durées. Ce serait une formule ruineuse et à la limite absurde. L'U.R.S.S. ne pourrait-elle au moins obtenir pour la partie de la flotte libre des conditions d'affrètement exceptionnellement avantageuses ? L'hypothèse a été avancée. Il faudrait pour qu'elle se vérifie que Christina accepte de mettre en péril financier l'ensemble de son exploitation, que les Soviétiques, qui importent très peu de pétrole, renoncent à accepter les offres d'affrètement très nombreuses et avantageuses qu'ils peuvent aisément trouver sur un marché mondial mis à mal par la crise.

Pourquoi alors ces rumeurs et ces craintes ? La personnalité de Serge Kausov ne pouvait pas, d'abord, ne pas les alimenter. C'est un « homme du métier » un des agents de la Sovfracht, la société nationale chargée de négocier les affrètements de l'ensemble de l'Union soviétique et pour laquelle il a été en poste à Paris. Ses premiers contacts avec Christina Onassis furent professionnels et il a travaillé avec elle avant de l'épouser.

Il est vrai aussi que si l'U.R.S.S. n'a pas besoin d'affrètements pétroliers, elle est devenue, par exemple, un des plus gros importateurs de céréales du monde et, à ce titre, peut être intéressée par les transporteurs de vrac de la flotte Onassis. Un contrat a été passé en 1976 par les Soviétiques avec l'armement grec pour l'importation de blé américain.

Péril rouge

Au-delà, depuis quelques années se développe dans les milieux maritimes occidentaux une très vive inquiétude devant les progrès et les ambitions de la marine soviétique. Le comité spécialisé de l'O.C.D.E. vient, ces jours-ci, de les rappeler dans un rapport alarmiste.

« *Au cours des années 60*, écrit-il par exemple, *les navires soviétiques n'avaient joué qu'un rôle limité sur les trafics de ligne internationaux, et lorsqu'ils intervenaient, c'était en général dans le cadre global du système de conférences maritimes. Mais vers 1972, cette participation s'est considérablement intensifiée, non seulement sur les trafics bilatéraux, mais aussi sur les trafics tiers, où les compagnies de navigation soviétiques sont intervenues rarement en tant que membres de conférences maritimes, mais en général hors conférence et en recourant à des pratiques concurrentielles vigoureuses jugées « non commerciales » par les armateurs occidentaux.* »

Des conversations ont été engagées à ce propos entre le gouvernement soviétique et les gouvernements occidentaux. Elles ont été décevantes. Comment s'empêcher de penser que cette peur du péril rouge, ces menaces de guerre commerciale, n'aient pas, même inconsciemment, alimenté des rumeurs que l'attrait du romanesque et du rocambolesque suffisait largement à faire naître ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Les déplacements mystérieux d'une héritière

Le *feuilleton* de l'été vient de s'enrichir d'un nouvel épisode. Résumé des chapitres précédents : la jeune Christina Onassis, héritière de l'empire du même nom, a épousé au début du mois un fonctionnaire soviétique, M. Serge Kausov, ce qui semble avoir provoqué de la part de sa famille un enthousiasme modéré. Sitôt mariée, elle renonce à sa lune de miel en Sibérie, laisse son mari à Moscou et se précipite à Athènes, où elle s'enferme dans une de ses propriétés. Certains « amis de la famille », avec la bienveillance qui caractérise ordinairement cet emploi, parlent déjà d'un troisième divorce, et presque toute la presse d'Athènes avec eux.

Cette fois-ci, la scène se passe à Londres. Jeudi 10 août, la nouvelle Mme Kausov *s'y précipite*, en jet privé naturellement. On l'aperçoit de bon matin sur un aérodrome du nord de la capitale britannique. Vient-elle consulter les représentants locaux des entreprises familiales ? Ou bien ceux de la Lloyd's, la puissante compagnie qui assure sa flotte ? Ou encore — puisque, après tout, rien n'est impossible avec « Christina » — aérer un peu son appartement de Mayfair ? Mystère.

Le temps, pour quelques commentateurs éclairés, d'expliquer que Christina Onassis n'est à Londres qu'en transit pour les Etats-Unis, et pour d'autres de répliquer qu'elle va s'envoler incessamment pour Moscou, la revoici déjà dans l'avion d'Athènes. Lequel, curieusement, a fait durant la journée un aller-retour éclair jusqu'au Bourget.

Christina est bien arrivée jeudi *soir dans la capitale grecque*. Plus silencieuse que jamais. On a envie d'ajouter : « A suivre. »

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

• L'ASSEMBLEE PERMANENTE POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME en Argentine a demandé mardi 8 août au gouvernement de l'informer sur le sort de 2 952 personnes qui ont disparu après avoir été arrêtées par des agents de sécurité. Elle a communiqué au ministère de l'intérieur les noms de 500 personnes également disparues depuis qu'elle a publié une liste, le 7 mai dernier, de 2 515 disparus. Le gouvernement a dressé la liste de 3 337 prisonniers politiques en détention. Mais les organismes de défense des droits de l'homme estiment que plusieurs milliers de personnes ont été emprisonnées ou exécutées depuis la prise du pouvoir par la junte en 1976. — (*A.P.*)

Inde

• LA CHAMBRE HAUTE DU PARLEMENT INDIEN a adopté jeudi 10 août une motion déposée par le Parti du congrès de l'ancien premier ministre, Mme Indira Gandhi, et réclamant la constitution de deux commissions d'enquête pour faire la lumière sur des accusations de corruption concernant M. Kanti Desai, fils du premier ministre, M. Morarji Desai. M. Kanti Desai aurait profité de la position de son père pour intervenir dans la nomination du conseil d'administration de la compagnie Air India. Il est également accusé d'avoir reçu plus d'un million de dollars à l'occasion de transactions commerciales avec la compagnie aéronautique américaine Boeing. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

• M. HUGO CAMPS, rédacteur en chef du journal belge chrétien-démocrate *Het Belang Van Limburg*, a été expulsé de Tchécoslovaquie le jeudi 10 août, après plus de deux jours d'interrogatoire.

Union soviétique

• LE PROCES DE L'INFIRMIER ALEXANDRE PODRABINEK s'ouvrira mardi 15 août à Elektrostal, à 60 kilomètres à l'est de Moscou, annoncent ses amis. Animateur du groupe d'études sur les abus de la psychiatrie à des fins politiques, M. Podrabinek, arrêté le 14 mai, risque une peine de trois ans de prison pour « *diffusion d'inventions de caractère diffamatoire calomniant le régime soviétique* ». Son frère Kyril a été condamné au début de l'année sous un prétexte forgé de toutes pièces parce que la famille entière avait refusé d'émigrer ainsi que le lui intimait le K.G.B. — (*A.F.P.*)

Vietnam

• TROIS BATIMENTS DE LA MARINE AMERICAINE, qui croisaient au large du Vietnam, ont recueilli 77 réfugiés vietnamiens qui dérivaient à bord de deux bateaux. Les bâtiments américains étaient attendus vendredi à Pattaya (Thaïlande). — (*A.P.*)

Yougoslavie

• LE MARECHAL TITO envisagerait de se rendre en U.R.S.S. pour un sommet informel (fin septembre ou début octobre) avec M. Brejnev, indiquent des rumeurs persistantes circulant dans les milieux diplomatiques de Belgrade. Cette rencontre, quelques semaines après la visite officielle en Yougoslavie — du 21 au 28 août, — du président Hua Kuo-Feng, aurait pour but de faire contrepoids au rapprochement spectaculaire intervenu depuis un an entre Belgrade et Pékin, qui est considéré d'un mauvais œil par le Kremlin. — (*A.F.P.*)

Zambie

• UNE VASTE OPERATION DE POLICE menée, jeudi 10 août par près d'un millier d'hommes des services de la sécurité et de l'armée, s'est soldée par l'arrestation de plusieurs milliers de noirs étrangers, entrés illégalement en Zambie ou recherchés pour divers délits. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

La préparation de la rencontre de Camp David

L'agence Tass condamne un « nouveau pas dans la recherche d'une paix séparée entre l'Égypte et Israël »

Commentant l'annonce de la rencontre, le 5 septembre, à Camp David, de MM. Carter, Begin et Sadate, l'agence soviétique Tass a assuré, le jeudi 10 août, qu'il s'agit « d'un nouveau pas dans la politique sans scrupule ni issue de recherche d'une paix séparée entre l'Egypte et Israël ». Selon l'agence, « Washington cherche à nouveau à amener l'Egypte à signer un accord dont les termes sont dictés par Tel-Aviv ».

Pour sa part, le président Carter s'est dit, selon le porte-parole de la Maison Blanche, « satisfait de l'attitude positive de MM. Sadate et Begin » apès avoir reçu le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, venu lui rendre compte de sa mission au Proche-Orient. Aucune durée n'a été fixée pour la rencontre de Camp David, et M. Vance ne retournera pas au Proche-Orient avant qu'elle se soit achevée.

Jérusalem pourrait modifier la formulation de son plan « d'autonomie » de la Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Ce sont des vacances studieuses que poursuit M. Begin, après les avoir interrompues à trois reprises depuis l'annonce de la rencontre Sadate-Carter-Begin du 5 septembre à Camp David. Selon les propres termes du premier ministre, les trois semaines qui restent devront être mises à profit pour préparer « *minutieusement* » le sommet. Dès jeudi, au cours du conseil de cabinet extraordinaire, M. Begin a informé ses collègues des résultats des entretiens Vance-Sadate, que lui a transmis l'émissaire américain, M. William Brandt. Le gouvernement a entamé un nouveau débat dont l'objectif est de redéfinir la position israélienne. « *Le gouvernement devra certainement prendre des décisions et, pour cela, examinera tous les documents dont il sera question à la conférence de Camp David* », a déclaré M. Begin à sa sortie du conseil.

Est-ce à dire qu'il est prêt à remettre en question le plan de paix israélien centré sur l'octroi d'une « *autonomie administrative aux habitants de Judée-Samarie et de la bande de Gaza* » ? A cette question, le chef du gouvernement n'a pas répondu en se contentant d'affirmer que le plan de paix israélien est « *très bon* ».

Dans les milieux officiels de Jérusalem, on se plaît à rappeler les récentes déclarations américaines selon lesquelles le président des Etats-Unis ne présentera pas de « *plan* » et se contentera de soumettre des « *propositions* » de nature à rapprocher les positions égyptienne et israélienne.

Au pied du mur

Toutefois, Jérusalem, redoutant vivement des « *propositions* » proches de la position égyptienne, il n'est pas exclu que le gouvernement, sous la pression de ses « *colombes* », modifie au moins dans la formulation les aspects de son plan ayant trait à l'avenir des territoires occupés...

Pour le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès, la conférence tripartite va mettre le gouvernement au pied du mur en posant en termes d'une exceptionnelle netteté le choix devant lequel il est placé : ou s'en tenir à son plan d'autonomie revu et corrigé, qui conduit à la reconnaissance d'une entité palestinienne, laquelle (le dirigeant travailliste l'écrit ce vendredi dans le quotidien *Haaretz)* est « *extrêmement dangereuse pour Israël* » ; ou bien opter pour le « *compromis territorial* » qui constitue, selon M. Pérès, l'unique solution au problème

En raison des vacances de M. Begin, c'est le vice-premier ministre, M. Yadin, qui présidera le prochain conseil de cabinet reporté de dimanche à lundi en raison du jeûne commémorant la destruction des deux temples de Jérusalem. Mais la poursuite du débat sur le fond n'aura lieu que le 20 août, après la reprise des activités du premier ministre.

(Intérim.)

● *Dix jeunes Israéliens de Jérusalem* vont être traduits en justice pour avoir créé une association visant à « *remplacer le régime par un pouvoir fondé sur la halakha* » (loi religieuse juive), et pour avoir voulu « *se livrer à des violences contre les Arabes de Jérusalem-Est* ». L'acte d'accusation précise que le chef de ce groupe, Yoel Lerner, avait procuré à ses camarades par l'intermédiaire d'un officier de vingt-cinq ans, Armon Azran, des armes et du matériel de sabotage dont il leur avait enseigné le maniement. — *(A.F.P.)*

Liban

LE RETRAIT DES SOLDATS SYRIENS D'ACHRAFIEH (BEYROUTH-EST) SE LIMITE A UN REPLI TACTIQUE.

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Le repli des troupes syriennes de la F.A.D. (Force arabe de dissuasion) d'Achrafieh (Beyrouth-Est) s'est effectué jeudi 10 août selon les termes de l'accord conclu entre leur commandement et celui des milices de la droite chrétienne *(le Monde du 11 août)*. Toutefois, ce repli tactique ressemble, en fin de compte, à un redéploiement plutôt qu'à l'amorce d'un règlement du conflit. Le repli des deux cent cinquante soldats syriens a donné lieu à une fusillade nourrie lorsque ceux-ci ont investi des immeubles proches de la tour Rizk, où ils regroupaient leurs forces, les miliciens ayant voulu s'y opposer.

Les nouvelles positions syriennes sont bordées sur trois côtés par celles des milices chrétiennes, mais elles sont désormais plus faciles à tenir, étant directement reliées à leurs arrières de Beyrouth-Ouest (palestino-progressiste).

De même, les lignes de communication des miliciens sont devenues beaucoup plus sûres. Les miliciens sont convaincus d'avoir remporté une victoire en réussissant à déloger les troupes syriennes et considèrent que le cessez-le-feu n'est qu'une trêve sans conséquences durables. — L. G.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Une semaine dans la vie de Jimmy Carter

(29 juillet - 5 août)

De notre envoyé spécial

New-York. — Il ne s'est presque rien passé aux Etats-Unis cette semaine-là. Six pompiers périrent, à Brooklyn, quand s'effondra sur eux le toit d'un supermarché en flammes. Une trentaine de personnes disparurent dans les inondations causées par les pluies torrentielles qui ravagèrent, au Texas, la région de San-Antonio. Une mère de six enfants jeta ou poussa d'un balcon de Salt-Lake-City son entière progéniture et la suivit dans la mort. Elle était désemparée par le suicide de son mari, Bruce Longo, qui s'était rebaptisé Emmanuel David. Il y a une quinzaine d'années, après avoir résolu de manière originale l'ardu problème de la Trinité : à ses yeux, il incarnait à lui seul Dieu le Père et Jésus-Christ. Ce cumul déplut à l'Eglise mormonne, dont il était membre. Depuis sa promotion céleste, il réclamait non les clefs de Saint-Pierre, mais celles des coffres où s'entasse le produit de la dîme que l'Eglise impose à ses adhérents. Econduit, il fonda son propre culte, ce qui lui valut l'excommunication. C'était trop de déboires pour un sauveur incompris : il s'empoisonna au gaz carbonique.

Ajoutons à ces faits divers, tirés des quatre coins de l'actualité, une petite révolution new-yorkaise dont les Parisiens apprécieront la portée. Une loi de l'Etat sur l'hygiène oblige désormais les propriétaires de chiens à enlever eux-mêmes, et sur-le-champ, les déchets solides dont se soulagent leurs toutous. L'infraction est punie d'une amende allant de 25 à 100 dollars. Mais les foudres de la loi furent brandies avec modération, disons même avec toute l'onction souriante du nouveau maire, M. Edward Koch, peu désireux de prendre les cynophiles... à rebrousse-poil. Une campagne d'affiches et de tracts prépara les esprits au « changement ». Au jour fatidique, des milliers de New-Yorkais (la ville compterait dans les trois cent mille chiens) firent leur promenade habituelle, tenant d'une main la laisse de leur animal, de l'autre un gobelet en carton, un sac en papier ou une balayette racleuse spécialement conçue à cet usage : ils n'eurent qu'à se baisser pour ramasser ce qui était devenu l'objet d'un délit. A Manhattan et dans les cinq immenses faubourgs du grand New-York, pas plus d'une vingtaine de procès-verbaux n'auraient été dressés.

Naturellement, une opération de recyclage de cette envergure ne se laisse pas saisir par une approximation statistique. Provocateurs, réfractaires, simples négligents ont certainement échappé en masse à la surveillance exercée de préférence à Central Park et alentours, quartiers où le « ticket » est acquitté sans douleur. Au pays qui détient le record absolu de la densité de gens de robe par tête de citoyens (un « lawyer » pour six cents adultes), il y a fort à parier, en outre, que de multiples recours en justice ont déjà été introduits par ceux qui regardent le « *droit au caniveau* » (ou aux pelouses) comme une liberté fondamentale pour laquelle les insurgés de 1776 ont, sans peut-être voir si loin, versé leur sang. Protester contre toute « discrimination », qu'elle frappe humains ou canins, fait partie aujourd'hui du grand sport démocratique.

N'empêche : le premier mouvement des amis des bêtes, quoique touchés au vif dans leur affection, n'a pas été la révolte mais l'obéissance. Civisme ou docilité ? Entre les deux, il faudrait introduire un *troisième terme*, dont on parle peu et mal à l'étranger : le stoïcisme américain, le refus non de chicaner (les avocats veillent au salut du litige), mais de larmoyer. Un Piper Seneca transportant le candidat républicain au poste de gouverneur de Virginie s'écrase le 2 août près de Richmond, capitale de l'Etat. Titre du *Washington Post*, en guise d'oraison funèbre : « *Voler dangereusement est le tribut que l'on paye à la vie politique en Virginie.* » L'Etat est trop étendu, son relief trop mouvementé, sa population trop clairsemée, pour que les servitudes d'une campagne « à l'américaine » ne condamnent pas les candidats à naviguer dans des appareils au rabais. Civisme ou fatalisme ?

Un amateurisme ondoyant

Comment se fait-il que cet esprit d'accommodement et d'adaptation intérieurs ne se transmette pas à Washington où, toujours durant la semaine observée, tiraillements et frictions furent constamment à l'ordre du jour ?

Le samedi précédant la semaine en cause, le président Carter présenta les grandes lignes de son projet d'extension de la sécurité sociale. Placé sous le signe du « rationalisme économique » et de la lutte contre l'inflation, il n'apportera rien de nouveau avant... 1983. Donc, position d'attente, énoncé de principes reculant aux calendes grecques une couverture systématique des risques financiers énormes entraînés par les longues maladies ou les accidents graves. En même temps, aussi, fin de non-recevoir signifiée au projet beaucoup plus ambitieux, défendu depuis longtemps avec ardeur par le sénateur Edward Kennedy, avec l'appui des syndicats.

Un sénateur en désaccord avec le président, même s'ils appartiennent au même parti, cela se voit tous les jours à Washington. Il n'y a pas de quoi s'émouvoir. Sauf quand le sénateur décide d'en faire « toute une histoire », et de porter le débat sur la place publique. Sauf, surtout, quand ce même sénateur peut constater au nombre d'invitations qu'il reçoit à figurer en vedette aux banquets de « charité » politique *(fund raising diner)* de son parti que le dernier frère vivant de John-F. Kennedy possède encore, quinze ans après le drame de Dallas et malgré quelques mésaventures personnelles, un capital sentimental intact, qu'il s'est bien gardé jusqu'ici d'investir en de vaines entreprises. Le conflit Carter-Kennedy, s'il devait s'approfondir, n'aurait qu'une lointaine ressemblance avec le défi que Robert Kennedy lança en 1968 à un Lyndon Johnson à bout de souffle, mais il le remettrait en mémoire. Déjà, nombre de candidats aux élections de novembre prochain, qui renouvelleront la totalité de la Chambre des représentants et le tiers du Sénat, ne manifestent pas d'empressement à recevoir dans leur circonscription la visite et la caution d'un président qui déconcerte l'opinion par son amateurisme ondoyant.

C'est la Chambre, au Congrès, qui en prend le plus à son aise, avec le « leadership » de Jimmy Carter. Par un simple vote en commission, elle ajourne *sine die* l'examen du projet de loi allouant un milliard de dollars de subventions, la plupart déjà promises ferme, aux grandes agglomérations urbaines en détresse. Il n'y en a guère qui ne le soient pas. Et le succès de la « proposition 13 » en Californie *(le Monde* du 8 juin) a endurci les contribuables et leurs élus locaux dans leur résolution de bloquer toute augmentation d'impôt mettant à leur charge les services publics qui ne leur profitent pas directement. Les villes continueront donc à être la honte d'une société de plus en plus repliée sur ses particularismes privés. Depuis le temps que ça dure...

Le même jour, la Chambre adoptait une disposition plus gênante dans l'immédiat pour le crédit de M. Carter. Elle votait un amendement maintenant l'embargo commercial contre la Rhodésie, mais assorti d'une clause de sursis. Il devra être levé dès que des « élections libres » auront légitimé l'actuel « règlement interne ». Un texte réclamant l'abolition pure et simple de l'embargo fut même mis aux voix. Il fut battu mais la version retenue, qui ne comporte aucune mention des mouvements nationalistes irréductibles, désavoue la ligne officielle de la Maison Blanche. Jusqu'à présent, on pouvait penser ce qu'on voulait de la politique américaine en Afrique australe. Avec le vote de la Chambre, on se demande quoi en penser — et qui en décide.

Un gouvernement ligoté

D'une façon générale, la Chambre est de mauvaise humeur. Son président, le « speaker » Thomas P. O'Neil, démocrate du Massachusetts, aussi imposant que son prédécesseur, tombé dans une trappe avant d'être éclaboussé par divers scandales, était minuscule, entend traiter d'égal à égal avec le président. Or, toujours dans l'espace de ces huit jours, il a fait d'un incident mineur un esclandre bruyant qui a contraint M. Carter à se déjuger. Un protégé de « Tip » O'Neil — et proche jadis de John Kennedy, — Robert Thomas Griffin, qui, en trente-cinq ans de carrière, s'était hissé au rang de sous-directeur de l'organisme qui gère l'empire immobilier du gouvernement fédéral, ne s'entend pas avec le chef dont le coiffe la nouvelle administration, M. Jay Solomon. Ce dernier obtient que la Maison Blanche l'en débarrasse.

Outré de ce procédé, le « speaker » interdit tout simplement sa porte à l'homme de liaison de la Maison Blanche. M. Carter s'incline devant cette majestueuse bouderie. Il reçoit M. Griffin et confie au vice-président Mondale le soin de lui trouver un emploi « *digne de sa compétence* ». Vingt-quatre heures plus tard, il est bombardé adjoint de M. Robert Strauss, chargé des problèmes du commerce international, *aux appointements de 50 000 dollars* par an. La « mafia » irlandaise a marqué un point — d'honneur — sur l'équipe qui entoure l'ancien gouverneur de Georgie devenu président des Etats-Unis.

De cette équipe, on ne peut pas dire qu'elle souffre de l'usure du pouvoir. Elle souffre de ne pas savoir encore en user. Un des commentateurs les mieux informés de Washington fait état, sans crainte de démenti, de la démoralisation régnant à l'Office du management et du budget (O.M.B.). Ancien fief de Bert Lance, ce banquier d'Atlanta, intime de Jimmy Carter, contraint de démissionner l'automne dernier à la suite des révélations sur des opérations irrégulières antérieures à sa nomination, l'O.M.B. devait être, dans le « grand dessein » rénovateur du président, le moteur et le « laboratoire central » d'une refonte de la bureaucratie fédérale — en panne, elle aussi, comme tant de ses projets.

Dernier jour : l'hebdomadaire *Business Week* déclare virtuellement ouverte la succession de M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, et passe en revue ses remplaçants possibles. Il aurait perdu la confiance du Congrès, de la Maison Blanche, *et de la « communauté des affaires »*, qui ne « *se lamenterait pas sur son départ* » ; ses propos à tort et à travers ont une bonne part de responsabilité dans l'affaiblissement du dollar.

Tout ce que nous avons relevé au cours de ces huit jours vécus sur place ne font pas la somme d'une « crise ». Il y a crise quand un ensemble cohérent se fissure ou se disloque. L'administration Carter n'a pas atteint ce stade. Elle se survit avant même d'avoir fait preuve de vitalité. *Elle végète dans les limbes* au jour le jour. Peut-être répond-elle au vieux rêve américain (d'une certaine *Amérique*, tout au *moins*) : un gouvernement ligoté.

ALAIN CLÉMENT.

Pérou

● LE GOUVERNEMENT a réquisitionné les trente mille employés des cent quatre-vingt-sept hôpitaux et des centaines de dispensaires en grève depuis le 14 juillet, a-t-on appris jeudi 10 août à Lima. Par ailleurs, les mouvements de grève continuent dans les secteurs minier et bancaire. Le ministère du travail a sommé les grévistes de la fédération des employés de banques, qui paralysent l'activité bancaire trois jours par semaine depuis le 1er août, de reprendre le travail. — *(A.F.P.)*

Brésil

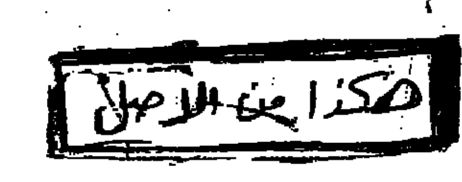
LE COMMISSAIRE SADIQUE ET LE « REPORTER AUDACIEUX »

Teresina (nord du Brésil) (A.F.P.). — Après l'avoir arrêté et roué de coups, le commissaire de police de Timon a obligé un journaliste, qui l'avait critiqué, à avaler « sans eau » un exemplaire de son journal.

En outre, afin de dissuader les « reporters audacieux » qui penseraient à « défier son autorité », le commissaire José Maria Barbosa a demandé que la scène soit photographiée, puis, sous la menace de son revolver, il a forcé le journaliste à mettre dans ses poches les derniers morceaux de papier mastiqué « pour les montrer à ses collègues ».

Arrêté il y a deux jours, le journaliste, Carlos Dias, chroniqueur politique de « O Estado », avait été libéré par quinze de ses collègues, venus de Teresina, capitale du Piaui, pour prendre d'assaut le commissariat.

L'affaire doit maintenant être portée devant le ministère de la justice à Brasilia. En attendant, José Maria Barbosa, bien que démis de ses fonctions et remplacé par un capitaine de la police militaire, continue à assumer ses fonctions.



Le conclave se réunira le 25 août

Le conclave pour l'élection du successeur de Paul VI se réunira le 25 août à 17 heures, soit un jour seulement avant la date limite, fixée à vingt jours après la mort du pape. Ce délai maximum a sans doute été décidé pour permettre aux cardinaux de multiplier les rencontres avant le conclave lui-même.

En attendant la messe des funérailles, qui sera concélébrée par tous les cardinaux en plein air, sur la place Saint-Pierre, à 18 heures, le samedi 12 août, les messages de condoléances continuent d'affluer du monde entier, et la foule des fidèles défile sans discontinuer dans la nef de la basilique Saint-Pierre devant la dépouille mortelle de Paul VI pour lui rendre un dernier hommage.

Ce vendredi 11 août, à 11 heures, le collège des cardinaux devait recevoir les condoléances des ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège avant de se réunir, à midi, en congrégation pour examiner les affaires courantes. Paul VI sera inhumé dans les grottes vaticanes le samedi 12 août, à 20 heures, après la messe des funérailles. Le dimanche 13 août, enfin, le Sacré Collège recevra les condoléances des délégations étrangères.

D'autre part, lors d'une conférence de presse, donnée à Malines — en italien — et retransmise par la radio italienne, le cardinal Léo-Joseph Suenens, primat de Belgique, s'est déclaré en faveur d'une décentralisation de la charge pontificale. Laissant entendre qu'il parlait au nom de plusieurs de ses pairs au Sacré Collège, il a préconisé l'idée d'une division du travail entre le pape et un groupe de conseillers originaires de différentes parties du monde, « sans réduire en aucune manière, a-t-il précisé, les pouvoirs du pape ».

Le même vœu, en faveur d'une papauté plus « synodale », avait été exprimé au lendemain même de la mort de Paul VI par Dom Helder Camara, archevêque de Recife, et tout récemment par le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, ainsi que par Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble et vice-président de la conférence épiscopale française.

Le pape n'appartient à aucun pays

De notre correspondant

Rome. — Le prochain pape ? On devrait le choisir dans une Eglise du tiers-monde, a déclaré cette semaine le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne. Il verrait bien sur le trône de saint Pierre un Asiatique ou un Africain.

Sans aller jusque-là, d'autres cardinaux pensent que le moment est venu de « désitalianniser » la charge pontificale. Et, de fait, la question d'un pape non italien se pose sérieusement pour la première fois. En 1963, elle n'était qu'une hypothèse d'école. Jean XXIII venait de mourir en plein concile. L'Eglise se devait de franchir le gué vite et sûrement. Beaucoup voyaient dans le cardinal Montini, archevêque de Milan, le passeur (et le pasteur tout désigné. Les autres, les conservateurs, qui préféraient revenir à la rive de départ, n'auraient pas imaginé non plus que l'homme de la situation fût un « étranger » : ils votèrent pour le cardinal Antoniutti.

Le pape est l'évêque de Rome. Les théologiens insistent beaucoup sur cette fonction, sans ignorer qu'elle est en grande partie une fiction. Mais ils sont muets sur un autre aspect des choses, qui n'a rien de théorique celui-là : le Vatican se trouve sur le territoire italien. Le pape *porte d'ailleurs le titre de primat* d'Italie, et il ne se prive pas d'agir en conséquence. Jamais la conférence épiscopale de ce pays ne se permettrait la moindre décision importante sans avoir préalablement consulté celui qui, aux yeux du droit international, est le monarque d'un Etat voisin.

Le conclave du 25 août sera obligé de tenir compte d'une double évidence :

● *L'Italie est importante pour la papauté,* comme l'ont montré des interventions politiques récentes du Saint-Siège : contre le divorce et l'avortement, contre la présence de personnalités catholiques sur des listes électorales du parti communiste. Si, dans le pays dont il est le primat, le pape tolère certaines choses, celles-ci risqueraient d'apparaître permises dans le reste du monde. Si, par exemple, les communistes entrent au gouvernement à Rome et que le Saint-Siège s'y résigne, nombre de catholiques pourraient en conclure que la collaboration avec les communistes est acceptable aussi chez eux.

● *La papauté est importante pour l'Italie.* — On l'a vu de manière éclatante pendant l'affaire Moro. A deux reprises (lettre ouverte aux Brigades rouges, et messe à Saint-Jean-de-Latran en présence de toute la classe politique), Paul VI a joué un rôle de premier plan et les partis « laïcs » l'ont tous applaudi en admirant son sens de l'Etat. Ces jours-ci, sur les murs de Rome, même le parti communiste a fait apposer des affiches pour saluer le pontife défunt. Le président (socialiste) de la République italienne, M. Sandro Pertini, a téléphoné à neuf reprises au palais de Castelgandolfo le jour de l'agonie du pape pour demander de ses nouvelles. Ce sont des détails, mais ils témoignent d'un certain climat.

Pour un Italien, quelles que soient ses croyances religieuses, Paul VI est appelé du nom familier de *papa Montini*, de même que Jean XXIII reste *papa Giovanni*. Tous les grands noms de la culture « laïque » italienne (Moravia, Montale, etc.) ont commenté dans les journaux la mort de Paul VI. Imagine-t-on Sartre faire de même ? Dans cette Italie métamorphosée — Rome n'a plus rien d'une « ville sainte » — la papauté représente non seulement un recours en cas de difficulté (l'affaire Moro), mais aussi l'unique élément de continuité.

Un étranger ? Benissimo

Cela dit, il ne faut pas tomber dans l'erreur inverse en surévaluant l'influence du facteur italien dans le choix du conclave. Le pape n'a pas en Italie l'influence déterminante qu'on veut lui attribuer. Un diplomate (italien) du Saint-Siège remarque avec bon sens : « *Si le gosse de mon voisin pleure la nuit, je peux en souffrir, je peux à la rigueur me plaindre ; mais il ne m'appartient pas d'aller le consoler moi-même.* »

Il ne faut pas croire non plus que les Italiens tiennent absolument à ce que le pape soit italien. Certains catholiques comme Don Pietro Rea, dirigeant du mouvement Communion et Libération — accusé pourtant de confondre le christianisme et la société — réclament un pape « étranger » au nom de l'universalité de l'Eglise. Dans l'autre camp, des « laïcs » souhaitent aussi un non-italien pour que l'Eglise, disent-ils, s'immisce moins dans les affaires de l'Etat.

La fierté nationale avait été un peu flattée en octobre 1965 quand *papa Montini* était monté à la tribune des Nations unies et que M. Amintore Fanfani présidait l'Assemblée. Mais le sentiment national est bien moins vivace en Italie qu'en France. On y pratique l'auto-dénigrement et non la suffisance. « *Un pape italien ? Mais nous ne le méritons pas. Pourquoi ce pays en crise, secoué par des attentats, aurait-il encore un tel privilège ?* », remarquent plusieurs personnes interrogées. Et d'autres haussent les épaules : « *Me ne frega* » (« *Je m'en fiche* »).

La même remarque est entendue — mais sur un tout autre ton — parmi des prélats italiens de la Curie romaine. Il y a parmi eux des arrivistes, des abbés de cour, mais aussi des personnalités remarquables qu'on aurait tort d'enfermer dans le cliché habituel du *Monsignore* comploteur.

« *Mi va benissimo* » (cela me va très bien), dit Don Virgilio Levi, vice-directeur de *l'Osservatore romano*. « *Je n'ai aucune objection d'aucune sorte* », à condition que ce pape ne soit pas un étranger au sens absolu de ce terme : il doit avoir fait ses études ou travaillé ici, s'intéresser à ce qui s'y passe, être « italianisé », ou plus exactement « italianant ». Aujourd'hui il n'existe plus guère de problèmes nationaux, tous les pays souffrent à peu près des mêmes choses. Le pape ne peut être choisi en fonction de la situation italienne, mais de celle de l'Eglise. Quand un pape est élu il est le pape, il cesse d'être brésilien ou italien.

Affirmer que le Saint-Siège n'exerce en Italie aucun « rôle pastoral » est aller un peu vite en besogne. Mais un « désengagement » est de plus en plus sensible. Surtout depuis que Mgr Benelli a quitté le poste de substitut de la secrétairerie d'Etat et que le dossier Italie est passé en grande partie à Mgr Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, l'homme de l'Ostpolitik. Pour sa part, le secrétaire d'Etat du Vatican — le Français Jean Villot — s'est toujours interdit de se mêler des affaires italiennes.

Cela ne l'empêche pas de les suivre de très près, de démentir l'idée courante — et fausse — selon laquelle « *l'Italie est incompréhensible à un étranger* ». Un pape non italien pourrait parfaitement faire face à la situation, surtout s'il est bien conseillé par un secrétaire d'Etat qui, en ce cas, serait très probablement italien.

Etant évêque de Rome le pape devrait être un Romain. Imagine-t-on un évêque indien ou congolais à Milan ? Mais on oublie que sur les cinq derniers papes, un seul, Pie XII, était de famille romaine. Les autres provenaient tous du nord de l'Italie, comme d'ailleurs la quasi-totalité des *papabili* italiens de ce conclave. Le cardinal Felici est l'unique natif de la région du Latium. Pourquoi confond-on « romain » et « italien », alors que Rome n'appartenait pas à l'Italie — qui elle-même n'existait pas comme Etat unique il y a seulement deux siècles ?

L'amertume des octogénaires

Au cours de son pontificat Paul VI a « désitalianisé » l'Eglise catholique de quatre manières : en faisant entrer dans le Sacré-Collège des évêques de nombreux pays ; en ouvrant les portes de la curie aux « étrangers » ; en voyageant lui-même dans les cinq continents et en ne cessant de se déclarer solidaire de toutes les personnes qui souffraient à des milliers de kilomètres de Rome. Ses intimes savent que cette solidarité n'était pas de façade ; il la vivait intensément, elle constituait même l'essentiel de sa vie.

Sous son pontificat nombre de prélats italiens ont appris — ou se sont résignés — à être dirigés par des étrangers. C'est, en effet, au sommet de la curie que l'internationalisation est la plus effective. Sur vingt-trois préfets ou présidents (les « ministres du pape ») quinze sont étrangers ; et la proportion est de huit sur treize pour les secrétaires.

Quand on parle de la résistance des cardinaux italiens de curie on pense aux plus âgés qui n'ont plus de fonctions à la curie. C'est ce groupe d'une quinzaine de prélats que Paul VI a écartés du conclave. Leur amertume était sensible lors de la décision pontificale, en 1970, et elle a presque pris le caractère d'une fronde. Ces princes de l'Eglise n'avaient plus de responsabilités à la curie, et voilà qu'on leur enlevait leur dernière prérogative : l'élection du pape.

Il était normal que cette amertume resurgisse à la veille du conclave. Certains cardinaux de plus de quatre-vingts ans ont protesté parce qu'on ne les avait pas convoqués dans les formes à la première congrégation générale qui a suivi la mort de Paul VI. C'est clair : même du dehors ils entendent jouer un rôle dans l'élection du pape. Leur appui va naturellement au groupe le plus conservateur — les cardinaux Luciani, Siri, Oddi, etc. — qui est justement dirigé par des Italiens.

ROBERT SOLÉ.

Les intégristes parisiens protestent contre l'exclusion des cardinaux octogénaires

Plus d'un millier de catholiques traditionalistes ont assisté le jeudi 10 août à 18 h. 30 à une messe solennelle célébrée pour le repos de l'âme de Paul VI, dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. Un catafalque drapé de noir et flanqué de cierges avait été dressé au milieu de la nef de cette église parisienne, toujours occupée par des catholiques qui contestent toute l'œuvre réformatrice réalisée par Paul VI.

C'est leur chef de file, l'abbé Ducaud-Bourget, qui a chanté l'office en latin et selon l'ancien rite, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Petit, fluet, cet octogénaire, qui tient tête à l'archevêque de Paris avec une obstination teintée d'humour, vient de protester, dans un communiqué signé conjointement avec l'abbé Louis Coache, animateur du mouvement intégriste Combat de la foi, contre l'exclusion du conclave des cardinaux âgés de plus de quatre-vingts ans, mesure qui, selon eux, « *risque d'entacher de nullité l'élection du prochain pape* ». « *Au contraire,* font-ils remarquer, *toute la tradition chrétienne a exalté la sagesse et l'expérience des vieillards.* »

Pourtant, dans la courte homélie qu'il prononce au cours de cette messe, le ton de l'abbé Ducaud-Bourget est beaucoup plus modéré. Après le chant lancinant du *Dies Irae* et l'Evangile, le vieux prélat aux cheveux blancs annonce que le *Veni Creator* sera dit tous les jours jusqu'au conclave, et une messe célébrée le 25 août même, pour demander à l'Esprit Saint d'éclairer le choix des cardinaux.

« Sic transit gloria mundi, poursuit-il. *Devant la mort d'un chef spirituel responsable du salut de millions d'hommes, on frémit et on prie. Dans un sentiment de compassion chrétienne, nous prions pour le repos de l'âme de Paul VI, qui n'a jamais enseigné l'erreur — même s'il a laissé s'introduire le désordre dans l'Eglise* ».

Parmi l'assistance — très recueillie et moins nombreuse en ce mois d'août que lors des dimanches ordinaires — on remarque beaucoup d'étrangers et des familles avec des petits enfants à côté de la « clientèle » habituelle de Saint-Nicolas : personnes âgées, femmes à mantille noire et jeunes gens d'aspect militaire.

A la sortie de la messe, des petits groupes se forment sur le parvis pour commenter les dernières nouvelles venues de Rome. « *Il paraît que les cardinaux qui n'ont pas le droit de voter à cause de leur âge préparent une offensive sous la conduite du cardinal Parente* », s'exclame quelqu'un, l'œil gourmand à l'idée de savourer enfin une revanche sur les catholiques « conciliaires », tandis qu'une petite dame qui ne tarit pas d'éloges sur le « *cher Mgr Lefebvre* », formule la pensée secrète de tous : « *Si seulement il était cardinal...* »

ALAIN WOODROW.

● *Dans un télégramme au cardinal Villot, camerlingue de l'Eglise,* le sommet pour la paix d'anciens combattants de l'Europe des Neuf « *unit ses regrets et son hommage à ceux de toute la chrétienté, devant la soudaine disparition du pape Paul VI, qui fut un ardent et tenace artisan de la paix entre les peuples* ».

« PAUL VI N'A PAS ÉTÉ AUTORISÉ A SE RENDRE EN POLOGNE EN 1977 », révèle le cardinal Wyszynski.

Varsovie *(A.P., Reuter).* — Le gouvernement polonais avait refusé d'autoriser le pape Paul VI à se rendre en Pologne un an avant sa mort, a révélé le cardinal Stefan Wyszynski, le 10 août. Selon le primat de Pologne, le pape souhaitait pouvoir célébrer une messe solennelle au monastère de Jasna Gora.

« *Il voulait venir à Jasna Gora pour Noël l'année dernière. J'ai vu la rose d'or dont le Saint-Père voulait faire don à la sainte Vierge* », a déclaré le prélat après avoir célébré une messe de requiem pour Paul VI. Le Vatican ne reçut cependant jamais l'autorisation du gouvernement polonais.

[Déjà, en mai 1966, un voyage en Pologne projeté par Paul VI, à l'occasion des fêtes du millénaire de l'évangélisation de ce pays, avait été jugé « inopportun » par le gouvernement polonais, après l'échange de lettres entre les épiscopats allemand et polonais à propos de la frontière Oder-Neisse.]

Les vrais et les faux successeurs de saint Pierre

Combien y a-t-il eu de papes depuis la fondation de l'Eglise ? Apparemment simple, cette question est en fait piégée. L'annuaire pontifical de 1948 considérait Pie XII comme le 267ᵉ souverain pontife. Paul VI, selon cette nomenclature, aurait donc dû être le 269ᵉ. Pourtant, dans l'annuaire de 1978, le pape défunt n'est que le 262ᵉ. Ces querelles de comptabilité n'auraient qu'un intérêt anecdotique si elles ne recouvraient pas des lectures différentes de l'histoire de l'Eglise.

A quel moment un pape répertorié est qualifié d' « antipape », selon l'expression consacrée, mais non univoque ? Telle est la difficulté. La liste établie en 1978 dénombre trente-cinq antipapes, soit un sur huit environ, ce qui paraît beaucoup... Mais qu'est-ce, au juste, qu'un antipape ? La diversité et la complexité des cas particuliers empêchent de donner une réponse claire. « *S'il y eut parmi les compétiteurs au trône pontifical,* lit-on dans *Catholicisme* (page 654 - Editions Letouzey), *des révolutionnaires authentiques, des bandits, aventuriers ou calculateurs sans scrupules qui usurpèrent la tiare avec violence, il y eut aussi des braves gens bien intentionnés et même quelques saints.* »

La légitimité ou l'illégitimité de plusieurs antipapes reste une énigme difficile à élucider. Si bien que, selon les auteurs, le nombre des antipapes évolue de vingt-huit à cinquante. Jean XXIII, au quinzième siècle (Balthazar de son vrai prénom), quitta son palais sous un déguisement et fut déposé le 29 mai 1415 sous divers chefs d'accusation (Martin V le réintégra deux ans plus tard dans le Sacré Collège). Le successeur de Pie XII était donc habilité à prendre la numérotation de ce fugitif considéré désormais comme un antipape. Quant à Eugène (654-657), il a sans doute été antipape avant de devenir pape, son prédécesseur Martin Iᵉʳ, exilé, n'ayant peut-être pas accepté d'être démis.

Deux exemples entre autres qui font toucher du doigt le caractère inextricable de certaines situations historiques. Rien n'est moins édifiant que l'histoire des papes. Benoît IX, élu en 1033, très épris de la fille du capitaine Gérard di Sasso, renonça à son trône pour le confier à son parrain, un prêtre fort pieux connu sous le nom de Grégoire

Les nouveaux papes n'ont pas, de tout temps, abandonné, le jour de leur élection, leur prénom de baptême pour un autre. Selon la tradition, un des premiers élus à avoir changé de nom serait Serge IV (1009-1012) qui s'appelait Pietro. Il portait en effet le sobriquet assez gênant de « Bouche de cochon » *(os porci)*.

On compte dans l'histoire quatorze Benoît, dont un saint ; neuf Boniface, dont deux saints ; quatorze Clément ; dix Etienne ; seize Grégoire, dont quatre *saints* ; *treize Innocent, dont* un saint; vingt-trois Jean, dont un saint, sans compter l'avant-dernier pape, dont le procès de canonisation est en bonne voie ; treize Léon, dont cinq saints ; douze Pie, dont deux saints ; huit Urbain, dont un saint, etc.

S'il est des noms de pape banals, il en est de surprenants : Zozim (417-418) ; Melchiade (311-314) ; Landon (913-914) ; Hygin (154-158) ; Hormisdas (514-523) ; Formose (891-896) ; Eutychien (275-283) ; Deusdedit (cinquième siècle) ; Conon (686-687) ; Anthère (238-239) ; Anicet (167-175) ; Agathon (678-681) ; Agapit (535-536 et 946-956) ; Adeodat (615-619 et 672-676), etc.

A noter qu'aucun pape n'a osé reprendre le nom du premier apôtre Pierre, mais que, selon certaines prophéties plus ou moins fantaisistes, ce serait le nom que choisirait le dernier pape avant la fin du monde. Aucun pape non plus n'a porté le nom de Jésus, fréquemment utilisé dans les pays de culture espagnole.

Si le prochain pontife était français...

Etait-il nécessaire d'appeler Nostradamus à la rescousse, comme vient de le faire un hebdomadaire italien, pour avancer l'hypothèse que le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat aujourd'hui camerlingue, puisse retenir le choix du conclave ? De toute manière, l'ancien archevêque de Lyon occupe une place plus qu'honorable dans la liste des *papabili*, pour la bonne raison qu'il fut pendant de longues années le collaborateur le plus immédiat de Paul VI et qu'en outre il s'est fait *remarquer* de tout temps par son bon sens son ouverture d'esprit et sa sérénité.

Mais à quoi bon chercher à supputer les préférences du conclave puisqu'à l'heure actuelle celui-ci n'est pas encore réuni et que les conciliabules préparatoires sont à peine commencés.

Mieux vaut jeter un œil sur l'histoire des papes. *Il* y a eu, depuis l'origine, 40,3 % de papes italiens, auxquels il faut ajouter 38,4 % de papes originaires de la seule ville de Rome. La France vient immédiatement au deuxième rang avec 6,6 % (le monde grec antique 3,9 % ; le Proche-Orient 3,1 %, plus 17,7 % de papes originaires d'une dizaine de pays divers) (1).

Voici le détail des dix-sept papes français, ou plus exactement originaires de régions qui sont comprises dans la France actuelle : Sylvestre II, originaire d'Aurillac, bénédictin (999-1003) ; Saint Léon IX, Alsacien, bénédictin (1049-1054) ; Etienne IX, Lorrain, bénédictin (1057-1058) ; Nicolas II, Bourguignon (1059-1061) ; Urbain II, Champenois, bénédictin (1088-1099) ; Calixte II, Bourguignon (1119-1124) ; Urbain IV, Champenois (1261-1264) ; Clément IV, Provençal (1265-1268) ; Innocent V, Savoyard, dominicain (janvier 1276-juin 1276) ; Martin IV, franciscain (1281-1285) ; Clément V, originaire de la Guyenne (1305-1314), premier des sept papes ayant résidé à Avignon ; Jean XXII, originaire de Cahors (1316-1334) ; Benoît XII, né dans l'Ariège, cistercien (1334-1342) ; Clément VI, Limousin, bénédictin (1342-1352) ; Innocent VI, Limousin (1352-1362) ; Urbain V, originaire du Gévaudan (1362-1370) ; Grégoire XI, Limousin (1370-1378).

Le dernier pape français remonte donc au quatorzième siècle. *Il* s'appelait Pierre-Roger de Beaufort. C'est lui qui ramena la papauté à Rome.

A la fin du quatorzième siècle, il y eut bien un pape français, Clément VII, qui s'appelait Robert de Genève, mais c'était pendant le grand schisme, et est compté parmi les antipapes.

HENRI FESQUET.

(1) *Vingt siècles d'histoire de l'Eglise*, par Jacques Mercier, Editions Lavauzelle.

A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

La cérémonie des funérailles de Paul VI sera retransmise en direct sur TF 1 (commentaires de Léon Zitrone) à partir de 18 heures et sur A 2 (commentaires de J.-C. Darrigaud et R. Tortora), à partir de 17 h. 50, samedi 12 août. D'autre part, sur France-Inter, le Révérend Père Michel Guincha commentera la retransmission des obsèques assurée en direct de Rome par Pascal Delannoy et Alain Meynargues, à partir de 18 heures également.

Le Père Gérard Defois, secrétaire général de l'épiscopat français, sera l'invité de R.T.L., samedi 12, de 13 à 14 heures, en direct de Radio-Vatican.

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LE CALVADOS

« Je souhaite qu'à tous les niveaux les légitimes différences d'opinion puissent s'estomper », déclare M. Barre

De notre correspondant

Vire. — Effort, responsabilité, adaptation, mais aussi équilibre, harmonie et enfin espoir et confiance ont été les maîtres mots du voyage de M. Raymond Barre, jeudi 10 août, dans le Calvados. Après les Pyrénées-Atlantiques et le Choletais, le premier ministre voulait, en Normandie, réaliser son souhait : « Que le pouvoir central ne soit pas loin des Français, là où ils se trouvent. » Et, à ces Français, il tenait à redire son credo : « Il n'y a pas d'autre voie que celle de l'effort, mais, si elle est suivie, ils peuvent avoir confiance dans l'avenir. » Il leur donne en exemple la formidable mutation que la France a connue depuis la guerre, preuve, pour lui, que « notre pays est capable de s'adapter, à condition que nous le voulions et que nous acceptions une certaine discipline ».

Seulement, si les notables sont venus nombreux à tous les rendez-vous qui leur étaient fixés (les élus socialistes et communistes se sont partout abstenus), les Français de base n'étaient guère nombreux à s'être déplacés à Trouville et à Deauville pour voir le premier ministre. Par contre, ils étaient plus nombreux tout au long de ces différentes étapes bocaines. Est-ce pour cela ou parce que le soleil avait enfin réussi à percer le plafond des nuages que le premier ministre était plus souriant en arrivant à Vire qu'au début de sa visite.

Le séjour normand du premier ministre avait commencé, comme nous l'indiquions dans nos dernières éditions du 11 août, à 9 h. 15 à la mairie de Trouville, où il avait été accueilli par M. Médard (modéré favorable à la majorité). Il avait participé à une réunion du conseil de district de Trouville-Deauville, organisme présidé par M. Michel d'Ornano. Celui-ci lui avait présenté l'œuvre accomplie en insistant sur sa valeur exemplaire. « *Cela me donne des idées pour la réforme des collectivités locales* », avait déclaré M. Barre. Une réforme qui, selon lui, doit respecter trois principes : extension des responsabilités, simplification de la vie administrative, amélioration de l'efficacité et simplification de la fiscalité locale. A ce propos, il a affirmé que l'époque où l'on pouvait profiter des facilités de l'inflation pour rembourser ses dettes était révolue. Aussi, pour lui, il ne s'agit pas de « *trouver des ressources supplémentaires, mais de maîtriser les dépenses à tous les niveaux : Etat, région, département, commune* ». Il a conclu son intervention en disant : « *Je souhaite qu'à tous les niveaux les légitimes différences d'opinion puissent s'estomper quand il s'agit de travailler ensemble pour le bien commun.* » Allusion à l'absence regrettée des élus de gauche, ou, peut-être, à la polémique entre M. Robert Fabre et les partis de gauche.

Le cortège officiel se dirigea alors vers la nouvelle caserne de gendarmerie, une maison ronde pour les bureaux, au lieu de petits collectifs, pour les habitations, que rien ne distingue des « *civils* » qui les entourent. Le temps pour M. Raymond Barre de couper un ruban tricolore et d'effectuer une rapide visite et la longue file de voitures repartait vers le centre ville, en direction de la salle des fêtes de Deauville. Il y était accueilli par le maire, Mme Anne d'Ornano. Puis, en réponse au ministre de l'environnement et du cadre de vie, le chef du gouvernement prononça un bref discours à caractère économique.

Il reconnut qu'il fallait « *intensifier la lutte contre la pollution marine* », même si elle est « *déjà largement amorcée* », car c'est « *une œuvre de longue haleine* ». Toujours pour les pêcheurs, il jugea indispensable « *une modernisation des conditions d'exercice* » de leur profession, ce qui implique un rajeunissement de la flottille et une amélioration de l'efficacité de l'organisation par la profession de la commercialisation des produits. De leur côté, les pouvoirs publics, a-t-il assuré, veilleront à la préservation des lieux de pêche.

Pour l'agriculture, là aussi il a souhaité une amélioration des structures agricoles et une augmentation de la valeur ajoutée des productions.

C'était évidemment sur la situation industrielle que ses déclarations étaient les plus attendues. Après avoir reconnu que le tissu industriel de la Basse-Normandie était « *récent, donc vulnérable* », il tint des propos rassurants sur l'avenir de la Société métallurgique de Normandie, puisqu'il l'a jugée en état de se battre. Par contre, pour la Saviem et l'industrie textile de Flers, il a eu cette formule : « *Ne pas maintenir à n'importe quel prix le passé, mais forger l'avenir.* »

Le tourisme en milieu rural

Bain de notables, buffet normand, quelques instants de repos et l'hélicoptère emmenait le premier ministre dans le bocage. Du pays d'Auge et de la plaine de Caen, M. Barre n'aura eu qu'une vision aérienne.

Arrivé à 12 h. 30 à Vire, après le dépôt d'une gerbe au mémorial de la porte Horloge et à l'hôtel de ville, il répondit aux paroles de bienvenue du maire, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Puis il a insisté sur un aspect de la complémentarité de la campagne et de la ville : le tourisme en milieu rural. Il a précisé que celui-ci était « un aspect important » de la politique du gouvernement. Pour des raisons économiques, car « *réalisé avec le minimum d'investissments* », sociales, car il « *apporte à la fois un complément de revenus aux ruraux qui le gèrent et un hébergement à des prix raisonnables à ceux qui le fréquentent* » et d'aménagement du territoire, car « *il permet une bonne diffusion du phénomène touristique dans l'ensemble de l'espace* ».

Après le déjeuner et en se rendant par les petites routes du bocage à Saint-Germain-de-Tallevende, à 9 kilomètres de Vire, pour visiter le gîte rural de M. et Mme Leroy, le premier ministre parut soudain plus détendu. Peut-être avait-il le sentiment de rencontrer là cette « *France profonde* » qu'il affectionne, loin « *des professionnels de la contestation et du dénigrement* ». On le sentait prêt à donner en exemple à la France entière ces deux familles. L'agricultrice qui avait, en travaillant, « *diversifié ses activités* », et l'ouvrière, mère de douze enfants, qui vient passer là ses vacances. Tant et si bien que, si M. Raymond Barre reconnut visiter un gîte rural pour la première fois, il ne tarit pas d'éloges sur cette formule.

Avant de reprendre l'hélicoptère pour Paris, M. Barre a coupé un second ruban tricolore, celui du barrage de la Dathée, utilisé à la fois pour l'alimentation en eau de la région de Vire et l'animation touristique du bocage.

A la faveur de ses différentes étapes, le premier ministre avait eu l'occasion de s'entretenir, au milieu de la bousculade habituelle dans ce genre de rencontre, avec des délégations de marins-pêcheurs, d'agriculteurs du pays d'Auge et de la Manche et avec le président de la Chambre d'agriculture.

THIERRY BREHIER.

DANS LA BAIE DE SAINT-FLORENT

Les nationalistes corses dynamitent le château de M. Beghin et réunissent une conférence de presse

De notre correspondant

Bastia. — Le Front national de libération Corse (F.N.L.C.) vient de réussir une nouvelle action spectaculaire. Recevant les journalistes bastiais dans la soirée du jeudi 10 août, leurs porte-parole précisaient à la fin de l'entretien : « *Vous êtes ici dans la propriété d'un haut personnage, ami de l'Etat français : M. Beghin, des sucres. Un commando de trente hommes a investi le château, neutralisé et mis en lieu sûr ses dix occupants qui seront libérés ultérieurement.* »

Même scénario que pour les précédentes conférences de presse clandestines : rendez-vous mystérieux en ville, trajet en voiture les yeux bandés, interlocuteur en cagoule.

Effectivement, ces personnes, qui avaient été enfermées dans un hangar à bateaux, devaient être libérées. Mais elles n'ont pu regagner le château et pour cause : avant de disparaître, le commando du F.N.L.C. le faisait sauter à la dynamite, causant de très importants dégâts au bâtiment.

Construit au début du siècle par lord Chilcott, un richissime anglais qui découvrait alors Saint-Florent, le château de Fornali, situé sur la rive ouest du golfe, était depuis la fin de la guerre, propriété du comte Jean de Beaumont, ancien président du Comité olympique français. De nombreuses personnalités du monde politique y faisaient de fréquents séjours. Le comte de Beaumont l'avait vendu à M. Ferdinand Beghin il y a cinq ans (1).

Lors de la conférence de presse qui a précédé ce dynamitage, le F.N.L.C. a dénoncé une nouvelle fois, l'action de « *la droite au pouvoir qui fixe deux rôles à la Corse. Stratégique : la Corse transformée en un porte-avions duquel partent les agressions impérialistes en Afrique, et économique : l'île est un gigantesque port de plaisance...* »

Commentant les résultats des dernières élections législatives qui ont donné quatre députés R.P.R. à la Corse, le F.N.L.C. a indiqué : « *Le peuple corse ne s'est pas exprimé dans sa profondeur car la fraude s'est manifestée sous toutes les formes avec la complicité de l'administration. Cette consultation révèle à leurs yeux une autre réalité colonialiste : les votes des non-Corses. Les Français de Corse ont voté à droite, même ceux de gauche. A preuve, les résultats de Calvi et Ghisonaccia, dont les maires soutenaient pourtant les candidats de gauche. La Corse qui vit et qui lutte, ce n'est pas cela.* »

Nouveau réquisitoire contre les partis : « *Les radicaux de gauche et le clan Giacobbi sont aujourd'hui alliés à la droite. Le parti socialiste est victime de ses contradictions insulaires, il n'a qu'une faible influence et son projet de statut particulier est nettement insuffisant. Quant au parti communiste, il ne reconnaît pas les droits imprescriptibles du peuple corse. Il subit la pression de ses adhérents non Corses, apôtres du nationalisme français...* »

En conclusion : « *Le clanisme de droite ou de gauche perpétue l'aliénation de notre peuple en le confinant dans un état d'assistance et de corruption. Les partis n'hésitent pas à reprendre nos propres mots d'ordre mais en les vidant de leur contenu pour mieux tromper le peuple.* »

Constatant la « *vanité d'un espoir de changement par les urnes* », le F.L.N.C. a réaffirmé « *avec plus de foi et de détermination* » la nécessité de la lutte de libération nationale : « *Seule l'indépendance peut redonner à la Corse sa dignité. Lorsque le colonialisme sera abattu, le peuple corse se donnera librement l'organisation politique et sociale qui correspond à ses aspirations.* »

TONY GRAZIANI.

(1) M. Ferdinad Beghin, né en 1902, est président-directeur général de Beghin-Say depuis 1973 et président-directeur général de la Compagnie marocaine des cartons et papiers depuis 1949. Il est administrateur de nombreuses sociétés, notamment de la Compagnie européenne d'industrie sucrière. Il fut, de 1950 à 1970, administrateur de la société anonyme du *Figaro*. Une de ses filles a épousé M. Jean d'Ormesson, membre de l'Académie française et ancien directeur du *Figaro*.



Ce jour que j'attendais...

(Suite de la première page.)

Ah ! Laissons de côté ces horribles jeux de la politique — la proportionnelle pour les municipales, la distribution de millions aux amateurs de supranationalité ! Expliquons aux Français que les circonstances ne permettent ni l'allongement inconsidéré des congés ni le remboursement des avortements quand ils sont opérés sans grave motif médical ou social ; ne recommençons pas à développer cette thèse mortelle que le travail est comme un gâteau dont chacun a une part d'autant plus grande que les autres travaillent moins ou sont moins nombreux ; montrons à nos compatriotes que les pays qui ont pratiqué une sérieuse politique des coûts et des revenus sont ceux qui ont donné, et qui donnent toujours à leurs nationaux le pouvoir d'achat le plus élevé ; sachons rendre son sérieux au budget de l'Etat et à celui de la sécurité sociale ; sachons rendre au Plan son « ardente obligation » ; cessons l'insidieuse propagande dénataliste et, au contraire, donnons un élan neuf à une politique favorable aux jeunes couples, à la mère de famille, à l'enfant — priorité des priorités !

C'est notre tâche, monsieur le président de la République, monsieur le premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, mesdames et messieurs les députés et sénateurs. C'est votre tâche aussi, mesdames et messieurs les professeurs et et enseignants, mesdames et messieurs les informateurs de la presse écrite et parlée, mesdames et messieurs les dirigeants syndicalistes, cadres ou salariés, patrons ou paysans, messieurs les académiciens, messieurs les curés et pasteurs, messieurs les dignitaires de ceci ou de cela...

Laisserez-vous l'Allemagne conquérir l'Europe par défaillance non de la France, mais des responsables de la France ? Défaillance intellectuelle, défaillance civique...

Voyez-vous, entendez-vous Ruy Blas qui déchire le rideau et qui nous crie : « *Bonnes vacances, messieurs* » ?

MICHEL DEBRÉ.

● *Une campagne du P.C. pour la Méditerranée.* — Le parti communiste lance dans les neuf départements bordant la Méditerranée une campagne sur le thème « pour sauver la mer ». M. Roland Leroy, secrétaire du comité central, et Mme Andrée Lefrère, chargé du secteur cadre de vie, ont donné le coup d'envoi de cette opération le jeudi 10 août à Marseille.

Les propositions communistes tendant à préserver la Méditerranée vont faire l'objet de multiples pages spéciales de *la Marseillaise*, le quotidien local du P.C. Celles-ci seront distribuées sur les plages et dans les campings. Les estivants pourront signer des pétitions. Cette action se terminera en décembre prochain par des « assises de la mer » au cours desquelles le parti communiste présentera une charte intitulée « pour que vive la mer ».

La mission proposée à M. Fabre

M. BRACQUE (M.R.G.) S'ENTRETIENT AVEC LES CONSEILLERS DE M. GISCARD D'ESTAING

Les modalités de la mission d'étude sur le chômage que le président de la République a proposée à M. Robert Fabre font l'objet de discussions entre M. Pierre Bracque, ancien membre du secrétariat national du M.R.G., animateur de la minorité du mouvement, et les conseillers de M. Giscard d'Estaing. M. Bracque, qui seconde M. Fabre dans cette affaire, a indiqué à l'A.F.P., le jeudi 10 août, que ces pourparlers visent « *d'une part, à définir les contours de cette mission, à laquelle l'ancien président du M.R.G. a donné son accord de principe. D'autre part,* a-t-il ajouté, *il s'agit de répondre aux conditions posées par le député de l'Aveyron, à savoir, avoir l'entière possibilité d'investigation et d'accès aux dossiers, avoir la possibilité d'exprimer ses propositions et conclusions en toute indépendance, pouvoir se faire le porte-parole des nombreuses suggestions qu'il reçoit actuellement du public, disposer enfin de certains moyens matériels* ».

M. Bracque a indiqué que si, comme tout le laisse supposer, M. Fabre obtient satisfaction sur ces points, une nouvelle entrevue entre celui-ci et le chef de l'Etat aura lieu à la rentrée pour entériner l'accord.

● M. JEAN CHARPENTIER, secrétaire général de la fédération du Val-de-Marne du M.R.G. : « *En répondant avec faveur aux propositions de Giscard d'Estaing, Robert Fabre agit comme si n'existait, à côté de lui, aucune organisation radicale susceptible de voir ses propres objectifs politiques entravés par son action personnelle et comme si cette organisation n'avait pas posé que toute forme d'assentiment ni de consentement à l'action présidentielle était, a priori, contradictoire avec ses mêmes objectifs. Robert Fabre a agi soit comme si la réalité du M.R.G., en tant que parti cohérent, lui était indifférente, — et il faut que lui-même et son parti en tirent toutes les conséquences, — soit comme si le M.R.G. lui était subordonné, ce qui, en tout état de cause, n'est plus le cas depuis le congrès de Paris, en mai dernier.* »

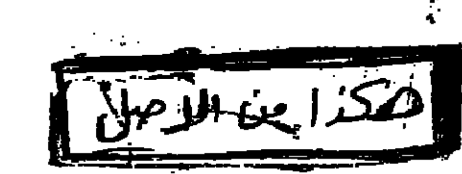
LE M.R.G. PROPOSERA EN SEPTEMBRE DES MESURES ÉCONOMIQUES

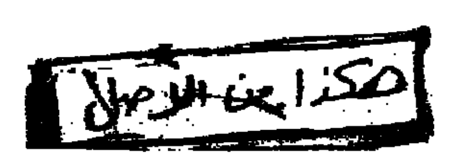
« *En libérant progressivement les prix M. Monory pratique la fuite en avant et engage la France dans une spirale ascendante en matière d'inflation et de chômage. Les radicaux de gauche estiment qu'il est illusoire de croire que l'on obtient une réduction du chômage par une accélération de l'inflation* », déclare le Mouvement des radicaux de gauche dans un communiqué.

« *En dehors des mesures à court terme que le M.R.G. exposera en septembre, après avoir discuté notamment avec les principaux syndicats, le Mouvement estime que dès maintenant une révision urgente et profonde du VIIe Plan s'impose et mérite un débat au Parlement : pour mettre sur pied une politique économique sélective et contractuelle faisant en particulier porter l'effort sur le secteur tertiaire ; pour élaborer après consultation des partenaires sociaux, un plan pour l'emploi pour les années 1979-1980.* »

● *M. Dominique Vastel*, qui s'était abstenu lors du vote du bureau national du M.R.G., le mercredi 9 août, sur la mission proposée à M. Robert Fabre, estime que cette mission « *ne pourra véritablement être appréciée qu'en fonction de ses conclusions* », et que, « *en se réservant la possibilité de s'associer au rapport de Robert Fabre, le M.R.G. aurait pu prendre le président de la République à son propre jeu et ainsi démontrer, avec une crédibilité nouvelle, les effets néfastes de la politique du gouvernement Barre, notamment dans le domaine social* ».

● *Mme Nicole Chouraqui*, secrétaire général adjoint du R.P.R., qui participait, le mercredi soir 9 août, à un réunion de soutien en faveur de M. Maurice Mességué, candidat de la majorité dans la 2e circonscription du Gers à l'élection législative-partielle dont le premier tour aura lieu le 20 août, a déclaré : « *L'entrée des pays méditerranéens dans la Communauté économique européenne ne sera possible que lorsque ces nations seront des démocraties avancées. Oui à cette Europe élargie, mais pour plus tard.* »





société

Les jeunes dans leur corps

IV. — « La libération sexuelle n'existe pas »

par CHRISTIAN COLOMBANI

Lorsqu'il s'agit de leur corps, les jeunes se préoccupent davantage de mode vestimentaire (« le Monde » du 9 août) que de mode culinaire (« le Monde » du 10 août), et ils n'acceptent le sport qu'à certaines conditions (« le Monde » du 11 août). Mais c'est certainement en matière de sexualité que les changements ont été les plus rapides, sinon les plus profonds.

« Je voudré savouar ce qu'est le seirse ? » Il plie soigneusement son billet anonyme et l'apporte à la maîtresse. Neuf ans, l'âge des billes, l'âge des filles déjà ! L'information sexuelle permet aujourd'hui de satisfaire une bonne part de curiosité. Dans l'ensemble les jeunes en savent plus que leurs parents à leur âge. Ils sont habitués au spectacle des corps nus affichés sur les murs ou sur les plages et il leur paraît incompréhensible — cocasse même — que des imaginations aient pu s'enflammer à la vue d'une cheville ou d'une dentelle.

« Il y a vingt ans, le supérieur d'un grand collège parisien des environs de Paris m'avait invité à donner des cours d'éducation sexuelle aux élèves de sixième, raconte l'abbé Marc Oraison. *J'y suis retourné l'an dernier. A présent, dans les mêmes classes, on parle de chromosomes X, Y. C'est la preuve que notre travail a porté ses fruits. »*

Les grossesses non désirées sont moins nombreuses qu'autrefois, la contraception, l'avortement entrés dans les mœurs, l'orgasme est revendiqué et le plaisir est délié de la fécondation. Les questions sexuelles sont plus franchement abordées, les voix se sont dénouées. Les jeunes en parlent sans fausse pudeur et leurs parents répondent alors que naguère ils s'esquivaient. Le langage imagé des choux, des graines ou de la virginité qu'on a pu comparer au voile qui recouvre le tabernacle, a laissé la place à des exposés plus concrets. Des enfants de sixième, encore impubères, s'interrogent : le « passage à l'acte ». La jeunesse qui retrouve sa sexualité « kidnappée », apprend aussi plus tôt à s'en servir.

En 1972 le rapport Simon sur le comportement sexuel des Français estimait que pour les garçons l'âge moyen des premières relations était de 19,2 ans. Il est en 1977, d'après le Dr Gilbert Tordjman, *sexologue, de 16 ans et demi.* Il arrive assez fréquemment que des *filles de quatorze* ans prennent la pilule. La contraception a libéré le plaisir. *« Les jeunes femmes ont à présent un souci de réussite sexuelle,* explique le Dr Jacqueline Kahn-Nathan, gynécologue, *on décide un rapport sexuel sportivement, la virginité est bradée très tôt. »* Pour partir en vacances des filles de treize ans se mettent sous contraception avant même leurs premières règles... au cas où. *« La première fois c'est comme une cuiti,* affirme une lycéenne « féministe » de Paris, *c'est un acte pour se libérer. »*

statistiques : 71 % des filles auraient eu leur premier rapport sexuel pour « faire plaisir » et 4 % seulement pour « se faire plaisir ».

En même temps qu'ils accusent les jeunes, les adultes sont fascinés par eux. La jeunesse est devenue le lieu d'une liberté sexuelle qu'ils n'ont pas eux-mêmes connue. *« C'est la première fois,* fait observer le docteur Antoine Lazarus, *que les adolescents ne désirent pas devenir des adultes alors que, pendant des siècles, les enfants ont désespéré d'être un jour des « grandes personnes ». Et même les adultes pensent que, dans le domaine de la sexualité, les jeunes peuvent leur donner des leçons. »* Ils s'habillent comme les adolescents, font de la moto, écoutent leur musique, envient la façon dont ils les imaginent faire l'amour.

Des parents s'étonnent parfois : *« Comment, tu as dix-sept ans et tu n'as pas encore eu de relation sexuelle ? »* Le docteur Tordjman rapporte l'histoire d'une *« mère surprise par son fils avec son amant et qui — tout naturellement — l'avait invité à se joindre à eux. » « Je connais un garçon à qui sa mère, qui venait de quitter son mari, a demandé de l'informer sur le plan sexuel »,* raconte une lycéenne. Les adolescents seraient-ils devenus les initiateurs des adultes ? La charge n'est-elle pas trop lourde ?

« A DIX ANS Y A-T-IL DES RISQUES ? »

Des élèves, dont l'anonymat a été respecté, ont posé les questions les plus inattendues au cours des séances d'éducation sexuelle. En voici quelques-unes :

« Le rapport sexuel se fait-il si inconsciemment que la femme se trouve perplexe lorsqu'elle a un retard ? » (Une fille de sixième.)

« Qu'apporte l'amour (à part l'expérience) ? » (Un garçon de sixième.)

« Est-il vrai que certains hommes doivent éjaculer trois fois pour purifier leurs spermatozoïdes ? » (Sixième.)

« Comment un œuf d'oiseau peut sortir du corps de la femelle ? » (Cinquième.)

« Est-ce dangereux de faire l'amour dans un lit ? » (Cinquième.)

« Faut-il se laisser faire ou appuyer sur un testicule pour faire passer le spermatozoïde ? » (Fille, cinquième.)

« Peut-il y avoir, des fois, des bébés qui sont obligés de porter des lunettes deux semaines après leur naissance ? » (C.M.1.)

« Quelle est la taille et le poids d'un ovule ? » (Quatrième.)

« Si on a dix ans et qu'un garçon vous aime, peut-il y avoir des risques ? » (C.M. 2.)

L'information manquée

Les appels téléphoniques reçus par le Centre d'information sur la régulation des naissances, la maternité et la vie sexuelle (C.I.R.M.) (1) font ressortir deux préoccupations principales. *« Les questions sur le premier rapport sexuel sont très nombreuses,* explique Mme Fragonard, *et la moitié des communications portent sur les méthodes contraceptives. D'autre part, la quasi-totalité des correspondants estiment que le plaisir doit absolument accompagner la relation sexuelle. Les filles trouvent normal d'accéder à la jouissance et les garçons veulent la partager avec leur partenaire. »*

Cette libération, cette « sagesse sexuelle », sont loin cependant de confiner à la licence. Les pulsions des jeunes sont réfrénées. Les tabous sont vivaces, la vieille morale tient bon. Les parents ne l'abandonnent pas sans lutter. Les jeunes eux-mêmes ne rejettent pas les schémas traditionnels.

L'information sexuelle ne dit pas tout. Elle n'est pas toujours bien faite et, trop souvent, elle arrive trop tard. *« Quatre heures d'information sexuelle par an,* explique Mme Françoise de Boissieu, secrétaire générale du Conseil supérieur pour l'éducation sexuelle, *c'est trop peu. Cette éducation devrait commencer dès le plus jeune âge et il faudrait s'interroger sur les motivations de ceux qui s'en occupent. »* C'est le professeur de sciences naturelles qui se charge habituellement de cette information. Trop souvent il « médicalise » le sujet... pour mieux l'escamoter. On se raccroche aux planches anatomiques sur lesquelles le sexe est réduit à la forme et à un organe de reproduction. *« On n'avait pas fait la relation avec notre propre corps »,* disent des élèves infirmières. *« La contraception orale permet de tourner la difficulté, mais on est plus discret sur le préservatif masculin ; on explique souvent très mal son utilisation parce qu'on n'ose pas parler de l'érection, donc du plaisir »,* remarque le Dr Danielle Rotterdam, généraliste, animatrice du Mouvement action-santé (MAS). *« Le prof qui nous a fait le cours, quand on lui a demandé de nous parler de la jouissance, nous a répondu que c'était pas la question »,* s'étonne un écolier d'Ivry.

Inhibition et écran

Comment éviter que cette information très « subjective » ne soit empreinte de l'idéologie, des timidités, des croyances sexuelles des adultes *eux-mêmes* ? Malgré leurs efforts pour « faire jeune », certains ne parviendront jamais à comprendre ces garçons et ces filles qui s'aiment avant le mariage, sans le moindre goût de péché, qui n'imaginent pas un seul instant que le plaisir solitaire rende sourd ? Ces inhibitions font écran au point que parfois l'information devient incompréhensible. Des ombres demeurent. Des terres inconnues... *« Je connais un garçon,* raconte une lycéenne, *qui a rigolé la première fois qu'il a vu une fille éprouver du plaisir, il ne savait pas que c'était possible. »*

Quand les adultes sont « libérés », quand les jeunes sont informés, la loi freine le mouvement. *« Dans les camps de vacances mixtes, la réglementation nous interdit,* explique M. Maurice Guenzi, chargé des centres de vacances au service municipal de la jeunesse d'Ivry, *de faire dormir les garçons et les filles dans une même pièce, les sanitaires doivent être séparés. S'il arrive qu'une adolescente soit enceinte, la jurisprudence prévoit que le directeur du camp doit s'acquitter d'une pension alimentaire ! »* Il n'empêche que les camps de vacances sont souvent l'occasion d'une première rencontre et parfois d'une première relation sexuelle. *« Depuis trois ou quatre ans, l'évolution s'est accélérée,* observe M. Guenzi, *on ne peut plus empêcher un garçon et une fille de s'embrasser sans se couvrir de ridicule. »*

En ville, au retour, c'est la recherche d'un lieu tranquille qui préoccupe les jeunes. Dans la plupart des maisons de jeunes, il est interdit de s'embrasser : *« Ce sont des lieux d'activité, pas des maisons de rendez-vous »,* disent les responsables. Le cinéma, c'est cher. Le mieux, c'est encore les caves aménagées à l'insu des parents. Car, si la loi entrave les désirs des plus entreprenants, la famille est souvent encore plus sévère que la loi. *« A partir de quatorze ans, les parents hésitent à envoyer leur fille en camp d'adolescents »,* reconnaît M. Guenzi. *« Ils sont déroutants,* dit une adolescente de quatorze ans, *ils sont contre la pilule en général, mais s'il s'agit de leur fille ils sont pour. »* Ou bien : *« Ils acceptent que leurs enfants aient des relations sexuelles, mais ils ne veulent pas que ça se passe chez eux ». « La société nous allume et elle ne nous donne pas la possibilité de jouir. C'est dommage de devoir se cacher »,* regrette un garçon d'une quinzaine d'années, mais un autre le désapprouve : *« Ce n'est pas digne de faire ça sous le toit de son père. »* L'obstacle aux débordements sexuels, aux « turpitudes », dont ils sont si souvent accusés, ne vient-il pas des jeunes eux-mêmes ?

« Les filles manquent toujours autant d'initiative », déplore une *représentante d'un groupe :* Femmes d'un lycée de banlieue, *« elles sont persuadées que c'est au garçon de tenir le volant. Les garçons, eux, ne se préoccupent guère de la contraception, c'est à la fille de se débrouiller, et pas une pour dire : « J'en ai marre de me pilules pour toi ».*

Un certain « conformisme » ressort des questions anonymes posées par les élèves au cours des réunions d'éducation sexuelle. *« Peut-on consumer (sic) l'amour après trente ans »,* s'inquiète un garçon du C.M.2. Beaucoup de filles attendent le prince charmant et rêvent de Tristan et d'Iseult. Mme Kahn-Nathan en conclut que *« dans les couches profondes de la sexualité, il n'y a pas de grands changements ».*

Mme Denise Stagnara, qui, depuis vingt-cinq ans, organise à Lyon des réunions d'éducation sexuelle, se félicite de cette stabilité. *« Les jeunes,* dit-elle, *font aujourd'hui l'amour par conformisme, mais, au fond de leur cœur, ils souhaitent le mariage et la fidélité ; souvent, si les filles acceptent, c'est parce qu'elles ne veulent pas perdre le garçon qu'elles aiment. »* A ce sujet, le docteur Tordjman avance des statistiques (voir plus haut).

« Ils ont besoin de s'identifier aux adultes, explique le docteur Tordjman, *or le schéma métro-boulot-dodo est pour eux inacceptable ; ils se révoltent ou se réfugient dans des nirvanas. »*

En 1968, le « tabou » du plaisir a sauté. Depuis, les adolescents ont entrepris une reconquête de leur corps, de leurs sensations — la drogue n'est pas étrangère à cette quête — mais si la sexualité s'est dégagée du moralisme, elle a souvent trouvé les ornières d'une nouvelle normalité. Une règle une fois encore établie par les adultes. Les angoisses devant un corps qui se transforme, les questions sur la précocité des règles, la nécessité des rapports sexuels, du plaisir, sont étroitement liées à un nouveau discours officiel : celui des adultes et des « spécialistes ». Le sujet de philosophie au baccalauréat n'était-il pas cette année à Bordeaux : *« La libération du désir peut-elle constituer un idéal moral ? »* Question d'adulte.

Selon M. Guy Avanzini, professeur de sciences de l'éducation, les adolescents ne revendiqueraient plus aujourd'hui une libération sexuelle — elle est acquise — mais une vie plus naturelle, une meilleure organisation de la production.

Dans un petit appartement « squatterisé » du 20e arrondissement, quatre ou cinq jeunes essaient de ronger les rets. *« Pour moi,* dit une jeune fille, *la libération sexuelle n'existe pas, parce qu'on n'est pas libre sexuellement quand on travaille. Les petites nanas, quand elles ont fini leur boulot comment peuvent-elles faire l'amour ? » « Nous, nous ne travaillons pas,* dit un garçon, *c'est dangereux parce que nous sommes des hors-la-loi, des marginaux, des sauvages, mais on fait l'amour quand on veut, le temps qu'on veut. » « Le plaisir ça peut aller très loin, tu peux en crever,* ajoute un troisième, *mais si tu passes ta vie à baiser, tu feras jamais de la musique... »*

FIN

(1) CIRM, 29, boulevard Raspail, 75006 Paris, du lundi au vendredi (de 9 h. à 18 h.), tél. 544-56-46.

ELLES SONT MOINS DE SEPT CENTS « CIVILES »

La police : un métier de femme ?

Désormais les « candidats de sexe féminin » pourront être admis à se présenter aux concours de recrutement de « gardiens de la paix de la police nationale », ainsi que le prévoit un décret paru récemment au Journal officiel. « L'arrêté portant ouverture des concours fixera le nombre des postes qui leur seront réservés. (...) Les modalités de ce concours et les conditions d'aptitude physique des candidates seront fixées par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé de la fonction publique. » Les femmes, déjà admises à postuler les fonctions de commissaire, d'inspecteur ou d'enquêteur, sont cependant peu nombreuses dans la police, et leur intégration ne se fait pas sans difficulté.

« Entrez dans la police nationale : un métier d'homme. » Cette affiche que l'on peut encore voir aujourd'hui dans certains commissariats ne reflète plus la réalité. Des femmes occupent actuellement dans la police des postes de responsabilité : dix commissaires en service actif, huit élèves commissaires (soit 0,98 % des effectifs), trois cent quatre-vingt-quatorze inspecteurs (2,95 %) et deux cent quarante et un enquêteurs (6,97 %). Au total moins de sept cents « civiles ». Cela commence à faire beaucoup, trop même, au goût de certains. Quand on leur demande ce qu'ils pensent de cette évolution, rares sont les hommes qui l'approuvent. Certains affirment très haut ce que beaucoup pensent tout bas : *« Cela correspond plus à une mode qu'à une nécessité. »*

Pourtant, les premières femmes policiers ne datent pas d'hier. Dès 1935, la préfecture de police a recruté des « assistantes de police » parmi les assistantes sociales. Leur rôle était alors de dépister les jeunes vagabonds. Sous le régime de Vichy, en 1943, ces « assistantes » obtiennent leur intégration au sein de la police judiciaire. Quelques mois plus tard on créait la brigade de protection des mineurs, chargée de la prévention de la délinquance des enfants et des adolescents. En 1953, les femmes peuvent se présenter au concours d'inspecteurs, munies d'un simple baccalauréat, comme leurs collègues masculins, le diplôme d'assistante sociale n'étant plus exigé. En 1968, les services de la préfecture de police de Paris et de la Sûreté nationale de province fusionnent : la police nationale naît. Plus rien ne s'oppose — dans les textes, tout au moins — à ce que les femmes inspecteurs travaillent en province. A une condition toutefois : qu'elles soient affectées aux « mineurs ».

Danièle Berton, membre du bureau du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), regrette que cette *« spécialisation liée au sexe »* ait duré si longtemps. Elle se souvient encore de l'époque où les cours de renseignements généraux et de sécurité publique étaient remplacés, pour les femmes, par des conférences de protection maternelle et infantile (P.M.I.), sur l'art de faire un biberon ou les moyens de prévenir les maladies vénériennes...

En 1973, les femmes peuvent se présenter au concours d'enquêteurs. L'année suivante, elles obtiennent d'exercer leurs fonctions ailleurs qu'aux « mineurs » : renseignements généraux, sécurité publique, police judiciaire. S'en trouvent timidement. La D.S.T. et les brigades spécialisées se montrent plus réticentes. A Paris, on compte aujourd'hui une femme à la brigade des stupéfiants, une autre à la brigade criminelle ; deux viennent d'entrer à la brigade d'intervention, plus connue sous le nom d'anti-gang.

Concurrence plus sévère

« Les policiers ont beaucoup de mal à nous admettre, confie Danièle Berton, *le mythe du policier « viril » a la vie dure, aussi nous dirige-t-on vers des postes subalternes, en nous confiant surtout des tâches administratives. »* Les différences de fait apparaissent dès la préparation des concours. Le baccalauréat suffit pour se présenter à celui des inspecteurs, mais on constate que les femmes possèdent le plus souvent des diplômes universitaires, car la concurrence est bien plus sévère pour elles : 393 postes étaient offerts aux hommes (4 104 candidatures) en 1978 contre 60 aux femmes (1 355 candidatures). Même phénomène chez les enquêteurs. Quand le B.E.P.C. suffit, réglementairement, les candidates sont bien souvent bachelières. Là encore, 225 postes ont été attribués en 1978 aux garçons contre 25 seulement aux filles. Le classement distinct — aujourd'hui supprimé — a longtemps favorisé les injustices : des élèves mieux notées obtenaient des postes moins enviables.

Certaines parviennent néanmoins à pénétrer les territoires « masculins ». Odile travaille ainsi depuis un an à la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (B.S.P.). Originaire des Vosges, elle ne cache pas qu'elle est entrée dans la police un peu par hasard. Titulaire d'un diplôme de lettres qui n'offrait guère de débouchés, elle a passé plusieurs concours : ergothérapie, orthophonie, police. Elle a réussi le dernier... Son classement lui permet, en 1974, de choisir un poste dans la sécurité publique. Pendant deux ans et demi elle travaille en commissariat. Tâches essentiellement administratives : reçu de plaintes, procès-verbaux, *« rien que de la paperasserie ».* De temps en temps, pourtant, de petites enquêtes, mais aussi quelques sales boulots : *« Un vieux cadavre, un noyé en décomposition, c'était souvent pour moi ».* Elle comprend vite qu'il vaut mieux proposer d'aller à la morgue pour couper court aux insinuations : *« Certains hommes faisaient tout pour éviter ce genre d'affaires, mais, si j'avais tenté d'y échapper, on m'aurait reproché de ne pas tenir le choc ».*

Chez les cow-boys

Elle rêve d'action et demande sa mutation à la police judiciaire. C'est ainsi qu'elle se retrouve seule, un beau matin, au milieu des cent vingt « cow-boys » de la B.S.P. Certains se sont empressés de lui faire remarquer qu'en cas d'interpellation difficile elle ne ferait « pas le poids ». *« Alors que l'usage de la force physique ne représente même pas 10 % des cas. »* On admet aujourd'hui volontiers que sa présence est une aide précieuse pour les filatures. Deux hommes qui bavardent dans un bar attirent davantage l'attention qu'un « couple ». Mais parce qu'elle est la seule femme du la B.S.P., elle finit, malgré tout, par se faire remarquer : *« Aux Puces, lors d'une descente, en dix minutes je suis grillée. »*

Son patron, le commissaire André Solères, en est conscient. Il souhaiterait étendre l'« expérience ». Toutefois, l'arrivée d'une autre femme pourrait ranimer les vieilles querelles, réveiller les préjugés. La venue d'un nouveau suscite généralement moins de remous.

En dépit de petits tracas, de réflexions — *« jamais méchantes »,* — cette blonde âgée de vingt-six ans est passionnée par son métier. Son succès au concours d'officier de police judiciaire (O.P.J.) l'autorise maintenant à procéder elle-même à une perquisition ou à décider une garde à vue. Mais il n'est pas certain qu'elle trouve un poste d'inspecteur principal à la P.J. Elle ne craint donc qu'une chose : retourner à la sécurité publique. *« C'est monotone. »*

Et puis, les réactions du public sont déconcertantes. Lorsqu'ils se trouvent en face d'une femme, les gens demandent parfois à parler *« à un vrai policier »...* Célibataire, Odile n'envisage pas de se marier pour l'instant. *« Il est trop difficile de concilier vie professionnelle et vie familiale »,* avoue-t-elle.

Odile est avant tout policier. Enquêteur de police depuis 1974, Hélène veut, à l'inverse, rester d'abord femme. Elle aurait bien aimé se présenter au concours d'inspecteur, cette année, *« pour avoir plus de responsabilités ».* Elle a le niveau nécessaire : un DUEL de psychologie. Mais il n'y a pas de crèche à Cannes-Ecluse, aussi voit-elle mal son mari *« se débrouiller seul avec les enfants ».* Ces derniers ont respectivement trois ans et dix mois. *« Femme avant d'être policier »,* elle a choisi de travailler en commissariat, *« à cause des horaires réguliers »* (9 heures-19 heures) qui lui permettent de voir sa famille. Elle reconnaît que ses grossesses ont été *« un handicap pour sa carrière »,* car *« une absence de trois mois dans un service, c'est gênant ».* Sa principale activité : le secrétariat *« de toute façon »,* car *« les femmes sont dirigées d'emblée vers les machines à écrire ».*

Dans un projet déposé récemment au Sénat, Mme Brigitte Gros souhaite voir une femme inspecteur dans chaque commissariat, plus spécialement chargée de l'accueil des victimes de viols. Pour Hélène, la nécessité n'est pas évidente : *« Ces affaires sont rares. De plus, rien ne prouve qu'une femme préfère s'adresser à une autre femme. »* Elle comprend qu'on puisse à la rigueur leur laisser le choix, mais ressent une certaine inquiétude : *« Les mineurs autrefois, les affaires de viols demain : toute spécialisation « féminine » risque de nous enfermer dans un ghetto. »*

Du mal à dire « patron »

Ce qui est vrai au niveau d'inspecteur l'est encore plus à l'échelon supérieur. M. Robert Pagès, directeur de l'école des commissaires de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), est cependant convaincu que *« les femmes ont un grand rôle à jouer dans la police ».* Il rappelle en souriant que la direction de la police judiciaire de Francfort est confiée à une femme et qu'il y a vingt ans une Turque travaillait, déjà, à Interpol.

Depuis que le concours des commissaires s'est ouvert aux femmes, en 1975, M. Pagès a vu passer dix-huit élèves : quatre la première année, six en 1976, huit cette année. *« Toutes possédaient au moins une maîtrise* (lettres ou droit en général), *souvent deux licences, parfois un D.E.A.* (criminologie) ». Une licence suffit, mais le concours est extrêmement difficile. Cent vingt-deux femmes se sont présentées en 1978, alors que cinq postes seulement leur étaient offerts (on comptait dans le même temps huit cent treize candidatures masculines pour cinquante-huit postes).

Pourquoi ont-elles choisi cette carrière ? La plupart voulaient *« travailler en équipe », « avoir des contacts humains »* et *« exercer des responsabilités ».* Certaines auraient pu tout aussi bien être magistrats — *« nous poursuivons les mêmes buts qu'eux »,* confie l'une d'elles —, mais *« le goût de l'aventure »* les a déterminées à s'orienter vers une voie différente.

Même si elles ne représentent que 10 % à peine des effectifs de l'école, les femmes n'ont pas le sentiment d'avoir subi la moindre discrimination. *« Les cours théoriques et l'entraînement sportif sont rigoureusement identiques »* affirment-elles.

Avant de partir en stage, elles reçoivent de l'administration un pistolet 7,65, une matraque et une paire de menottes, tout comme leurs collègues masculins.

Les premiers problèmes surgissent parfois sur le terrain : certains policiers ont du mal à se faire à l'idée de dire « patron » à une femme. Le public n'est pas moins désorienté. *« Et l'inspecteur, c'est votre chef ? »,* a-t-on demandé à l'apprentie commissaire... Elles en sourient, et constatent qu'elles *« essuient les plâtres »,* mais que *« bientôt ce sera entré dans les mœurs ».*

Il faudrait pour cela que leurs collègues soient les premiers à les accepter, ce qui n'est pas toujours le cas. On pouvait encore lire récemment dans un numéro spécial de la *Revue de la police nationale* sur la formation des personnels de police — à propos du recrutement féminin : *« Il apparaît que l'effort entrepris trouvera pourtant rapidement ses limites, tant il est vrai que beaucoup de missions policières s'accommodent mal de la condition physique de la femme et d'un certain manque de disponibilité. »* N'a-t-on pas dit la même chose autrefois pour les médecins, les magistrats, les pilotes de ligne ou les conducteurs d'autobus ?

CORINE LENFANT.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

JUSTICE

Le fric-frac dans une banque d'Annecy : une employée inculpée.

Neuf mois d'enquête auront été nécessaires à la police judiciaire d'Annecy et à la sûreté urbaine pour retrouver les auteurs du cambriolage de la Banque française pour le commerce, située rue d'Aléry à Annecy. Pendant le week-end du 11 novembre 1977, 51 coffres avaient été éventrés à l'aide d'un chalumeau oxyacétylénique. Le montant du vol avait été estimé à 2,5 millions de francs *(le Monde* du 15 novembre 1977).

Dès le début de l'enquête, les policiers considéraient que les malfaiteurs avaient bénéficié de complicités à l'intérieur même de la banque. Celle-ci était d'ailleurs peu protégée. A la différence des autres banques annecyennes, aucun système d'alarme ne la reliait directement au commissariat de police. D'autre part, l'accès à l'armoire des coffres se faisait directement depuis le hall de l'établissement.

C'est une employée de la Banque française pour le commerce, Mme Christine Desbiolles, âgée de vingt-sept ans, qui a fourni aux quatre cambioleurs, tous originaires de la région d'Annecy, les renseignements nécessaires à cette opération, qui dura environ seize heures.

Les policiers ont pu établir que la même bande avait participé, le 28 mai 1977, au cambriolage d'une manufacture d'Annecy, la société Chatenoud, spécialisée dans la fabrication de pièces de bijouterie. Elle avait emporté une série d'objets en argent (chaînes de gourmettes, médailles), d'une valeur de 664 000 francs. Là aussi, une complicité interne avait joué. C'est le mari de Mme Desbiolles, agent de maîtrise dans cette société, qui « donna » l'affaire. Les auteurs des deux vols, leurs complices chargés d'écouler les objets dérobés, ainsi que les époux Desbiolles, ont été inculpés et écroués. — *(Corresp.)*

Recherché par la R.F.A., un activiste irlandais est arrêté près de Cannes.

Les policiers de la sûreté urbaine de Cannes et de la police judiciaire de Nice ont appréhendé, mercredi 9 août, dans une villa de Port-la-Galère, à Théoule (Alpes-Maritimes), où il résidait depuis quelque temps avec des amis, un ressortissant irlandais qui fait l'objet de recherches dans plusieurs pays, aux Etats-Unis et au Canada notamment.

James Joseph MacCann, originaire de Belfast ou de Drogheda (Irlande), âgé de trente-six ou trente-neuf ans, selon ses déclarations contradictoires, a été arrêté après que la police française eut été saisie d'un mandat d'arrêt délivré à son encontre le 5 novembre 1973 pour tentative d'assassinat par le tribunal cantonal de Moenchengladbach (R.F.A.).

On reproche à MacCann, présenté comme « terroriste », d'avoir fait sauter, le 15 septembre 1973, le quartier général des troupes britanniques dans cette ville. Les deux engins de forte puissance qui avaient explosé avaient causé d'importants dégâts, mais n'avaient fait aucune victime.

Sitôt connue son arrestation, les autorités judiciaires allemandes ont adressé aux policiers français une demande d' « *arrestation provisoire à titre extraditionnel* ».

MacCann, pour qui l'arrestation n'est « *qu'un coup monté par les services secrets britanniques* », a été déféré au parquet de Grasse et écroué. A Londres, le ministère de l'intérieur se refuse à tout commentaire. — *(Corresp.)*

● *Attentat contre la prison de Montpellier.* — Un engin explosif de faible puissance a été lancé ce jeudi 10 août, vers 2 heures, contre la maison d'arrêt de Montpellier (Hérault). L'attentat a été revendiqué par le « groupe autonome libertaire » qui entendait « *attirer l'attention de l'opinion publique sur le sort de Vincente Dominguez, Maria Fernandez, Conception Martinez et André Mira, emprisonnés à Barcelone et à Madrid depuis janvier 1978* », et réclamer la libération de MM. Bernard Montez, Daniel Villanova, Christian et Pierre Segura, incarcérés à Nîmes depuis juillet dernier, après un attentat contre la Maison d'Espagne *(le Monde* du 4 juillet), ainsi qu'un correspondant anonyme devait le déclarer au bureau de l'A.F.P. de Montpellier.

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Le *Journal officiel* du jeudi 10 août, publie la citation à l'ordre de la nation de M. Patrick Amico, vingt ans, mort le 7 août, en luttant contre un incendie de forêt près d'Ajaccio (*le Monde* du 9 août). « *Militaire du contingent, intelligent, dynamique et travailleur, d'un dévouement et d'un courage exemplaires* », M. Amico effectuait son service militaire dans l'unité d'instruction de la sécurité civile n° 7 à Brignoles (Var).

● *Le tribunal de Paris, statuant en référé, a refusé,* mercredi 9 août, d'accorder une provision à Mme Messias, une ressortissante portugaise, qui réclamait 5 000 francs à la SONACOTRA après l'incendie qui a détruit le 2. avril une cité de transit à Saint-Denis (*le Monde* du 5 août), et au cours duquel elle avait été blessée à la colonne vertébrale en sautant du premier étage pour échapper aux flammes. Elle a simplement obtenu la nomination de deux experts commis pour examiner son état de santé.

● *Gréoux-les-Bains : septième inculpation.* — Le docteur Félix Magnani, soixante-quatre ans, médecin-conseil de la caisse primaire d'assurance maladie des Alpes-de-Haute-Provence, a été inculpé, mercredi 9 août, de complicité d'escroquerie par M. Daniel Bachasson, juge d'instruction à Digne, chargé de l'enquête sur le fonctionnement de l'établissement thermal de Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence). Il est notamment reproché au praticien d'avoir ignoré que les soins d'hydrothérapie et les massages prescrits par les médecins étaient pratiqués par du personnel non qualifié.

D'autre part, une nouvelle direction des thermes vient d'être désignée et devrait permettre à l'établissement de reprendre les inscriptions des curistes qui avaient été suspendues pendant plusieurs jours.

● *L'affaire de drogue de Fleurance.* — Les policiers du S.R.P.J. de Toulouse (Haute-Garonne) ont saisi, mardi 8 août, à Bordeaux, 44 kilos de haschisch destinés au docteur Richard Hurpy de Fleurance (Gers) inculpé et écroué à Toulouse avec trois autres personnes pour trafic de stupéfiants (*le Monde* des 1er et 3 août). La drogue se trouvait à l'intérieur d'une Land-Rover appartenant au médecin, qu'il avait fait rapatrier par bateau de Dakar, au Sénégal, où il avait effectué un voyage au mois de juillet.

CARNET

Naissances

— Caroline ELIACHEFF et Marin KARMITZ, Nicolas et Jeremy, ont la joie d'annoncer la naissance de

Nathanaël,

Paris, le 8 août.

— Christian THOMAS-CRITON et Christiane, née Andrieux, ont la joie d'annoncer la naissance de

Aude,

Paris, le 6 août.
105, rue de Lourmel,
75015 Paris.

— M. Guy ISRAEL et Mme Ulrike GRISEL laissent à Judith la joie d'annoncer la naissance de

Géraldine,

Paris, le 8 août 1978.

— M. Pierre-Jean DUFIEF et Mme, née Anne-Simone Razouls, ont la joie de faire part de la naissance de

Vincent,

le 7 août 1978.
38, rue de la Plage,
29146 Telgruc-sur-Mer.

Mariages

— M. et Mme Albert DRUHET,
M. et Mme Serge MARLIER,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Alain,

qui a été célébré dans l'intimité, le 12 août 1978.
Place de l'Eglise, 23230 Gouzon.
17, rue Augereau, 75007 Paris.

Décès

GÉRARD DE BROISSIA

La vicomtesse Gérard de Froissard de Broissia,
Le vicomte Patrice de Froissard de Broissia,
Le comte et la comtesse Ghislain de Bueil et leurs enfants,
M. et Mme Yves Mabot de La Querantonnais et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu du

vicomte Gérard de FROISSARD de BROISSIA,

chevalier de la Légion d'honneur,

le 10 août 1978, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'église de Domblans (Jura), lundi 14 août, à 15 heures.

Une messe sera célébrée à Paris, ultérieurement.

Blandans,
39210 Voiteur.

[Né le 25 octobre 1900, M. Gérard de Broissia, après avoir achevé ses études de droit à Dijon, fut jusqu'à sa retraite président-directeur général de la Société Misolal, administrateur de la Société française des travaux publics et des Ateliers de constructions mécaniques des essieux et ressorts (Acmer).

M. Gérard de Broissia était l'un des associés fondateurs de la S.A.R.L. « le Monde ». Prenant une part active aux assemblées, il suivit avec intérêt et compétence le développement de notre journal.

« Le Monde » adresse à Mme Gérard de Broissia, à ses enfants et petits-enfants, l'expression de ses condoléances émues.]

— Lyon, Annecy, Paris, Pau.
Mme Jacques Brun,
M. et Mme Jean-Pierre Pitance et leurs enfants,
M. et Mme Alain Brun et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Segré et leurs enfants,
M. et Mme Michel Brun et leurs enfants,
M. et Mme Charles Noël et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BRUN,

professeur
de clinique de pneumo-phtisiologie,
à la faculté de médecine
de Lyon,
membre correspondant
de l'Académie de médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu subitement à Hyères (Var), le 2 août 1978, à l'âge de soixante-huit ans.

Les funérailles religieuses ont été célébrées le mardi 8 août, à 9 heures, en l'église de Sainte-Croix (Lyon-2e).

— Les religieuses de Notre-Dame-de-Sion
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Sœur EMMA,

née Michelle Bourdrel,
survenu à Marseille, le 28 juillet 1978.
Notre-Dame-de-Sion,
231, rue Paradis,
13006 Marseille.

— Mme Maurice Henry, née Suzanne Vacherot,
M. et Mme Michel Henry et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Henry et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice HENRY,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
administrateur de sociétés,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 7 août 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, avenue de la Division-Leclerc,
92000 Châtillon-sous-Bagneux.

— Mme Benjamin Knopf,
Le docteur et Mme Alain Knopf,
Le docteur et Mme Jean Azerad,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Benjamin KNOPF,

survenu le 10 août à Paris.

Les obsèques auront lieu lundi 14 août, au cimetière de Pantin.

Rendez-vous à 10 h. 45, à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

4, boulevard de Clichy,
75018 Paris.

— Mme Michel Raisin-Dadre, son épouse,
M. et Mme Henri Roure,
M. et Mme Jean-Michel Barral,
M. et Mme Francis Collignon, ses enfants,
Antoine, Denis et Isabelle Roure,
Christophe et Pauline Barral,
Céline et Benoît Collignon,
ses petits-enfants,
Ses neveux, ses beaux-frères, ses belles-sœurs,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel RAISIN-DADRE,

survenu à Saint-Aignan-sur-Cher, à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 8 août 1978, à Jailly (Nièvre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Il y a plusieurs demeures dans la demeure de mon père. »

Jean XIV. 2.

Le Bourg, 41110 Pouillé.
20, avenue de Breteuil,
75007 Paris.
1, rue de Mouzin, 78230 Le Pecq.
65, rue de Paris, 60700 Fleurines.

— Mme Georges Thouret,
M. et Mme Jean-Louis Thouret,
M. et Mme Guy-François Cupillard,
M. et Mme Jean-Marie Pache,
Et leurs enfants,
La famille Simonet,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Georges THOURET,

survenu le 9 août 1978, à Grenoble, dans sa soixante-quatorzième année.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 11 août, à 10 heures, en l'église de Saint-Martin d'Uriage.

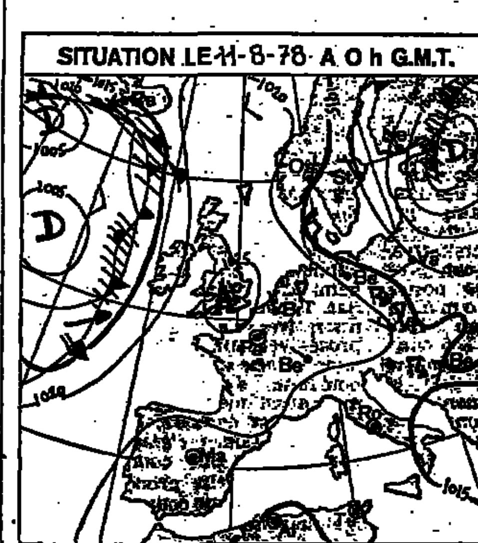
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11-8-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.8.78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 août à 0 heure et le vendredi 12 août à 24 heures :

La perturbation située vendredi matin au large de l'Europe occidentale se dirigera vers les îles Britanniques. Sa partie méridionale pénétrera en France, mais elle y sera peu active.

Samedi 12 août, les brumes et les brouillards seront nombreux au lever du jour, sauf sur les Alpes et les régions méditerranéennes, où le ciel sera peu nuageux. Dans la journée, le beau temps prédominera sur l'ensemble du pays, le ciel étant toutefois plus nuageux que la veille en Bretagne et en Normandie. Les vents seront modérés de sud-ouest près de la Manche et de la mer du Nord, faibles ailleurs. Les températures maximales, sans grand changement dans le Nord-Ouest et le Nord, seront en hausse sur le reste du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 11 août, à 8 heures, de 1 024,1 millibars, soit 768,1 millimètres de mercure.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 17 degrés ; Amsterdam, 21 et 14 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 21 et 13 ; Bruxelles, 21 et 12 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 23 et 10 ; Genève, 18 et 6 ; Lisbonne, 31 et 16 ; Londres, 19 et 10 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 20 et 13 ; New-York, 27 et 23 ; Palma-de-Majorque, 27 et 17 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 20 et 14.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 août ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 22 et 10 ; Brest, 18 et 9 ; Caen, 17 et 11 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 20 et 6 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 20 et 9 ; Lyon, 20 et 9 ; Marseille, 25 et 15 ; Nancy, 19 et 9 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 11 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 19 et 10 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 24 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Visites, conférences

SAMEDI 12 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 23, rue de Sévigné, Mme Pennec : « Collections révolutionnaires du musée Carnavalet ».

15 h., 7, rue de Jouy, Mme Ferrand : « Hôtel d'Aumont ».

15 h., 6, place Furstenberg : « Les derniers jours de Delacroix » (Histoire et archéologie).

15 h., arc de triomphe du Carrousel : « Le château hanté des Tuileries » (Paris et son histoire).

15 h., métro Cardinal-Lemoine, M. R. Guérin : « Le Paris gallo-romain » (Templia).

15 h., 16, rue Cadet : « Le musée du Grand Orient de France » (Tourisme culturel).

15 h. 15, cour Carrée du Louvre, porte de l'Horloge : « Le palais du Louvre » (Visages de Paris).

DIMANCHE 13 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 9 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Orléans ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Hôtel du duc de Sully ».

10 h., place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (A travers Paris).

15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Barbier : « Splendides salons du ministère des finances » (entrées limitées).

15 h. 30, boulevard Ménilmontant, Mme Camus : « Tombes célèbres du Père-Lachaise ».

15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Ferrand : « Les salles du Conseil d'Etat » (entrées limitées).

15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « Histoire et visite de la Salpêtrière » (Histoire et archéologie).

15 h., métro Corvisart : « La Bièvre mystérieuse » (Paris inconnu).

15 h., devant l'Institut, 11, quai Conti : « De la célèbre coupole de l'Institut aux maisons provinciales du quartier » (Paris et son histoire).

15 h., métro Saint-Paul, M. R. Guérin : « Les hôtels secrets du Marais » (Templia).

15 h., angle rue de Vaugirard et rue de Condé : « Le Sénat au Palais du Luxembourg » (Visages de Paris).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 août 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 73-855 du 5 septembre 1973, relatif à la composition et au fonctionnement des comités économiques et sociaux institués par la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions ;

● Pris pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services et relatif aux taux maximal d'acide érucique dans les huiles et graisses destinées à l'alimentation humaine ainsi que dans les denrées alimentaires additionnées d'huiles ou de graisses.

LOTO

TIRAGE N° 32 DU 9 AOUT 1978

3 — 16 — 18 — 21 — 40 — 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 8

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	2 220 442,40 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	130 614,20 F
5 BONS NUMEROS	6 924,40 F
4 BONS NUMEROS	129,40 F
3 BONS NUMEROS	11,60 F

PROCHAIN TIRAGE JEUDI 17 AOUT 1978

VALIDATION JUSQU'AU MERCREDI 16 AOUT 1978 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 149

HORIZONTALEMENT

I. Pour se mettre au travail, elles doivent attendre qu'on publie les bans ; Sa valeur se juge à son titre. — II. En première audition ; Un coup dans le nez. — III. Refus d'insulaires ; Rien ne semblait devoir échapper à son œil vigilant ; Peut se dire à un ami ; Comblait les vœux du troubadour. — IV. Rendre plus noir ; Le programme des réjouissances. — V. Qu'on n'attendra pas longtemps ; Traita comme un dieu. — VI. Eau courante ; Roi de Thèbes ; Pas divulgué. — VII. Est réfractaire ; Préfixe ; Farineux ; Préposition. — VIII. Il trisse ; Ses pièces ont toujours du succès ; Base d'accords ; Vieux caractère. — IX. De l'eau dans une botte ; Grande, au Brésil ; Emplacement pour un point. — X. Se moquent de tous les obstacles ; Garnissions une poche. — XI. Vieux mot ; Sorte de cruche ; Manière d'aller. — XII. N'est donc plus très net ; Capable de mordre ; Aux confins de la Picardie. — XIII. S'élève, invisible, vers les plus hautes altitudes ; Matière première ; Se vide après une consultation. — XIV. Peut venir à l'oreille ; Qualifie une blancheur ; En fin de compte. — XV. Pas maintenus ; Pronom ; Moment d'abandon.

VERTICALEMENT

1. Difficiles à raccommoder ; Voie d'eau. — 2. Ne risquent pas de passer inaperçues ; Peut être assuré par une planche. — 3. Cuvette ; Bien fixés ; Fait un travail attachant. — 4. Acquittement obligatoire ; Affaire de veine ; Risquent donc de se rouiller. — 5. Sérieux handicap pour un boxeur ; Charge croissante. — 6. Ne tient plus que rarement ses promesses ; Qu'il vaut mieux ne pas chercher. — 7. Vieilles cocottes ; Préfixe ; Centre de relégation offert aux méditations d'un jeune coupable. — 8. A étudier pour savoir dans quels cas on a droit à une réduction. — 9. Plus libre ; Titres ou figures. — 10. Abréviation ; Menu souci pour Clodion le Chevelu ; Ferai un réel effort d'imagination. — 11. Direction ; Emplacement pour les couches ; Pronom. — 12. Poissons rouges ; Exigent donc un redressement. — 13. Désinence verbale ; Utile pour boucler. — 14. Nom de famille pour des demoiselles (pluriel) ; Fruit. — 15. Preuve d'acquittement ; Bien attachés ; Promesse de grains.

Solution du problème n° 2 148

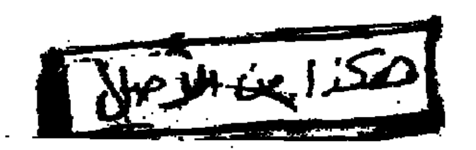
Horizontalement

I. Mentalité. — II. Avoisiner. — III. Candidats. — IV. Es ; Ilot. — V. Rilke ; Tir. — VI. Evoé ; Menu. — VII. Réglé ; Net. — VIII. Set ; Atre. — IX. Suite. — X. Ruade ; Vis. — XI. Insensée.

Verticalement

1. Macérer ; Cri. — 2. Evasives ; Un. — 3. Non ; Logeras. — 4. Tidikelt ; De. — 5. Asile ; Sen. — 6. Lido ; Au. — 7. Inattentive. — 8. Têt ; Inertie. — 9. Ers ; Ratées.

GUY BROUTY.



Le Monde *des loisirs et du tourisme*

Vacances pour un été pas ordinaire

CULTURES RÉGIONALES

Un retour au tuf de la province

D'universités d'été en festivals, de troubadours en rondes folkloriques, la culture régionale, discrète ou politique, authentique ou frelatée, se montre partout et de plus en plus sur les chemins des vacances. Elle a ses militants et ses occasionnels, ses professionnels et ses amateurs. Elle peut apparaître bon enfant, mais il lui arrive d'être ombrageuse et à l'occasion méfiante. D'une façon générale, il lui faut des adeptes sûrs ou en tout cas sérieux, plus proches du chemin de Damas que de celui des écoliers.

Il n'empêche que le temps des vacances peut être la bonne occasion d'une découverte, d'une approche, d'un approfondissement. Ces Bretons, ces Corses, ces Flandriens, ces Alsaciens, ces Basques, ces Catalans, ces Occitans qui font les « une » durant l'année sont parfaitement abordables et ne demandent pas mieux que de dire et même d'apprendre leur culture. Plus encore, quand ils la revendiquent pour telle, leur langue. Pour cela, l'heure d'été devrait être la meilleure puisque — Flandres exceptées, peut-être — ces terres de langue et de culture régionales sont toutes et par excellence *terres de tourisme*.

Mais la culture régionale recrute-t-elle ? Et d'abord, comment se voit-elle ? Voici, à quelques questions quelques réponses de M. Yves Rouquette, romancier occitan et secrétaire général de l'Institut d'études occitanes.

« D'ABORD, comment faut-il entendre selon vous le terme « culture régionale » ?

— C'est en effet ce terme qui, pour nous, est aujourd'hui source de difficulté et d'équivoque. « Culture régionale », « réalité régionale », ce sont là des expressions que nous avons longtemps employées. Nous pouvions le faire tant que n'avaient pas été mises en place les régions administratives. Du jour où ces régions administratives apparaissaient, le terme de culture régionale, pour nous, devenait tout à fait impropre, parce que la langue occitane, la culture occitane, couvrent entièrement six de ces régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Limousin, Auvergne, et partiellement deux autres : Poitou-Charentes pour la Charente occitane et Rhône-Alpes pour l'Ardèche, la Drôme et même l'extrême sud de la Loire.

» Donc continuer à parler comme avant de la culture régionale risquait de conduire à la confusion. Cela revenait à laisser croire qu'il y aurait une culture pour le Languedoc-Roussillon, une autre pour le Midi-Pyrénées et ainsi de suite. C'est justement pour éviter cela que nous avons mené une campagne pour la reconnaissance de toutes les langues nationales. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas des expressions spécifiques de la langue comme de la culture occitane selon que l'on est en Auvergne, en Languedoc, en Provence ou en Aquitaine.

— Mais cette culture, cette langue, sont-elles vraiment ressenties comme telles par l'ensemble de la population ?

— Le mouvement culturel occitan a longtemps été pris en charge par des intellectuels, des gens qui écrivaient dans la langue et que se trouvaient relativement isolés de la population. Jusqu'aux années 60, cela a même été pour nous un réel souci et même notre inquiétude. On voyait une élite qui, de temps en temps, montait une pièce. Mais cela n'avait, en effet, pas de prise sur les gens. Les choses ont changé avec les années 60. On peut expliquer cela de diverses façons. Peut-être qu'avec l'effondrement de l'empire colonial s'effondraient aussi pas mal de mythes nationalistes et sous leurs formes les plus diverses. En même temps, on voyait se manifester comme une libération d'énergie en divers points du territoire, en Corse, en Bretagne, au Pays basque. Je crois que c'est à ce moment-là que s'est produite la première réaction de l'opinion publique.

» On s'est demandé sérieusement tout d'un coup : mais au fond qu'est-ce que c'est la France ? Ces courants de culture ont été perçus alors d'autant plus qu'ils n'étaient pas sans liens avec d'autres manifestations, d'autres batailles. C'était l'affaire du Larzac, les manifestations des vignerons du Languedoc. Et les maisons de la culture, les centres dramatiques nationaux ou régionaux, se sont trouvés eux-mêmes concernés par ces sujets. On a vu aussi les chansons inspirées par ces mêmes faits connaître le succès comme certaines manifestations théâtrales un peu marginales qui s'exprimaient aussi en Bretagne à la suite d'autres faits.

Veillées d'arrière-pays

— On ne saurait donc aujourd'hui séparer culture régionale et politique ?

— C'est une constante de l'histoire. Les relations se sont établies entre la population et les créateurs de cette culture, les chanteurs, les poètes qui composent les paroles des chansons. Ce fut comme une espèce de lien entre les luttes culturelles proprement dites et les luttes pour vivre au pays. Aujourd'hui, tout le monde parle de cela. Mais les premiers messages dans ce sens sont venus d'une expression occitane. Comme ça tombait, semble-t-il, avec un malaise très profond un peu partout, il y a eu exportation du message. En ce sens, la culture régionale doit donc être tenue pour le contraire d'une crispation. En touchant un public plus vaste, on aboutit à une production artistique, culturelle, beaucoup plus grande.

— Qui se traduit comment ?

— Eh bien, par exemple, nous assistons actuellement à une augmentation de la vente et de la production de livres, à la naissance et au développement de maisons de disques relativement importantes. Dans l'enseignement, les jeunes élèves ont parfaitement « collé » à l'entreprise. Il y a une augmentation du nombre des inscriptions aux cours d'occitan. Et surtout, il y a une montée du sentiment occitan aussi bien dans toutes les classes d'âge que dans toutes les classes sociales.

— Les non-Occitans, et donc, à cette époque de l'année, les touristes, les gens en vacances, peuvent-ils s'intéresser utilement à ces réalités ?

— Ce n'est ni évident ni facile. Le mouvement politique avait été, il faut le dire, le premier à dénoncer le côté mythique du « paradis » que l'on trouverait toujours ailleurs. Il est sûr que cela a entraîné dans certaines régions des réactions violentes, et même quelquefois des agressions contre les touristes, les étrangers, les nouveaux propriétaires. Cela n'a plus lieu. Mais il faut bien reconnaître que le brassage qu'on pourrait attendre de l'été ne se fait pas du tout. Les gens qui sont à la plage restent à la plage, ceux des villages de vacances ne se montrent pas au village tout court. Quant au tourisme à la ferme, ça ne constitue qu'un petit ballon d'oxygène sans grande signification.

— Alors, plus que pessimiste?

— Ce qui se produit, c'est qu'un marché culturel d'été se crée malgré tout. Avec les vacances, les théâtres occitans, les chanteurs, les poètes trouvent l'occasion de travailler plus facilement que durant le reste de l'année. En même temps, les maires, les municipalités, les comités des fêtes se trouvent entraînés par ce courant et réservent donc certaines zones de leurs programmes pour des animations dans ce sens. On a aussi l'impression qu'on chante beaucoup en occitan. Mais, encore une fois, attention ! On ne chante pas à La Grande-Motte. Pas plus d'ailleurs que l'hiver sur les champs de neige... Mais il y a l'arrière-pays où l'on peut organiser des veillées. Seulement voilà : est-ce qu'il faut s'en réjouir vraiment ? Qu'est-ce que ça veut dire, au fond, de passer deux heures à écouter un type chanter ? Y a-t-il osmose ou seulement curiosité ?

— La curiosité est le préambule par lequel peut passer l'osmose.

— Vous savez, nos fêtes votives patronales existaient avant le tourisme. Et elles avaient lieu déjà l'été, simplement parce que le temps se prête mieux à la fête l'été. Le tourisme n'a fait qu'apporter un peu plus d'argent.

Propos recueillis par
JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(Lire la suite page 10.)



(Dessin de PLANTU.)

LUMINY, APT...

La Provence par le bon biais

L'UNIVERSITÉ d'été en Provence ? Laquelle ? La neuvième du nom qu'a tenue sur le campus de Luminy, en juillet, *« l'association pédagogique laïque Lou Prouvençau à l'Escolo »* ? Ou bien la *« Première Ecole occitane d'été »* accueillie par le lycée d'Apt du 2 au 8 août ?

La neuvième peut se prévaloir de son ancienneté, mais la première affirme *« prendre le relais du stage du « Calen » de Marseille qui s'est tenu pendant plus de trente ans, s'ajouter* (hors Provence) *à la « quatrième école occitane d'été de Villeneuve-sur-Lot » et précéder la « sixième université occitane d'été de Nîmes »*. Alors ?

Vu de loin — du nord de la Loire, — c'est clair : il s'agit d'un épisode de la sombre querelle entre frères ennemis, « félibréens » d'un côté, « occitanistes » de l'autre. Comme la France d'*avant* mars 78, la Provence serait coupée en deux, et *pour savoir ce que fait l'école* des uns, il suffirait de prendre le contre-pied des activités de l'autre. Sur place, la dichotomie est moins évidente. On retrouve certes les différences affichées — avec, en tête, la fameuse graphie « normalisée » opposée à la graphie « mistralienne », — mais ce qui fait courir les étudiants d'été à Luminy ou à Apt n'est pas fondamentalement différent.

JEAN RAMBAUD.

(Lire la suite page 10.)

Des propositions de vacances, sinon pour cet été, du moins pour le prochain. Pas n'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ?

La semaine dernière, l'artisanat ; aujourd'hui, les cultures régionales ; la semaine prochaine, les sciences.

ACCENTS



ALSACE : quatrièmes rencontres alsaciennes d'été du Cercle Schickelé, du 1er au 3 septembre 1978, au Centre d'accueil Saint-Martin, à Barr (Bas-Rhin). Ouvertes à tous. Au programme, « Les relations lexicales entre les dialectes alsacien, palatin, mosellan et badois », « Les problèmes et difficultés des maires ». Renseignements au Cercle Schickelé, 31, rue Oberlin, 67000 Strasbourg.

BRETAGNE ; cours de breton par correspondance :

— Skol Ober, 28, rue des Trois-Frères-Le-Goff, 22000 Saint-Brieuc ;

— Skol dre Lizher ar Falz, Straedt Kan - Ar Gwez, 22210 Plourin-Montroulez ;

— Skol dre Lizer, Visant Seité, Ti Carre, 29150 Châteaulin.

CORSE : Cercle Sebastianu Costa et Operata culturale Corsa, 6 *bis*, rue César-Campinchi, 20200 Bastia ;

— Maison de la culture de la Corse, palais Lantivy, 20000 Ajaccio ;

— Groupe cinématographique corse, 7, rue du Dragon, 20200 Bastia.

FLANDRES : Cercle Michel de Swaen, B 5390, 59379 Dunkerque Cedex, tél. : 66-24-08.

OCCITANIE : Université occitane d'été, Nîmes, du 3 au 9 septembre 1978. Renseignements, Institut d'études occitanes et Centre d'information et de documentation occitane (CIDO) ; tél. (67) 76-47-75, Béziers ;

— Ecole occitane d'été, Villeneuve-sur-Lot, 20 au 27 août 1978. Renseignements : lycée Georges-Leygues, 47307 Villeneuve-sur-Lot.

PAYS BASQUE NORD : IKAS, M. Maneix Goyhenetxe, Tél. : (59) 25-69-46.

DES LIVRES

Trois titres dans la collection « Marabout Flash Actualité » :

— « Bretagne », par Franch Ollivier ;

— « Corse », par Dominique Santoni ;

— « Occitanie », par J.-P. Baldit.

La culture, mais aussi l'histoire, la politique, l'économie. Chaque volume de 128 pages, 7 F.

La Provence par le bon biais

(Suite de la page 9.)

C'est d'évidence l'amour d'un pays, d'une langue, d'une civilisation, d'un « biais » (manière) de vivre. On met ça et là des accents plus ou moins toniques, mais, comme dans la France infiniment pluraliste d'après mars 78, on ne les pose pas uniformément selon le camp. Le dire est déjà encourir les foudres des plus extrêmes, mais, en fait, on n'est plus obligatoirement « conservateur » ou « progressiste » selon la graphie choisie. On trouve chez les occitanistes des communisants qui ne craignent pas d'appeler sociodémocrater leurs frères socialisants, mais aussi des gauchistes résolument séparatistes et des ultra-nationalistes qui ne le sont pas moins.

De même chez les « mistraliens », certains en appellent aux « *félibres rouges* », quand d'autres s'en tiennent à Henri V. Eventuellement, on y mange du « *capelan* » (curé) à tous les repas quand d'autres estiment que la « *lango nosto* » s'apprend d'abord dans le cantique « *Provençau et catouli* ». De même, si l'« *Astrado* » — mistralienne, mais dissidente du félibrige — a publié parmi plus de cent titres un violent « *Procès de l'Occitanisme* », le journal *Prouvenço Dau*, de graphie tout aussi mistralienne, prend des positions (vigoureuses) fort proches de celles de son « concurrent » occitan *la Bugada*. Il arrive que ces parallèles se rencontrent sur des frontières incertaines et l'on a pu entendre un félibre confirmé déclarer qu'après tout « *les occitanistes ont secoué des poussières* », tandis qu'un militant de l'Institut d'études occitanes proclamait que « *sans Mistral et son œuvre, on ne se disputerait pas aujourd'hui sur les formes de la langue... parce qu'elle serait morte* ».

Chamailleries

Nous voici loin des universités d'été ? Nullement. Car dans les stages de l'I.E.O. on a étudié les textes de Mistral et de d'Arbaud tandis qu'au « *Prouvènçau à l'Escolo* » on s'est parfois écarté du mistralien (rhodanien) pour se pencher sur le « provençal maritime » et le « gavot » de la montagne. Bien sûr, à Luminy, on s'en est tenu davantage à la rive gauche du Rhône et à la Méditerranée alors qu'en Apt il s'agissait de regarder la Provence « *en référence constante avec les autres régions occitanes* », lesquelles regroupent trente et un départements jusqu'à l'Atlantique. Mais au jeu des différences, on marquerait moins de points qu'à celui des ressemblances. On a même vu certains aller de l'un à l'autre stage et des chanteurs « en langue » se produire successivement au « *Prouvènçau à l'Escolo* » et à l'« *Escola occitana* ».

Bien sûr, on se chamaille un peu pour être « *le stage le plus important* », mais les effectifs sont parents, les animateurs cousins germains et les activités jumelles. Dans son « *collectif pédagogique* », l'école occitane affiche — outre trois ouvriers et trois agriculteurs — cinquante enseignants, dont dix agrégés. « *Lou Prouvènçau à l'Escolo* » s'honore de réunir dans son « équipe » aussi bien l'instituteur que le professeur en Sorbonne, le forestier et l'architecte. Même les emplois du temps découpent la journée en tranches parallèles : ici comme là, chant le matin, suivi de cours de langue à trois niveaux, ateliers l'après-midi, pour l'étude du milieu sous tous ses aspects — géographique, historique, économique, socioculturel, écologique, etc., — ou des techniques du théâtre, de la danse, de la musique, du cinéma... La recherche des méthodes d'enseignement tient un premier rôle car, pour les uns et les autres, il s'agit de former des enseignants — de la maternelle au supérieur — et des animateurs pour les groupements. On se préoccupe d'audio-visuel, de radio, de télévision et c'est le signe, commun, qu'on veut certes retrouver les racines mais aussi plonger dans le temps présent, pour y peser. D'où l'importance donnée aux nouveaux chanteurs, au disque, au théâtre. Les « veillées », aussi bien à Luminy qu'à Apt, ont préfiguré les assemblées de demain — au village ou à la ville — où « *la langue* » va revivre sur la scène et dans la salle.

De « voto » en « fiesta »

Bien sûr, on se lance « des pointes » — dont la plus commune est de s'accuser mutuellement d'être inintelligible, mistralien ou normalisé, aux braves gens qui parlent innocemment leur « patois » local, — mais l'essentiel est finalement ailleurs. Et le voici : à l'inverse des « festivals plaqués » qui déferlent sur la Provence pour « la » saison — et puis s'en vont ! — les universités d'été ont un lendemain. Elles préparent un travail en profondeur, pour toute l'année. Elles sont efficaces. Elles correspondent à un courant profond. Précisément parce qu'elle est submergée saisonnièrement, parce qu'elle subit aussi la pression d'une migration permanente, récemment qualifiée d'héliotropique, la Provence a un sursaut quasi viscéral.

« *Provença* » ou « *Prouvenço* » elle veut réaffirmer sa personnalité menacée. Qu'on ne s'y trompe pas. Le plastic monotone qu'on entend en d'autres régions fait plus de bruit sur le moment, mais se fait beaucoup moins bien entendre « au pays » que ces militants anciens et nouveaux : enseignants, animateurs, chanteurs, acteurs qui de plus en plus rassemblent autour d'eux d'abord un public, puis des participants. Pour mesurer l'un des effets de ce travail en profondeur, il suffit de voir dans les quotidiens régionaux de cet été la profusion — jamais approchée — des spectacles donnés « *en langue* » de Marseille à Digne, de Nice à Nyons. Vennes de villes ou de villages, les compagnies se multiplient et les « cantaires » deviennent populaires qui courent de « *voto* » en « *fiesta* ». Plus de fêtes sans eux.

Voix profondes

Et quelle vigueur ! Sur le journaliste qui a mis le doigt dans les universités provençales d'été s'est abattue une avalanche : chaque « escolo », chaque groupe local veut dire son prochain stage ou ses cours de toute l'année. Quant à la liste des chansons nouvelles, des pièces jouées, des journaux, revues, romans, poèmes, études publiés — dans une graphie ou dans une autre — que chacun veut signaler, elle est proprement stupéfiante pour le profane !

Cet hiver, quand seront loin les festivals et les « touristes », — quelques-uns de ceux-là sont venus d'Europe, d'Amérique, d'Asie s'inscrire aux stages, — on verra mûrir les nouveaux fruits des universités de cet été. Cette fois, si, à travers la féconde compétition des « frères ennemis », le « pouvoir central » n'entend pas la voix de la « Provence profonde », c'est qu'il se sera obstinément bouché les oreilles !

JEAN RAMBAUD.

Au tuf de la province

(Suite de la page 9.)

Ce qui est plus intéressant, ce sont les gens de culture et qui peuvent être, eux, la cible d'une information des gens du pays qui vivent en dehors et qui reviennent en vacances. Il y en a là qui prennent leur bain de langue annuel six jours, dix jours.

» Cela entraîne deux phénomènes. D'une part, il y a une « occitanisation » de certains festivals d'été. A Avignon, on a commencé des rencontres occitanes en marge du festival proprement dit. Aux rencontres occitanes de Carcassonne qui ont eu lieu du 4 au 24 juillet cette année, il y a eu exposition permanente, débats, soirées de variétés. On a fait de même à Bédarieux.

» A Marvejols — en Lozère, — le festival d'août est devenu une fête de la langue. D'autre part il y a eu évolution de l'université occitane d'été. Jusqu'à cette année, elle était itinérante. Désormais, elle se tiendra chaque année à Nîmes — cette année du 3 au 9 septembre — et sera une véritable foire aux idées où l'on parlera aussi bien de musique, de théâtre, de Mistral, que d'urbanisme, de viticulture. En outre, l'école occitane d'été ouverte chaque année à Villeneuve-sur-Lot — cette année du 20 au 27 août — se double cet été d'une école occitane en Provence qui, du 2 au 8 août, a fait le plein.

» Nous cherchons à réaliser un meilleur brassage en concevant ses universités comme des lieux de rencontre extrêmement ouverts et surtout sans ambition délirante. Il suffit que ceux qui viennent se sentent à l'aise. Ce peuvent être aussi bien des gens établis dans le pays comme les pieds-noirs que les curieux de culture et qui peuvent être, eux, de Paris ou de Maubeuge, de Strasbourg ou de Rennes. Il y a même des Allemands, des Anglais, des Catalans espagnols et jusqu'à deux Japonais. Pour eux, c'est simple : il existe, dans leur pays, une chaire d'occitan et, chaque année, le professeur envoie un ou deux de ses étudiants sur le tas. »

Propos recueillis par JEAN-MARC THEOLLEYRE.

PAS D'ACCORD

Les projets de Tourisme et Travail

DANS l'article consacré au « deuxième souffle du CECOREL » (*le Monde* du 3 juin), nous faisions figurer l'association Tourisme et Travail parmi les membres de cette association. Tourisme et Travail dément avoir jamais figuré parmi les adhérents du CECOREL (1).

« *Nous vous prions de bien vouloir apporter à vos lecteurs l'information de ce que Tourisme et Travail n'est pas et n'a jamais été membre du CECOREL. Son refus de participation date de l'origine de la création du CECOREL et rien depuis n'a permis de revenir sur cette décision*, nous écrit M. Jean Faucher, président de Tourisme et Travail.

» Cela dit, notre association estime vivement souhaitable qu'aient lieu des rencontres entre associations de tourisme social pour procéder à l'analyse de la situation des travailleurs face au tourisme et aux vacances, aux conséquences souvent dramatiques de la crise et de la politique d'austérité des pouvoirs publics sur les vacances. Puis, ensemble, agir contre cette politique et contre celle du patronat. A cet égard, toutes les associations se retrouvent dans l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme), structure privilégiée de concertation.

» Et Tourisme et Travail a élaboré un très important document intitulé « Contributions à l'élaboration d'une politique sociale du tourisme, des vacances et des loisirs », qu'elle a présenté en février dernier et qui, au-delà de l'analyse, formule des propositions précises, chiffrées pour une autre politique. Des convergences existent à l'évidence.

» Tourisme et Travail est toujours prête à les examiner avec tous ceux qui le désirent, en restant pleinement soi-même. »

(1) Association ayant pour objectif la promotion d'une « politique des loisirs assurant l'épanouissement de tous ».

Tauromachie

Un Lyonnais dans son costume de lumière

LE quelque chose de ténébreux, de provocant et d'emporté que notre imagination (notre mémoire ?) associe spontanément à ceux qui ont commerce avec la mort, cette arrogance nocturne que Bizet a donnée à son Escamillo, on les chercherait en vain chez ce jeune homme au clair visage de séminariste, à l'œil pervenche, à la voix de demoiselle, si doux, si discret qu'il semble s'excuser de retenir, lui, Patrick Varin, l'attention de tant de gens à propos de cette affaire qu'il a avec les taureaux, une affaire compliquée, à vrai dire, et que l'on apprécierait mal en la croyant fondée sur la soif de tuer ou l'appétit de gloire...

Comment ce fils d'ouvriers lyonnais, d'origine nordiste (on a récrit Warin avec un « V » pour moins déconcerter les aficionados espagnols), apprenti puis manœuvre chez Rhône-Poulenc, se retrouve-t-il à vingt-deux ans sanglé dans le costume de lumière, et l'un des trois ou quatre jeunes Français en qui la presse et les publics d'Espagne ont cessé de voir, avec une amicale condescendance, de plaisants phénomènes d'exotisme, pour ne considérer que leur art, au même titre que d'un garçon venu de Salamanque ou de Murcie ? Etrange route que celle qui conduit Varin de son usine à la marisma andalouse, en passant par la cueillette des cerises du côté d'Avignon, où quelques garçons de son âge font passer des vachettes dans les plis d'une cape improvisée. Il y a sept ans. Et le voilà envoûté, et bientôt voué tout entier au plus irrationnel des rites.

Le Don

La première fois qu'il tua un taureau, après s'être fait rouler quatre ou cinq fois dans la poussière, bizarrement indemne, c'était il y a deux ans, dans les minuscules arènes de Saint-Gilles, où le petit prodige Emilio Muñoz faisait, à quatorze ans, ses débuts en France. On avait aimé sa crânerie et une surprenante vérité de gestes : ce débutant retenait l'attention. Mais persévérerait-il, oserait-il s'évader de l'usine pour risquer le tout pour le tout, loin de tout ? Le voilà de retour d'Espagne, où, alternant régulièrement avec un Muñoz mûri et en passe d'afficher une véritable maîtrise, il se voit accueilli avec beaucoup mieux que de la sympathie. Un confrère sévillan écrivait naguère que, pour le « temple », ce garçon-là démontrait qu'il n'y a décidément plus de Pyrénées.

Le « temple ». Voilà le mot lâché, le mot en quoi s'exprime le don le plus mystérieux du torero, ce qu'aucune école ne lui apprend, ce par quoi il crée avec le taureau cette complicité, cet accord qui est l'essence même de la tauromachie. Templar signifie accorder, et se dit d'une guitare aussi bien que d'un taureau. Varin, prolétarien lyonnais, a reçu ce don à quoi aspirent vainement tant de fils de toreros nés sur les gradins d'une plaza d'Andalousie. En lui, le geste naturellement s'harmonise avec la charge du taureau et l'harmonise, et opère ce glissement du rythme de l'animal à celui que veut imposer l'homme, qui est proprement l'acte tauromachique.

Rondeur du geste

Ce dimanche-là, en Arles, face à un rude novillo de Dionyso Rodriguez, éprouvé par son ami, le guardian camarguais Michel Boulx, on a seulement aperçu par bouffées cet accord que sait trouver Patrick avec l'animal qu'il lui faudra tuer. Mais on l'a vu. Rondeur du geste, sens très fin de la chose à faire, alliance d'équilibre physique, de courage mesuré et d'intelligence — qualité rare chez les toreros, — les atouts de Varin sont solides. Différents de ceux de ce petit Richard Millian, que les mêmes arènes d'Arles présentaient voici trois mois, mais non pas inférieurs. Verra-t-on se mesurer aux mêmes adversaires, sous le même soleil, l'ouvrier lyonnais et le paysan catalan ? L'un et l'autre, en tout cas, démontrent la vitalité de l'école tauromachique qui s'organise au nord des Pyrénées, à l'exemple de Nimeño II.

JEAN LACOUTURE.

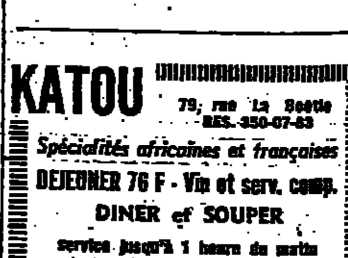
Plaisirs de la table

MIETTES

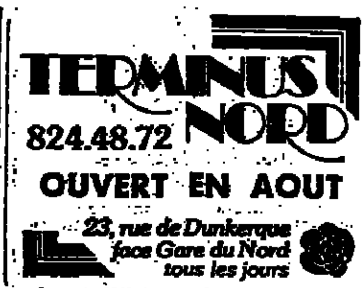
● *Roger et Diane Simon*, qui avaient fait de *la Bouffe*, rue de Verneuil, une gentille maison, viennent de s'installer à Ozoir-la-Ferrière (77). C'est *Au Vieux Montmartre*, 45, avenue du Général-Leclerc, tél. 028-20-42.

● *Un autre bon petit bistrot*, mais dans une vieille maison du Grimaud médiéval : *le Gacharel* (7, rue du Gacharel, tél. 43-24-40) avec un menu à 39 francs.

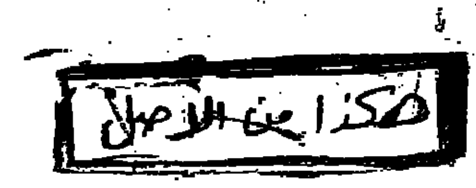
● *Cognac blanc.* « Je certifie que cette jeune eau-de-vie de raisin est le produit exclusif des vins récoltés sur mon domaine, distillés sur place dans mes alambics selon les traditionnelles méthodes ancestrales. Elle bénéficie de l'appellation Cognac. » Ainsi peut-on lire sur l'étiquette d'une bouteille de « Fleur de Fins Bois » (*Domaine du Maine Brun*). Ce cognac blanc est satisfaisant en long drinks, avec glace, eau de Seltz et citron vert.











Jeux

échecs N° 774

UN ÉCRASEMENT

Huitième partie du championnat du monde, Baguio, août 1978)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : V. Kortchnoï.
Partie espagnole, défense ouverte.

1. é4(a)	é5		14. f5!	gXf5
2. Cf3	Cç6		15. CXf5(l)	Tg8
3. Fb5	a6		16. CXç6	dXç4(k)
4. Fa4	Cf6		17. Fç2	Cd3
5. 0-0	CXé4(b)		18. Fh6	Ff8(l)
6. d4 (c)	b5		19. Ta-d1	Dd5
7. Fb3	d5(d)		20. FXd3	çXd3
8. dXé5	Fé6(é)		21. TXd3	Dç6(m)
9. Cb-d2(f)	Cç5		22. FXf8	Db6+(n)
10. ç3	g6(g)		23. Rh1	RXf8(o)
11. Dé2	Fg7		24. Df3!(p)	Té8
12. Cd4!(h)			25. Ch6	Tg7
	CXé5(i)		26. Td7!	Tb8(q)
13. f4!	Cç4		27. CXf7!	FXd7(r)
			28. Cd8+	ab. (s)

NOTES

a) Comme Fischer, le champion du monde ouvre presque systématiquement du Pion-Roi. Il faut noter, comme le fait J. Lemonnier dans son livre *Karpov vers les sommets*, que son répertoire des *débuts* demeure strictement classique et assez étroit. Avec les Blancs, il a longuement analysé la partie espagnole. Avec les Noirs, il répond généralement sur 1. é4 par la variante fermée de Ruy Lopez ou par la variante Taïmanov de la Sicilienne et sur 1. d4 par la défense Nimzo-indienne, s'interdisant la défense est-indienne. Ces choix sont confirmés dans les huit premières parties du match.

b) Comme dans les deuxième, quatrième et sixième parties du match, le challenger opte pour la « défense ouverte ».

c) Le plus énergique. Si 6. Té1, Cç5 ; 7. CXé5, Fé7 ; 8. FXç6, dXç6 ; 9. d4, Cé6 ; 10. ç3, 0-0 avec égalité.

d) 7..., éXd4 est franchement douteux après 8. Té1, d5 ; 9. Cç3!, Fé6 (si 9..., dXç3 ; 10. FXd5, Fb7 ; 11. FXé4) ; 10. CXé4, dXé4 ; 11. TXé4, Fé7 ; 12. FXé6, fXé6 ; 13. CXd4, 0-0 ; 14. Dg4 (Fischer-Trifunovic, Bled 1961).

é) Il n'y a rien d'autre. Si 8..., Cé7 ; 9. a4, Tb8 ; 10. aXb5, aXb5 ; 11. Cd4, Cç5 (si 11..., ç5 ; 12. CXb5!) ; 12. Fg5, Dd7 ; 13. Ta7!, Tb7 ; 14. Ta8, etc.

f) Les deux principales continuations sont 11. ç3 et 11. Dé2. Karpov qui a toujours jusqu'ici joué classiquement 11. ç3, introduit ici un subtil changement de position alors que son adversaire pouvait s'attendre à une répétition des parties précédentes (11. ç3, Fç5 ; 12. Cb-d2, 0-0 ; 11. Fç2, Ff5 ; 12. Cb3, Fg4 ; 13. CXç5, CXç5 ; 14. Té1). Ou bien Kortchnoï ne voit là qu'une simple intervention de coups par rapport à la variante principale de la « défense ouverte » (9. ç3, Fé7 ; 10. Cb-d2) et il y entre bon gré mal gré en répondant 9..., Fé7, bien que tout indique qu'il ait préparé pour ce matin la suite 9..., Fç5 ou bien il est contraint de prendre en considération cette innovation recommandée autrefois par Bernstein et pratiquée par Capablanca lui-même contre Lasker à Saint-Pétersbourg en 1914. Il est possible que Karpov se souvienne également d'une partie Kuzmine-Beliavsky jouée en U.R.S.S. l'an dernier.

g) Une idée neuve, inattendue, mystérieuse et fortement discutable. Il valait mieux poursuivre par 10..., d4. et entrer dans une finale aux chances égales par 11. çXd4, CXd4 ; 12. CXd4, DXd4 ; 13. FXé6, CXé6 ; 14. Df3, Td8 ; 15. a4 (ou 15. Dç6 +, Dd7 ; 16. D X a6, Fb4 ; 17. Cf3, Dd5 ; 18. Da7, ç5), Fb4! ; 16. aXb5, aXb5! ; 17. Dç6+, Dd7 ; 18. DXd7, TXd7 (et non 15. a4, Dd5 ; 16. DXd5, TXd5 ; 17. aXb5, aXb5 ; 18. Ta8+ comme dans la partie Capablanca-Lasker).

Cependant sur 10..., d4 les Blancs ont aussi à leur disposition la suite 11. FXé6, CXé6 ; 12. Cb3, dXç3 ; 13. Dç2. Quant à la réplique 10..., CXb3 elle semble faible : 11. CXb3, Fé7 ; 12. Cf-d4! et si 12..., CXé5 alors 13. Té1, Cg6 : 14. CXé6, fXé6 ; 15. Cd4 ! (meilleur que 15. TXé6 ; Dd7 suivi du grand roque), Cf8 ; 16. Dg4!

h) Un fort coup qui sacrifie le pion é et met les Noirs en difficulté.

i) L'acceptation du sacrifice paraît suicidaire. 12..., Cé7 assurait certainement une meilleure résistance.

j) Cette variante forcée laisse les Noirs dans une situation périlleuse que le champion du monde n'aura aucun mal à exploiter.

k) 16..., bXç4 : 17. Fç2, Dd7 ; 18. Fg5 n'était pas meilleur pour les Noirs.

l) Si 18..., FXh6 ; 19. CXh6, Tg7 ; 20. CXf7.

m) Si 21..., TXg2+ ; 22. DXg2, DXd3 ; 23. DXa8+.

n) Si 22..., RXf8 ; 23. Cd4 gagnant le F.

o) Si 23..., TXf8 ; 24. Dé5 menaçant 25. Cg7+.

p) L'exécution la plus rapide.

q) Si 26..., FXd7 ; 27. DXf7+, TXf7 ; 28. TXf7 mat.

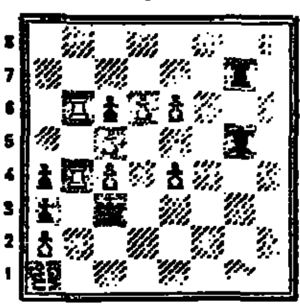
r) Si 27..., Ré8 ; 28. Cé5 et si 27..., Rg8 ; 28. Ch6+.

s) Si 28..., Ré8 (é7) ; 29. Df8 mat. De même, si 28..., Rg8 ; 29. Df8 mat. Une sévère défaite.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 773
V. BRON (1975)
(Blancs : Ré1, Dç7, Td7 et g7, Pb2, b6, ç2, ç3, d6, é2, h2 et h7. Noirs : Ra6, Fç4, Pa5, a4, a2, ç3, é3 et h3.)

1. Da7+, Rb5 ; 2. DXa5+!, RXa5 ; 3. Ta7+, Fa6! ; 4. TXa6+!, RXa6 ; 5. Ta7+, Rb5 ; 6. ç4+!, Rb4 ; 7. TXa4+!, RXa4 ; 8. b3+, Rb4 ; 9. h8=F! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
Y. SEMLIANSKY
(1978)



BLANCS (9) : Ra1, Tb4 et b6, Pa2, ç4, ç5, d6, é6, é4.
NOIRS (6) : Rç3, Tg7, Fg5, Pa3, a4, ç6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

(Voir en dernière page la onzième partie.)

bridge N° 771

DÉLICAT RATTRAPAGE

♠ 9 8 5 4
♥ V 8
♦ A 9 7 6
♣ D V 8

♠ V 7 — ♥ 10 6 2 — ♦ R V 8 4 2 — ♣ 5 3 2 (Ouest)
♠ A D 3 — ♥ A 5 4 3 — ♦ D 10 5 — ♣ R 10 7 (Est)

♠ R 10 6 2
♥ R D 9 7
♦ 3
♣ A 9 6 4

Si les systèmes artificiels sont plutôt en voie de régression, en revanche, les gadgets sont de plus en plus nombreux. Leur but est de perfectionner les enchères naturelles, et, si quelques-uns d'entre eux sont très utiles, il importe avant tout de s'être bien mis d'accord avec le partenaire. Par bonheur, même s'il y a eu un malentendu, il est parfois possible de rattraper la situation comme le fit ce déclarant italien, dont le cue bid avait été mal interprété.

La donne coûta cher aux Français, mais elle ne les empêcha quand même pas de remporter le titre européen.

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	passe	1 ♣	2 ♣!
passe	3 ♣!	passe	3 ♥
passe	4 ♣!	passe	4 ♠

Ouest entama le 2 de trèfle pour le valet du mort couvert par le roi et pris par l'as de Sud qui joua aussitôt le 7 de cœur. Est prit le valet du mort avec l'as et il contre-attaqua la dame de carreau. L'as de carreau fit la levée et le déclarant joua le 4 de pique du mort. Est ayant fourni le 3. *Comment Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant ne se trompa pas, il mit le roi de pique et *il se garda bien de donner un second coup d'atout*, car Est aurait joué as et dame de pique, puis carreau pour la chute.

Après la levée du roi de pique, le déclarant joua la dame de trèfle, le roi de cœur et la dame de cœur sur laquelle il défaussa le dernier trèfle du mort. Ensuite, il coupa un trèfle pour affranchir son quatrième trèfle, et il joua un atout. Est prit avec la dame de pique (sur laquelle tomba le valet de pique d'ouest), mais Sud n'avait plus que des cartes maîtresses, sauf l'as d'atout :

♠ 10 6 ♥ 9 ♣ 9

LE CHOIX D'UN PLACEMENT

Il est rare de renoncer à une impasse pour chercher une solution plus compliquée, sauf si on espère avoir une meilleure chance de gagner le contrat comme dans cette donne jouée par l'Autrichien Fritz Babsch, qui a été champion du monde par paires en 1970.

♠ D 8 3
♥ R D 6 4
♦ A D V 10
♣ A 3

♠ V 7 4 — ♥ 7 — ♦ R 8 7 5 3 — ♣ D 9 8 5 (Ouest)
♠ R 9 8 5 — ♥ 8 5 3 2 — ♦ 9 — ♣ V 10 6 2 (Est)

♠ A 10 2
♥ A V 10 9
♦ 6 4 2
♣ R 7 4

Ouest ayant entamé le 7 de cœur pour le 2 d'Est, *comment Sud a-t-il joué* pour gagner le PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :
Les annonces les plus simples auraient pu être les suivantes :

Sud	*Nord*
1 ♥	3 ♦
3 SA	4 SA
5 ♥	6 ♥

Le Blackwood a pour but de vérifier qu'il ne manque pas deux as.

Il est normal de jouer le chelem à cœur. Toutefois, en tournoi par paires, il n'est pas exclu que Nord prenne le risque de dire 6 SA pour essayer de faire le top.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 39

RENCONTRE AU SOMMET

Les scrabbleurs amateurs de ski ont pu sacrifier à leurs deux passions grâce au festival de Val-Thorens de juillet organisé par le comité Dauphiné-Savoie de la F.F.Sc. Après Tignes, Val-d'Isère, Deux-Alpes et L'Alpe-d'Huez, Val-Thorens est la plus jeune des stations françaises à permettre le ski d'été grâce aux glaciers de Péclet et de Chavière (3 300 mètres). En même temps que le festival de scrabble se déroulait le II[e] tournoi d'échecs, d'un niveau fort relevé, puisque deux grands maîtres et quatre maîtres internationaux y participaient (Halk, le seul maître français, ayant déclaré forfait). Côté scrabble, outre la présence de J.-M. Bellot et de trois premières séries françaises, on notait celles d'Y. Renson et J.-L. Luytens, respectivement quatrième et septième joueur belge. La difficile partie ci-contre a été gagnée par la jeune Libanaise Hoda Kassis.

VAL-THORENS, 26 JUILLET 1978
TROISIEME MANCHE

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	A F N B C T E			
2	C F + U A H I L	BEANT	H 4	20
3	I + R T I E S A	FALUCHE (a)	5 B	30
4	D O I F O E A	RATIFIES (b)	B I	76
5	O O + R X I E D	DEFIA (c)	A 7	36
6	O R + E L E U C	IXODE	12 A	43
7	L L Y T W A E	CROULEE (d)	11 E	94
8	L T W + M E H U	ARYLE (f)	1 A	45+8
9	W H + R E S E M	MUTUEL	H 10	24
10	M W + S E J U L	HERSE (f)	L 8	34
11	J M W + R E B A	LUXES (g)	B 10	38
12	A J M + A D Z T	WEBER	J 10	38
13	A D J M + O P	RAZ	10 L	32
14	A D M P + N O A	JOTA	M 7	28
15	A A D M + R S I	PHONO	8 K	30
16	D R + E N N G P	ZAMIAS (h)	N 10	32+44
17	D G N N + A M U	PRE	M 13	22
18	M N U + E I S V	GLAND	D 4	18
19	E I M N + O I O	VUS (i)	I 3	30
20	I N O + E G K V	VOMIE (j)	3 I	18
21	I N V + ? T R Q	GECKO (k)	F 3	37
22	Q R V + ? S T U	(U)NIT (l)	O 11	28
23	R V + I N N	QUIT(U)S (m)	L 1	40
24	N N décomposé.	IVRE	14 E	15
25		ON	C 12	8
26		UNE	13 H	4
27			TOTAL	872

NOTES

a) (béret d'étudiant) ou FLECHAI; b) 3 scrabbles secs (SERIAIT, SIERAIT, ETIRAIS) qui plafonnent à 69 pts. BISERAIT : 72 ; c) FROIDE, I 4, 33 ; d) CROULER, v.i., se conjugue avec l'aux. être d'après Bescherelle et atlas (cf. « Quand nous verrions partout les roches ébranlées/Et jusqu'au fond des mers les montagnes croulées ». Corneille, « l'Office de la Sainte-Vierge ». V, 7). RECLOUER et RECOULER sont « bullaires » ; e) Radical chimique : ALYTE, C 5, 53, solo d'H. Mollard vu trop tard par l'arbitrage ; f) SHOW, C 10, 32 ; g) ou JUS, I 3. ; h) plante tropicale voisine du cycas. BARMAIDS, 4 H, 76, duo, duo d'H. Kassis et de J.-M. Bouet, a été ultérieurement accepté, comme tous les féminins qui figurent dans le corps des articles du PLI (cf. TYPOTE) ; i) Plus diabolique était MELUSINE, 15 F, 28 ; j) ou MINOEN, N 3 ; k) lézard à *doigts adhésifs* ; l) TIQ(U)E, 14 D, 26 ; m) ou QUI(E)T.

CLASSEMENT

1. Kassis, 817 ; 2. Charlemagne, 806. 3. Lahmi, 771.

RESULTATS FINALS
(tournoi homologué)

1. Lahmi ; 2. Luytan (B) ; 3. Renson (B) ; 4. Lalk ; 5. Charlemagne ; 6. Hannuna ; 7. Mollard ; 8. N. Wantens (B) ; 9. Clerc ; 10. Bellot.

Note sur la partie de Royan, n° 37, 15 juillet. M. et Mme Coucke, de Paris, signalent qu'au 14[e] coup au lieu de B(A)YAIS (51pts) on pouvait scrabbler avec BIS(C)AYEN (8 A, 86).

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

PENTASCRABBLE N° 39

de M. Piolet et J.-M. Jouannet

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A B E E M N J - A H M P U X Y - F F O Q S U U - A E L L M S W - E H K O S V Z -

Solution proposée : plus de 1 100 points.

Solution du problème n° 38, de M. Duguet :

ARGENTA, H 8, 68 ; CONTENT, 15 C, 107 ; RINCEAUX, 11 D, 126 ; RAJUSTEE, J 8, 93 ; MECONTENTE(M)ENTS, 15 A, 212. Total 606 points.

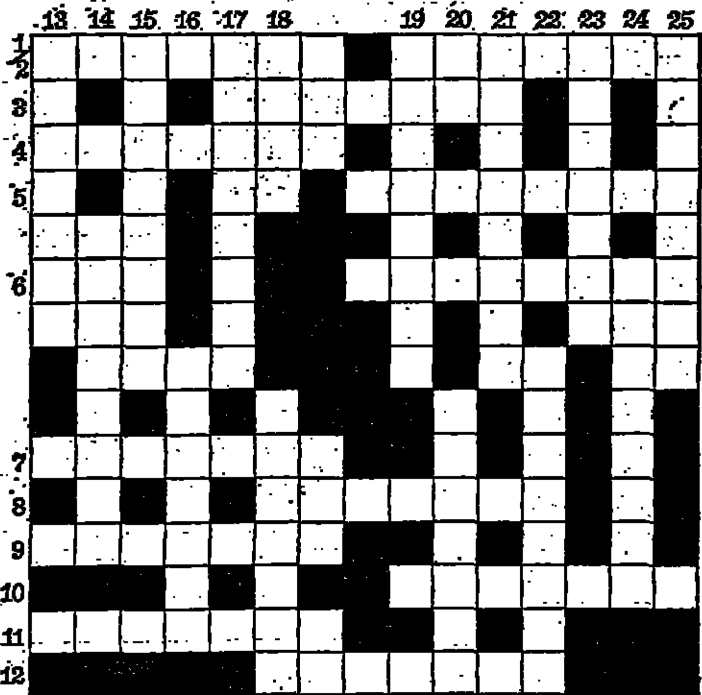
MICHEL CHARLEMAGNE.

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

les grilles du week-end

ANA-CROISÉS (*)

N° 6



Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre, mais toutefois aucune indication n'est donnée pour les mots de moins de sept lettres. Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille, dans les deux sens. La solution de ce problème, qui figurera avec le prochain, comportera les mots qu'il fallait trouver, et, entre parenthèses, leurs anagrammes s'il en existe.

NOTA. — Comme au scrabble, le joueur peut conjuguer tous les verbes. Tous les mots à trouver figurent dans la première partie du Petit Larousse Illustré *(les noms propres ne sont pas admis).*

Horizontalement

1. CEFINOR. — 2 AAENRTT. — 3. EEINOTT. — 4. AEIORST. — 5. AEEGILNR. — 6. ABNORSTY. — 7. EILLRRV. — 8. AADGLNT. — 9. AIPSSST. — 10. CEINOPR. — 11. AAEMRRT. — 12. EJRSSTU.

Verticalement

13. ACGHINR. — 14. AAEEILRS. — 15. DEINORST. — 16. AELMOST. — 17. AEIIMNNS. — 18. EELRSTW. — 19. ABILNOUX. — 20. EEILOPT. — 21. EEELPTTY. — 22. AEGIRSTU. — 23. EILNOPS. — 24 ADELLNRU. — 25. AAAEHNSS.

(*) Jeu déposé.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 5

Horizontalement

1. BROCOLI. — 2. ELYTRES. — 3. VOSGIEN. — 4. ROUBLARD. — 5. AEROBIE. — 6. CAILLAGE (GLACIALE). — 7. BARATTE (ABATTRE, BARETAT, EBATTRA, RABATTE). — 8. ILLETTRE. — 9. DEPRISE (DEPERIS, PRESIDE, PREDISE). — 10. TAURINE (URANITE, RUAIENT). — 11. NITRATE (TARTINE, ENTRAIT, ETIRANT, NATTIER, RENTAIT, TINTERA, TRAINENT). — 12. EBRIETE. — 13. APATRIDE (DEPARAIT, DEPARIAT, DERAPAIT).

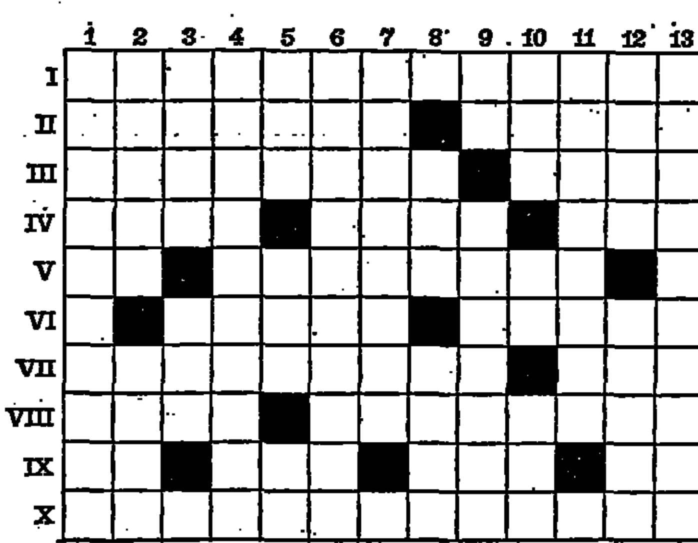
Verticalement

14. GARDENIA (AGRANDIE, DAIGNERA, DRAINAGE). — 15. PELOTARI (PILOTERA, POLARITE). — 16. SALPETRA (PALASTRE, PARLATES, PALATRES). — 17. CYMBALE. — 18. ARABISAT (ABRASAIT). — 19. SEVRAGE (SERVAGE, GRAVEES). — 20. BILLETTE. — 21. REGIONAL (LONGERAI). — 22. RESEQUER (EQUERRES). — 23. CREPIRA (CAPRIER). — 24. ATTIFET. — 25. INEXPIE. — 26. DEJETEE.

M. CHARLEMAGNE et C. TOFFIER.

MOTS CROISÉS

N° 6



Horizontalement

I. A été accepté et doit l'être encore. — II. Le I l'est très probablement ; Goinfres. — III. Sainte. Mésopotamie. — IV. Plus souvent cousu de fil blanc que de fil d'or ; Un peu plus près, il serait aquatique. Prophète en son pays. — V. Préposition. Je vous le fis, hélas, parfois. — VI. Ne rend pas pour autant l'œil odoriférant. Anglais d'origine, ils ont fait souche un peu partout. VII. Pour les distinguer, on utilise le début de l'alphabet ; Flambeau. — VIII. Interrupteur ; Pour la chasse aux solitaires. — IX. Bons ou mauvais ; C'est trop pour certais voisins ; Il est alsacien, elle est autrichienne ; Voyelles. — X. Mirages.

Verticalement

1. Rencontres du premier type. — 2. Ils ne sont pas pour autant sur le sable; Cachette. — 3. Fit publiquement l'éloge ; Le précédent, décapité. — 4. Autant s'en passer. — 5. Soupçon ; Chacun le sien ; Au plus haut. — 6. Il faut les respecter. — 7. Incolore, mais plutôt odorant. — 8. Incolore et inodore ; Miel ou fiel, cela dépend de la tête. — 9. Note ; Plateau au Sahara. — 10. Opéré ; Il paraît qu'il faut l'être ; Séparatiste. — 11. Une sorte de Normand. — 12. Pour Juan Carlos ; Pour le pigeon ou pour la cocotte. — 13. Croquées, certes, mais non croquées à belles dents.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 5

Horizontalement

I. Subjectivité. — II. Aria ; Orbital. — III. Cassini ; Sise. — IV. Réserva ; An. — V. Ote ; Rodaient. — VI. Servile ; Trio. — VII. Aigus ; Atr. — VIII. If ; But ; Agira. — IX. Narrées ; Nral. — X. Tibère ; Poète. — XI. Embrasseuses.

Verticalement

1. Sacro-sainte. — 2. Uraète ; Faim. — 3. Bissera ; RBB. — 4. Jase ; Vibrer. — 5. Irriguera. — 6. Convolutées. — 7. Triades. — 8. Ir ; Pe. — 9. Visait. ; Gnou. — 10. Itinéraires — 11. Tas ; Nitrate. — 12. Electorales.

FRANÇOIS DORLET.

Philatélie N° 1548

FRANCE : Claude Bernard

Le dernier timbre, sixième avec surtaxe dans la série des « Personnages célèbres » de l'année, est dédié à Claude Bernard (1813 - 1878), qui d'ailleurs a eu déjà deux figurines postales avec surtaxes en 1939 et 1940. Vente générale le 18 septembre (57°/78). — Retrait probable le 6 avril 1979.

1,00 F + 0,20 F,

Format 22 X 36 mm. Maquette de Renée Halpern, gravé par Eugène Lacaque. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 16 et 17 septembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée Claude-Bernard à Saint-Julien (Rhône). — Oblitération « P.J. ».

— Le 16 septembre, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Denice. — Boîte aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● *A GRAMBOIS (Vaucluse) se tient jusqu'au 20 août une exposition sur le thème « Crèches, santons et philatélie ». Ecrire Syndicat d'initiative.*

ADALBERT VITALYOS.

culture

Cinéma

Des films témoins pour dire un pays

L'ouverture vers le monde extérieur

A la veille de célébrer le quarantième anniversaire de sa création, en 1939, par John Grierson, l'Office national du film du Canada s'est trouvé jouer, peut-être malgré lui, un rôle non négligeable dans la prise de conscience culturelle et politique de la province de Québec qui l'abrite, depuis 1956, à Montréal (« le Monde » du 11 août). Ses initiatives dans le domaine international ne sont pas exclusives de préoccupations plus immédiates, comme la coexistence en son sein des anglophones et des francophones, et la découverte des autres minorités linguistiques et ethniques.

Quiconque a fréquenté l'immeuble *de l'Office national du film à Montréal*, côté des neiges, a certainement été frappé par la compartimentation tacite, mais bien réelle, entre « Anglais » (ceux qui parlent anglais) et « Français » (ceux qui parlent français). On ne communique pratiquement pas entre l'étage inférieur, anglais, et l'étage supérieur, français. On se salue à peine à la cantine. Seul le grand Norman McLaren, avant sa demi-retraite, l'auteur de *Neighbours (Voisins)*, ignorait toute frontière.

Le nom de Colin Low reste surtout associé à la création, en 1967, à l'intérieur de l'O.N.F., d'un cinéma d'intervention sociale sous le titre de *Challenge For Change*, projet qui deux ans plus tard, en 1969, sera repris par la section française de l'O.N.F., avec Maurice Bulbulian, Fernand Dansereau, Robert Forget et Michel Régnier. Quant à Robin Spry, venu au cinéma via Oxford et Londres, les sciences économiques, le journalisme, le théâtre, il est connu chez nous par son film de fiction *Prologue*, dans lequel il a introduit des images des manifestations de 1968, à Chicago, lors de la convention démocrate.

Des vérités ignorées

Colin Low marié à une Française *de France, comprend un peu notre* langue mais ne la parle pas. D'ascendance mormone et puritaine, il ne croit pas à la politique, mais se fait le champion de la réduction des tensions sociales par la bonne utilisation du documentaire. Pendant l'été 1967, il a tourné vingt heures de film aux îles Fogo, dont il a tiré vingt-huit films qui ne prétendent pas être des œuvres d'art. Il a pu établir une certaine forme de communication entre les habitants et le gouvernement fédéral, contribuer à la reprise de l'activité dans la région. Il sera appelé plus tard aux Etats-Unis, à titre personnel, pour poursuivre le même genre d'expérience.

Robin Spry, lui, parle bien le français et se considère comme *Québécois : après tout, les anglophones du Québec sont aussi citoyens de la province. Il a prouvé sa solidarité au moins à deux reprises : en 1974, en soutenant, seul parmi les anglophones, la grève des cinéastes québécois qui occupaient les locaux de la censure pour faire pression sur le gouvernement provincial et demander une loi-cadre ; lors des mesures spéciales de guerre en 1970 et de l'occupation de Montréal par la force armée canadienne, en filmant à la place des « Français » pour en tirer un document important, *Action* (malheureusement défiguré dans sa version française).

Deux jeunes cinéastes anglophones, Canadiens de fraîche date, Tina Viljoen, native d'Afrique du Sud, et Michael Rubbo, Australien, réalisent déjà avec talent pour l'O.N.F. des œuvres qui veulent porter témoignage. Leurs préoccupations s'inscrivent dans un créneau très internationaliste, voire mondialiste.

Tina Viljoen quitte l'Afrique du Sud à vingt et un ans, étudie à la London Film School. Libérale comme il se doit, elle a découvert l'injustice dans son pays natal. Elle s'installe d'abord à Vancouver, puis, invitée par l'O.N.F., elle est étroitement associée à un projet mis en place par Colin Low, *The Habitat*, il y a deux ans. Deux cent quarante films du monde entier sur la question du logement *ont été réunis*, amateurs ou professionnels, privés ou officiels. Après les avoir tous « visionnés », elle trouve entre autres un document assez étonnant, sur la destruction du vieux Bruxelles, qu'elle intègre à son film *Some Call It Progress* (Montréal, Bruxelles, Sydney, victimes de cette maladie de la « modernisation » et de la spéculation qui a détruit une partie de Paris). *Water, the Hazardous Necessity* montre la pollution des eaux en Afrique, *Growing Dollars* (la culture du dollar) parle des multinationales. Au total, six films réalisés ou en cours pour cette jeune cinéaste et son scénariste, Michael Bryans, qui disent avec beaucoup d'intelligence, des vérités souvent ignorées en langue anglaise.

Ancien étudiant d'anthropologie à Melbourne, Michael Rubbo veut *« jeter un regard humoristique sur la société ». Waiting for Fidel* (1974) est un film très drôle, quoique sans impertinence. Au départ, un « scoop » : Cuba voudrait rétablir des relations avec les Etats-Unis, le cinéma *jouant le rôle qu'a joué le* ping-pong entre les Etats-Unis et la Chine. Mais rien n'arrivera. On apercevra sur le chemin du retour *la silhouette de Castro accueillant...* le premier ministre de la R.D.A.

Les élections françaises

Michael Rubbo achève le montage d'un long métrage sur les élections françaises, très bien observé, où tour à tour René Andrieu, Jean Elleinstein, Bernard-Henri Lévy, Daniel Anselme, Jean Daniel, de simples militants interviennent de façon révélatrice.

Marilu Mallet, Chilienne aux yeux bleus réfugiée à Montréal, et compagne de Michael Rubbo, a préféré travailler pour la section française de l'O.N.F. Dans *les Borges*, elle donne la parole aux Portugais émigrés de Montréal, leur laisse expliquer, de façon très vivante, les raisons qu'ils ont de parler anglais ou français dans leur travail. Même son de cloche, sur un registre un peu différent, avec *Vingt ans après* : Jacques Bensimon, juif marocain émigré au Québec, donne carte blanche à de jeunes juifs, Marocains et Marocaines francophones, fils et filles d'émigrés, ou émigrés eux-mêmes. Ils mettent en question l'établissement juif anglophone de Toronto. Dans les deux films l'option francophone est discutée, ce qui aurait été inconcevable il y a dix ans.

Les anglophones n'avaient pas donné suite à une demande de collaboration mexicaine avec l'O.N.F. Jean-Marc Garand, puis Roger Frappier, producteurs à la section française, ont saisi la balle au bond et mis sur pied un projet qui fera date. Cinq films ont été tournés, sont achevés ou sur le point de l'être. On connaît par « la Semaine de la critique » *Etnocido* du Mexicain Paul Leduc. *Jornaleros*, d'Eduardo Maldonado, confirme le talent d'un cinéaste mexicain indépendant ; le simple fait de « donner la parole » à des exploités est en soi révolutionnaire au Mexique. Le général cède la place au particulier, le concept à l'expérience vécue. Sans qu'il faille se hâter de conclure.

LOUIS MARCORELLES.

« Portrait d'enfance », de Bill Douglas

Portrait d'enfance, titre plaqué par le distributeur français, réunit deux films d'un peu moins d'une heure, *My Childhood* (mon enfance) et *My Ain Folk* (les miens), déjà montrés à la sauvette, il y a trois ans, sous le titre *Enfance*. Ils forment avec un troisième volet, *My Way Home* (1977), qu'on nous annonce pour cet hiver, une trilogie autobiographique entièrement financée par le British Film Institute, en marge d'une industrie britannique anémiée et plus que jamais hantée par le modèle hollywoodien.

Bill Douglas, comédien formé au Workshop Theatre de Joan Littlewood, écossais d'origine comme John Grierson et Lindsay Anderson, est né et a grandi dans le village minier où se situe l'action. Il est descendu à la mine, avant de choisir une autre existence, de se tourner vers le théâtre puis le cinéma. Même s'il recrée par le biais de la fiction, à l'aide d'acteurs, des souvenirs d'enfance très personnels — mais tenus à distance, aussi peu « sentimentalisés » que possible, — il ne s'inscrit pas moins, selon une affinité explicable, dans la grande tradition documentaire de ses compatriotes Grierson et Anderson.

Selon ses propres termes, le cinéaste a voulu *« réduire le sujet au strict essentiel, le dialogue au minimum »*. La première partie, la plus belle, *My Childhood* (1972), tournée *en 16 mm noir et blanc* (comme l'ensemble de la trilogie d'ailleurs, aujourd'hui cela relève de l'héroïsme), avec une dominante charbonneuse qui déjà crée un symbolisme, raconte l'éveil de Jamie, huit ans, à la vie barbare et misérable autour de lui. Seuls moments d'évasion, les courses le long de la passerelle du chemin de fer, noyée de fumée, ou les échanges simplifiés avec un prisonnier de guerre allemand (l'action se situe vers 1943-1945).

My Ain Folk (1974), en 35 mm, n'a pas tout à fait le classicisme d'épure de la première partie. La guerre terminée, l'ami allemand de Jamie a regagné son pays, son demi-frère est recueilli à l'Assistance publique *après la mort de la grand-mère qui* les élevait. Une autre grand-mère héberge Jamie. Solitude encore plus totale, effort désespéré pour se raccrocher à quelque chose. Jamie s'enfuit à la ville.

Ces films anachroniques nous parlent un autre langage que celui auquel nous sommes accoutumés, jouent à plaisir sur les images statiques, violemment contrastées, la logique *narrative* compte moins que le plan, d'une intensité émotive presque insupportable. Cinéma d'avant la parole, même si l'on parle parfois, sommairement, un anglais râpeux qui accroît l'étrangeté de l'œuvre. Au public de lire entre les silences, les sonorités sauvages.

My Way Home a été couronné au Festival de Venise en 1972, *My Ain Folk* à celui de Cork, en Irlande, en 1974, par un jury que présidait *John Boorman. L'ensemble a reçu le* prix Georges-Sadoul 1975.

L. M.

★ Olympic (v.o.).

Expositions

Lipchitz, un cubiste

Presque à l'entrée du Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou, dans le *secteur cubiste, une grande sculpture* totémique, *Figure*, de 1926-1930, annonce l'exposition Jacques-Lipchitz : une pièce superbe, Alfred Barr ne s'y était pas trompé, qui dès 1936 en faisait acheter une fonte (celle du M.N.A.M. est un plâtre peint) par le Musée d'art moderne de New-York.

Tout imprégnée de culture nègre, avec son ovale impeccable porté par des arcs-boutants, c'était pour le sculpteur une très belle conclusion à dix bonnes années de recherches austères. Des recherches qui se sont opérées dans la marge relativement étroite d'un cubisme qui ne se contente pas d'habiller la figure humaine, le corps ou les objets d'un carcan géométrique, mais qui, au-delà des effets de surface, en repense complètement l'approche.

Tout l'œuvre de Lipchitz n'est pas dans cette présentation du Musée d'art moderne, mais le meilleur y est représenté — en tout cas pour la période française de l'artiste, émigré à New-York en 1941, et de telle sorte que rien ne peut distraire le regard de l'essentiel : pas de vraie patine, pas de beaux matériaux, seulement des plâtres peints, vernissés, ou de la terre cuite.

A trois ou quatre exceptions près — les achats de l'Etat et des musées nationaux réalisés en *bronze*, — *toutes les pièces*, dans l'ensemble de petite dimension, viennent de l'atelier du sculpteur, épreuves d'artistes gardées en référence, ou plâtres originaux à partir pour la fonte. Elles ont été offertes au musée peu avant l'inauguration du Centre Georges-Pompidou par la Fondation Lipchitz, créée par Yulla, la femme du sculpteur, peu après sa mort, en 1973. C'est la première fois qu'on les montre, groupées, nettoyées, restaurées (le plâtre est un matériau qui se conserve mal).

C'est le Lipchitz historique, le plus cubiste des sculpteurs cubistes, un peu comme Gris en peinture, que l'on retrouve donc à Beaubourg, celui qui s'est chargé de poursuivre en sculpture le discours des peintres ; trop proche d'eux souvent, trop littéral parfois, et pourtant sculpteur à part entière, fabricant autoritaire de volumes.

Le passage s'est fait tard, entre 1913 et 1915 (*l'Ecuyère*, déhanchée, en culotte à festons, au cou arqué comme un Modigliani ; la *Jeune Fille à la tresse* ; le *Marin à la guitare*, amusant sans plus ; la *Tête*, coupée à la hache), sur un terrain bien retourné — le cubisme a déjà pas mal de bouteille, si l'on peut dire, — alors que la sculpture, à une ou deux figures d'exception (Brancusi) et quelques tentatives isolées, n'avait pas encore fait sa révolution.

Après, les choses iront vite. 1916, le retard est rattrapé pour Lipchitz. Et à la fin des années 10 les peintres à leur tour ne seront pas indifférents à ses propositions plastiques.

Entre-temps le sculpteur aura donné au cubisme une belle tournure, promenant son goût des formes nettes, architecturées, d'arlequins en baigneuses, de têtes en figures assises ou debout, d'associations de volumes simples en enchevêtrements de volumes complexes, tantôt synthétiques et disposés selon un parti vertical, tantôt fragmentés et spiralant autour d'un axe ouvert à de multiples angles de visions ; perdant à plusieurs reprises son motif dans un jeu d'échafaudages, le retrouvant aussitôt après, mettent une cuisse derrière une courbe, un nombril dans un rond ou un œil sous un arc. Lipchitz, un de plus à n'avoir pas plongé à corps perdu dans l'abstraction, qu'il a pressentie comme un écueil. L'abstraction quasi-totale lui allait bien pourtant, qui lui permet de déboucher sur la forme symbolique et de faire passer dans son œuvre un vent plus sauvage et plus mystérieux.

Le cubisme de Lipchitz est sans fard, grave et réfléchi, monumental *même dans les petits formats*, mais un peu lourd souvent. Il lui manque peut-être ce grain de folie qui donne de l'élan là où il n'y a pas d'ailes, ou un peu de cette sensualité qui donne envie de caresser. Cubiste, trop cubiste. On n'a pas envie d'approcher de trop près sa sculpture, surtout pas quand il essaiera de dérider ses formes en les ourlant, avant de les nouer en un mouvement tourmenté autour de scènes mythologiques, au souffle de Minotaure, mais trop sagement enracinées pour émerger vraiment.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 16 octobre.

■ M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé mercredi 9 août à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, une lettre pour lui faire part de ses préoccupations sur l'avenir du cirque en France. Le président de la République demande à M. Lecat de proposer des solutions aux problèmes financiers de ce secteur et d'étudier les questions de fiscalité, de stationnement dans les villes, de statut social des travailleurs (retraite).

■ A l'occasion de la cinquième Foire à la brocante et aux antiquités qui aura lieu à Saint-Girons (Ariège), du 11 au 15 août, un festival de jazz amateur est organisé, pour la première fois, au cœur des Pyrénées. Ce festival se terminera le 14 août en soirée en compagnie de Bill Coleman et Guy Lafitte.

Lettres

La volonté d'une société libre

(Suite de la première page.)

Contre cette sociologie désincarnée, celle des êtres de chair et de sang affrontés au pouvoir, la sociologie politique. Sous le regard de Clastres, les tableaux à entrées multiples, les schémas fléchés cèdent le pas à une question qui s'arrache à l'histoire des évidences. La question de La Boétie : pourquoi tous les hommes acceptent-ils d'obéir à un ? Question qu'il nous adresse sans complaisance, en nous livrant les armes de sociétés tout entières animées de ce refus de l'Un, du chef qui lève tribut. Non pas des sociétés mythiques, des utopies nées de quelque grande tête molle, mais bien des sociétés de vivants, qui ont existé durant des millénaires : celles justement, que dissèque le discours structuraliste.

« Au cœur de la relation de pouvoir s'établit la relation de dette » (2), écrit Clastres dans sa préface à Sahlins. Incontournable origine, qui conditionne le lien social. Lien unitaire, ou chaîne rivée aux membres des sujets par des maîtres omnipotents ? Les somnambules de l'Etat éternel, marxistes ou antimarxistes, ressassent un même cauchemar d'esclavage. « Nécessité » de l'assujettissement, « lois » de l'exploitation, irrésistible aventure des rapports de production. Il y a toujours eu et il y aura toujours des maîtres, psalmodient leurs chœurs. Inversons donc les places sans modifier la relation, ou résignons-nous au sauve-qui-peut.

Mais, pour Clastres, s'interroger sur la division sociale, c'est affirmer qu'elle fût « sans nécessité », « accidentelle », fruit d'une « malencontre » (3). Et, s'il exerce sa verve aux dépens de Lévi-Strauss — qu'il admire, — il déchaîne sa fureur contre les ouvriers de la « rhétorique marxiste » qui ne cherchent jamais, à l'image des mystiques, que ce qu'ils ont déjà trouvé.

Discours de prise du pouvoir, le marxisme ne peut s'exercer pertinemment que dans le champ clos des sociétés étatisées. Exportés, ses concepts sonnent creux. L'idéologie ? « Pour Godelier, note férocement Clastres, les représentations des sociétés primitives (religions, mythes, etc.) *appartiennent au champ de* l'idéologie (...) il pense sans doute que les idées, c'est de l'idéologie. » Or, ajoute-t-il, *« il convient ici d'être marxiste : l'idéologie, c'est le discours que tient sur elle-même une société divisée, structurée autour du conflit social. Ce discours a pour fonction de masquer la division et le conflit, de donner l'apparence de l'homogénéité sociale »*.

Les rapports de production, suivis comme une ombre par l'exploitation ? Clastres, Lizot, Sahlins ont précisément montré que *« la société primitive fonctionne comme une machine d'antiproduction (...), qu'il n'y a pas de rapports de production parce qu'il n'y a pas de production, car celle-ci est le dernier souci de la société primitive »*. Le réquisitoire de Clastres intitulé *les Marxistes et leur anthropologie* (4), prend figure de mise à mort. Exécution des « brontosaures » sous les textes desquels il voit poindre un totalitarisme inquiétant. Antimarxistes s'il le faut, si le marxisme n'est plus que ce discours globalisant qui rêve de normaliser l'histoire.

Pourquoi tant de virulence qui tranche avec l'exquise politesse de rigueur dans l'intelligentsia ? Parce qu'il y va, pour Clastres, de la volonté de liberté, de cette volonté qui anime les sociétés indivises, aplaties sous le discours de la servitude.

Il n'a cessé de le répéter : il existe, entre les sociétés primitives et les sociétés à Etat, une différence de nature qui interdit toute grille commune : cette différence, c'est le sens de la dette. Dans la société contre l'Etat, qui n'est pas une société sans pouvoir, la place du chef est bien occupée mais *« le leader est en position de dette par rapport à la société, en tant justement qu'il est leader »*. Une dette inextinguible, s'il veut conserver non son pouvoir, mais son prestige. Car, de pouvoir, il n'en exerce aucun. *« Au chef qui veut « faire le chef » au mieux, on tourne le dos ; au pire, on le tue. »* Mais aussi une dette réelle : contraint, pour garder son prestige, à distribuer ses biens au groupe, le leader est le seul à être exploité, à s'exploiter lui-même, sans jamais pouvoir accumuler. L'indivision est acquise au prix de l'assujettissement d'Un à son désir de prestige : *« C'est bien la tribu qui demeure détentrice du pouvoir et qui l'exerce sur le chef. »*

Protégée contre son leader, la société primitive l'est aussi contre ses guerriers : à eux la gloire, les parures, mais à une condition : qu'ils ne cessent de surpasser leurs propres exploits dans une logique qui ne peut aboutir qu'à leur mort (5).

Un refus volontaire de la production, une chefferie prestigieuse mais impuissante, des guerriers glorieux et voués à la mort. Trois dispositifs de survie des sociétés massacrées par l'Occident dans ce qui fut, sans doute, le plus grand génocide de l'histoire (6) mais qui n'intéresse aucun parti politique. Un massacre qui commençait au moment même où La Boétie écrivait son *Contr'Un* : celui des sociétés libres.

XAVIER DELCOURT.

(2) *Age de Pierre, âge d'abondance*, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines.
(3) *Les Discours de la servitude volontaire*, postface de Pierre Clastres et Claude Lefort, Payot.
(4) *Libre* 3 Payot.
(5) *Libre* 2, « Malheur du guerrier sauvage », Payot.
(6) Cf. *la Société contre l'Etat* : éléments de démographie amérindienne.

Notes

Architecture

Bizarreries orléanaises

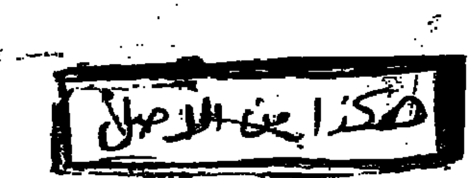
Ce qui se construit en province, on s'en doute, n'a rien à envier à la médiocrité parisienne : pour toute architecture, on y voit les mêmes verres fumés à l'intérieur des villes, et les mêmes proliférations, souvent hexagonales, dans les inévitables satellites que sont les villes nouvelles. Orléans ne manque pas à la règle.

C'est donc avec sérénité que l'on ferme les yeux sur ses grandes réalisations régionales, sur ses rêves de grandeur (« le Monde » du 28 février 1978), et sur le saumâtre projet qui devrait « resserrer » le parvis de sa cathédrale. Mais à défaut d'architecture, on peut jouer une amusante partie de dominos avec quelques façades rue du Faubourg-Saint-Jean, à quelques pas de la nouvelle et très design patinoire. Premier arrêt devant un petit immeuble fort sombre et presque calviniste : un peu d'astuce y a posé des volets blancs qui, tel un jeu de taquin, coulissent le long des murs et des fenêtres. Les péripéties de la nuit et du jour y entretiennent une ineffable tragi-comédie.

Plus loin, à l'angle de la rue des Beaumonts, il faut changer d'époque, sinon d'esprit, pour contempler les chiens-assis d'une maison bourgeoise. Un compagnon charpentier, à la fin du siècle dernier, y a laissé libre cours à sa dextérité, soumettant ces pauvres lucarnes à un régime ahurissant de spirales et de fausses perspectives : cette folie-là est-elle bien protégée ?

On ne construit rien de sérieux, à Orléans. On peut au moins s'y amuser.

FREDERIC EDELMANN.



SPECTACLES

théâtres

Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Essaïon, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dr ma'aire.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis resté longtemps sur les remparts de Chypre.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les théâtres de banlieue

Sceaux, dixième Festival, orangerie du château, 20 h. 45 : B. Buxtorf, flûte ; C. Eisenhoffer, harpe (Purcell, Frédéric le Grand, Sphor, Fauré, Ravel, Ibert, I. Gotkowsky, Fürstenau).

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Manoujèu Omar Saïd, cythare, et Mohamed Taha, tabla (musique classique de l'Inde) ; 21 h. : Katia Koleva, piano (Beethoven, Chopin, Golominov, Nenov Saganev, Brahms).
Eglise espagnole, 51 bis, rue de la Pompe, 17 h. 30 : Kurt Lueders, orgue.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : J.-P. Sasson.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.

La danse

Cour de la mairie du Xe, place Baudoyer, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Strada, de F. Fellini ; 18 h. 30 : les Vaincus, de M. Antonioni ; 20 h. 30 : Toute une vie, de C. Lelouch ; 22 h. 30 : Funny Face, de S. Donen.
Beaubourg, 15 h. : Ingeborg Holm, de V. Sjostrom ; 17 h. : la Fille de la tourbière, de V. Sjostrom ; 19 h. : le Vaisseau tragique, de V. Sjostrom.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BIG RACKET (A., v.o.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Severin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70)
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A B C, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Ambroise, 2e (700-89-16). H. Sp.
DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
EXHIBITION II (Fr.) (**), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Acacias, 17e (754-97-83).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-95-46), PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gambetta, 20e (797-02-74)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), (*) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 11 août

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.), (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), (4 parties), v.o. : la Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-17).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties), Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81)
JULIA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
MESDAMES ET MESSIEURS BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MERDIER (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (828-42-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
REVE DE SINGE (It.) (**) (v.A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES RISQUE-TOUT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (359-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
ROBERT ET ROBERT (F.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Tourelle, 20e (636-51-98).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.f.) : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (F.) (*) Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 8e (359-15-71)
AMES PERDUES (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (387-74-39), du 13 au 15.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CID : Calypso, 17e (754-10-68).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
KING CREOLE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41)
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-39-19).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MIRACLE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (387-74-39) jusqu'au 12.
LES MAITRESSES DE DRACULA (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE POINT DE NON RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75)
LE RETOUR DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), jusqu'au 12.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustin, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
UNE BELLE FILLE COMME MOI (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Logos, 5e (033-26-42) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

PORTRAIT D'ENFANCE, film anglais de Bill Douglas (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE, film italien de Tonino Cervi (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
VAS-Y MAMAN, film français de Nicole de Buron : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE NUIT TRES MORALE, film hongrois de Karoly Makk (*) (v.o) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)
LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO, film américain d'Alex March (v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 11 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Suivez-nous en France : Le ski dans la vallée des lacs et S.O.S. Mont-Blanc ou les gendarmes des cimes ; *19 h. 10*, Jeunes pratique ; la planche à voile ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Fernandel) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Jean-Baptiste le mal-aimé », d'A. Roussin, mise en scène L. Ducreux, réal. L. Folgoas, avec D. Paturel, C. Nicot, C. Nollier.

Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, acteur et directeur d'une troupe ambulante, dans le personnage de Mascarille, puis onze ans plus tard, la gloire venue, puis deux ans avant sa mort. André Roussin retrouve la vie de l'homme du classique. Une tendre évocation.

22 h. 25, « H » comme hasard : André Roussin (l'aiguillage) ; 22 h. 55, Ciné-première.

23 h. 25, Journal

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie : Lettre ouverte à l'an 2000 (portrait de Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F.) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Ces merveilleuses pierres (dernier épisode) ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Trois Debré, trois générations) (rediff.)

Le professeur, l'homme politique et l'écrivain. Le grand-père, Robert Debré, est mort récemment. Cette rediffusion « familiale » permet de revoir et d'entendre à nouveau un homme de premier ordre.

22 h. 30, Journal.

22 h. 40, FILM (Aspects du jeune cinéma français) : LA VIE FACILE, de F. Warin (1971), avec H. Serre, M. Bompart, M. Eggerikx, B. Haller, Rufus, C. von Bork.

Un mercenaire, venu d'Afrique, s'installe dans le Midi, se marie, tourmente sa femme et tente de vivre libre comme les gens du Magic Circus.

Un personnage sans intérêt et, malgré un certain délire visuel, une confrontation ratée entre deux univers.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Histoires d'autoroutes, enquête et réalisation P. Grenier.

21 h. 30, Communiquer, réal. H. Polage. (II. — Des écritures à l'imprimerie.)

Ce deuxième volet de l'émission de Roger Stéphane sur la communication, considérée comme le propre de l'homme, présente l'histoire de la transmission à travers les siècles de deux grands textes : les Dialogues de Platon et la Bible.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Cœurs en croix ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : célébration de la voix ;

20 h., Panorama du roman policier noir : Les personnages du roman policier noir ; 21 h. 30, Musique de chambre : Dix variations pour piano (Schubert), par P. Petit ; Deuxième Duo pour violon et piano (A. Berger), par L. Témerson et J.-C. Ambrosini ; Six Mélodies (S. Forster), par A. Althoff et M. Paubon ; Quintette pour cuivres (A. Etler), par l'Empire Brass Quintett ; 22 h. 30, VIe rencontre québécoise des écrivains.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques de charme (Strauss, Duclos, Zeller) ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h. 21, Printemps de Prague 1978 : Sinfonietta de Dobias, Concerto pour violon en ré majeur, de Beethoven, et « le Sacre du Printemps », de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la radio tchécoslovaque, dir. V. Valek, avec H. Szeryng ; 23 h. 15, Aux quatre coins de l'Hexagone : l'Ouest ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : mythes et musiques... « Roméo et Juliette » (Bellini, Prokofiev, Berlioz, Gounod, Rota, Grippe).

SAMEDI 12 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? 13 h., Journal ; 13 h. 35, Restez donc avec nous ; 18 h., Retransmission de la cérémonie des obsèques du pape Paul VI, en direct de Rome ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Y. Duteil, B. Lavilliers, P. Patron, les frères Jolivet, Renaud, Burton...) ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (neuvième épisode : Le tigre d'Omaha) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : le music-hall ;

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série documentaire : Le jardin derrière le mur ; 15 h. 30, Document de création : Les fous de Saint-Pierre (Les frères Dufour, marins pêcheurs) ; 16 h., Sport : Championnat du monde de canoë-kayak ; 17 h. 30, Des chiffres et des lettres ; 17 h. 50, Retransmission de la cérémonie des obsèques du pape Paul VI, en direct de Rome ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : Le journal d'un fou, réal. Y.-A. Hubert, avec R. Coggio ;

22 h. 5, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (La marche des langoustes) ;

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Téléfilm américain : Wade Griffin ou La poursuite sans nom (réal. B. Sagal).

Un ancien lieutenant de police enquête sur le meurtre de son fils.

22 h. 05, Hollywood : Les années Selznick (réal. M. Flaum).

Portrait du producteur David O. Selznick, avec des extraits de films (Autant en emporte le vent, King Kong...), des témoignages et un commentaire d'Henry Fonda.

22 h. 55, Journal ;

23 h. 10, Championnat du monde d'échecs aux Philippines.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le festival au village : A Marthon (Charente) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La mythologie du loup, l'initiation ; 8 h. 30, Enfance première : Re-naître, avec F. Leboyer ; 9 h. 7, L'Inde ; 11 h. 2, Autoportrait, par Robert Pfeiffer ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., La soirée des proverbes, de G. Schéhadé ; 17 h. 10, Disques ; 17 h. 30, Pour mémoire : Araignées du soir ; 19 h. 25, Les étonnements de la philosophie : les Epicuriens ;

20 h., Victoire de Minos, de J. Bodin ; 21 h. 31, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : Aller-retour Douvres - le Continent, récital d'orgue, Dans mes bras perfide Albion, Shakespeare and Cie ; 12 h. 35, Radio à roulettes : la Philharmonie de la mort ; 13 h. 15, Quatre cartes postales de Bourges : du duc de Berry au Groupe de musique expérimentale de Bourges (Tout autour de la cathédrale...) ;

14 h., Estivales (Boccherini, de Falla, Albeniz) ; 23 h., Aux quatre coins de l'Hexagone : l'Ouest ; 0 h. 5, Musique de charme (Dekobra, Strauss, Schubert, Duclos) ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h., Festival de Salzbourg... Sonate pour violon et piano en ré majeur, de Beethoven ; Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur, de Brahms ; Sonate pour violon en la majeur, de Franck ; Tzigane, de Ravel, avec L. Kogan, violon, et N. Kogan, piano ; 23 h., Aux quatre coins de l'Hexagone : l'Ouest ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Jazz forum : Jazz vocal et blues.

DIMANCHE 13 AOUT

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : Judaïca (Le juste des enfants) ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 25, Paul VI : Quinze ans de Pontificat ; 11 h., Messe célébrée dans l'abbatiale de Chancelade (Dordogne), préd. Père Robert Jorens ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Cirque (Les Chipperfield) ; 14 h. 10, Série : Primus ; 14 h. 40, Variétés : Musique en tête (Sansanna Rinaldi, Rod Mc Kuen, Baden Powel, les Chocolat's) ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (deuxième épisode : L'Atlantium) ; 16 h. 25, Sports première ;

17 h. 55, FILM : L'APPAT, d'A. Mann (1953), avec J. Stewart, J. Leigh, R. Ryan, R. Meeker, M. Mitchell (rediff.).

Un bandit, que trois hommes ont capturé par appât du gain, dresse ceux-ci les uns contre les autres dans l'espoir de leur échapper.

Le plus célèbre et le plus épuré des westerns psychologiques d'Anthony Mann.

19 h. 25, Les animaux du monde : San-Diego, le plus grand zoo du monde ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, FILM : LE FILS DE CAROLINE CHERIE, de J. Devaivre (1954), avec J.-C. Pascal, B. Bardot, M. Noël, S. Desmarets, J. Dacqmine.

Pendant la guerre que mène Napoléon en Espagne, un jeune homme, qui se croit espagnol, lutte contre les envahisseurs, va de fille en fille et de prison en prison.

Déplacement du mythe romanesque inventé par Cecil Saint-Laurent, de Martine Carol à Jean-Claude Pascal. Aventures et scènes galantes.

22 h. 20, Musique : Paul Le Flem ou cent ans de musique.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Sport : Championnat du monde de canoë-kayak ; 16 h., Concert : « Concerto n° 1 pour piano », de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, A. Weissemberg, pian. ; 16 h. 30, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 17 h. 5, Série : Têtes brûlées ; 17 h. 50, Dessin animé ; 18 h. 5, Cirques du monde (International Circus) ; 19 h., Sport : Stade 2 ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Série documentaire : Infodrames (Jacques), de R. Martin, réal. S. Cordier.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 05, Transversales : Détournement sur le Ventoux.

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler (Paulette a quarante ans).

Quatrième des six chapitres de la série d'André Campana, Jean-Luc Léon, Alain Taïeb et Pierre Laroux. Paulette Bourdon fête son quarantième anniversaire et parle de son enfance, de l'Arménie, de l'argent, de la mort, de la vie.

21 h. 30, L'homme en question : Michel Bouquet.

Autoportrait en forme d'interview par Roger Pillaudin. Michel Bouquet, acteur multiple, homme secret : l'énigme du comédien.

22 h. 30, Journal ;

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : INTERMEZZO, de G. Molander (1936), avec G. Eckman, I. Bergman, I. Tidblad, H. Ekman, E. Berglund, H. Bjorn (v.o. sous-titrée N.).

Un violoniste virtuose, marié et père de famille, s'éprend d'une jeune pianiste. Ils vivent une brève idylle.

Ce film suédois, inédit en France, révéla Ingrid Bergman au public américain. C'est grâce à lui qu'elle devient une star à Hollywood.

Le Monde

équipement

La nouvelle « grève du zèle » des contrôleurs

Le gouvernement et les compagnies aériennes s'efforcent de limiter les embouteillages dans les aéroports

La nouvelle et quatrième grève du zèle, depuis la mi-juillet, des contrôleurs aériens a finalement commencé le vendredi matin 11 août à 8 heures au lieu de 19 heures. Elle doit s'achever le mercredi matin 16 août à 8 heures. Au début de la matinée de ce vendredi la situation paraissait à peu près normale dans les aéroports parisiens bien que Air France ait déjà annulé quinze vols pour la journée de vendredi.

Afin d'atténuer les perturbations dues à ce mouvement, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a annoncé *« une restriction organisée du trafic »*, à savoir *« l'adaptation de la circulation aérienne au rythme imposé par les contrôleurs »*. En cas d'aggravation du conflit, il envisage *« des mesures extrêmes »* : suspension des lignes intérieures et fermeture de certains aéroports. Les vols *« bord à bord »* avec la Corse seraient néanmoins assurés. Pour le ministre, il n'est en tout cas pas question d'appliquer le plan Clément Marot, c'est-à-dire de remplacer les contrôleurs civils par des militaires.

Air France précise qu'elle *« s'efforcera d'assurer le transport de tous les passagers »*. Air Inter prévoit *« de maintenir tous ses vols vendredi et samedi et d'adapter ses programmes en fonction de la situation »*. L'Aéroport de Paris, dont dépendent Orly et Roissy, a pris ses dispositions : levée du couvre-feu à Orly (d'où décollent les charters), prolongation des heures d'ouverture des restaurants des aérogares Sud et Ouest d'Orly, installation de postes de la Croix-Rouge dans les aérogares...

Les pays les plus touchés par les grèves de juillet — Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Espagne, Portugal, pays du Maghreb et Italie — ont choisi soit de faire patienter leurs passagers, soit de les acheminer par terre ou par mer, soit encore de dévier certains vols vers des pays limitrophes.

Le groupement des unions nationales des agences de voyage de la Communauté européenne, dont le siège est à Bruxelles, vient d'adresser M. Le Theule un télex dans lequel il *« exprime la profonde inquiétude qu'a causée dans le public et dans toute la profession (...) la grève des agents du contrôle aérien de France »*. *« Les conséquences auront été souvent dramatiques ; certaines même n'en sont pas pas encore claires ou connues »*, indique le groupement. *« Une répétition de ces faits serait catastrophique tant pour les voyageurs que pour la profession. »*

D'autre part, le syndicat national des agents de voyage (S.N.A.V.) annonce, dans un télégramme, au ministre des transports que, en cas de poursuite prolongée de la grève des contrôleurs aériens, il ne pourrait assumer les frais de séjour supplémentaires engagés pour les touristes bloqués à l'étranger. *« Nous recommandons aux milliers de voyageurs de demander, selon le cas, l'assistance consulaire ou celle de l'administration »*, conclut le syndicat.

Enfin, l'association Tourisme et Travail *« condamne l'intransigeance du gouvernement, qui, par son refus de vouloir véritablement négocier, est le seul responsable de cette situation et doit en assumer toutes les conséquences »*.

Dialogue de sourds

Le dialogue de sourds continue entre les pouvoirs publics et les contrôleurs aériens. M. Le Theule, dans un communiqué, parle de la grève du zèle qui n'est, à son avis, *« ni grève ni zèle »*, affirme que la défense de la sécurité aérienne n'est qu'un *« alibi »* pour les aiguilleurs du ciel et rejette la responsabilité d'éventuelles mesures extrêmes sur un *« noyau d'irréductibles »*.

Les contrôleurs aériens, qui ont reçu le soutien du syndicat national des pilotes de ligne, nient, de leur côté, être les *« pagailleurs du ciel »*. Pour eux, le conflit est le fait du gouvernement, *« qui n'a rien mis sur la table »*, et des compagnies, *« qui n'annoncent pas les retards et n'utilisent pas les créneaux libres »*.

Aucune solution n'est donc à attendre d'ici au mercredi 16 août. Le gouvernement n'entend pas négocier avant que le travail reprenne *« normalement et régulièrement »*. Les contrôleurs espèrent que leur mouvement contraindra les pouvoirs publics *« à ouvrir de véritables négociations »*.

★ Renseignements : Air France, 864-13-47 ; aéroport d'Orly, 853-12-34 ; Air Inter, 687-12-12 ; U.T.A., 864-13-47; aéroport d'Orly, 843-12-34; aéroport de Roissy, 862-22-80.

● *Fin de la grève de la Panam.* — Les sept mille cinq cents employés au sol de la Panam ont mis fin, le jeudi 10 août, à la grève qu'ils avaient déclenché pour appuyer des revendications portant sur les salaires et la garantie de l'emploi. — *(A.F.P.)*

Les syndicats : notre priorité, la sécurité

S'il restait un fragile espoir de voir le dialogue s'établir rapidement entre les contrôleurs aériens et les pouvoirs publics, il a disparu le jeudi matin 10 août, à 9 h. 30, après que le ministre des transports eut annulé la réunion prévue avec le directeur des affaires administratives et financières. L'Intersyndicale lui a demandé, une ultime fois, d'engager *« de véritables négociations »* avant que ne soit déclenché le mouvement de grève du zèle. Selon le personnel, M. Le Theule, après une demi-heure de réflexion, aurait refusé.

L'après-midi même, l'Intersyndicale a donc réuni une conférence de presse au centre de contrôle régional d'Athis-Mons pour répliquer à ce que ses porte-paroles ont appelé les *« manœuvres ministérielles »*. Pour ce faire, elle a reçu le renfort précieux de M. René Camus, président du syndicat national des pilotes de ligne, venu *« appuyer le mouvement »*. *« Nous sommes*, a-t-il notamment expliqué, *contrôleurs et pilotes, adossés aux mêmes intérêts techniques pour ce qui concerne la sécurité. »*

En la circonstance, il s'agissait d'abord, pour les contrôleurs aériens, de rejeter l'accusation ministérielle selon laquelle leurs revendications sur la sécurité n'est qu'un alibi. En effet, estime M. Jacques Fournier, porte-parole de l'Intersyndicale, *« un contrôleur est incapable d'assurer convenablement la sécurité aérienne si, dans l'exercice de son métier, il est préoccupé par un contentieux social »*.

A son avis, *« les mesures annoncées par le gouvernement n'ont aucun caractère de nouveauté. Certaines étaient déjà inscrites dans le plan d'action de la direction de la navigation aérienne, rendu public en avril 1977 »*.

La création d'un cinquième centre de contrôle régional à Reims, dédoublant celui d'Athis-Mons ? *« Ce n'est pas en multipliant les centres*, disent les contrôleurs, *qu'on résoudra les problèmes. »*

L'informatisation des matériels ? *« La génération actuelle n'est déjà pas au point*, considère M. Fournier. *Si on part sur de telles bases rien ne dit que cela ira en s'améliorant. Le matériel sophistiqué a la part trop belle dans le budget. Or, c'est le matériel conventionnel (radio, téléphone, radars) qu'il faut renforcer. Pour le seul centre d'Aix-en-Provence nous dénombrons dix pannes par jour. »*

Les contrôleurs aériens maintiennent évidemment leurs positions tant pour ce qui concerne le rattrapage de leur pouvoir d'achat et l'indexation des primes que le recrutement d'agents qui couvrent au moins les départs à la retraite. Quant au droit de grève, *« jamais lorsque le personnel l'avait*, commente M. Fournier, *le service n'a été aussi dégradé qu'il ne l'est aujourd'hui. »* La grève du zèle va, une nouvelle fois, perturber le trafic aérien. Mais, disent les contrôleurs *« retard des avions n'est pas synonyme de pagaille dans les aérodromes »*. Lors du précédent mouvement, ajoutent-ils, *« les compagnies aériennes ont joué un rôle néfaste en n'annonçant pas les retards. Les autorités aéroportuaires n'ont pas utilisé non plus tous les créneaux libres et ont accordé des priorités aux vols réguliers au détriment des vols charters »*.

Assurément, l'issue du conflit reste bien incertaine : *« Nous sommes dans l'attente d'une convocation du ministre*, affirme M. Fournier. *Peut-être pour mercredi prochain ? En tout cas*, conclut-il, *nous n'avons rien rompu puisque les négociations n'ont pas été réellement ouvertes. Nous n'avons même pas pu obtenir les procès-verbaux de la réunion de mardi. »*

S. B.

VENDREDI MATIN A ORLY

Des retards presque « normaux »

On était loin, vendredi matin 11 août, à Orly-Sud, de la fameuse pagaille du week-end du 1er août. Il y avait même à 11 heures des places assises dans le hall de l'aérogare. Les passagers semblaient s'être méfiés. Personne au buffet du troisième étage, alors qu'en temps ordinaire, c'est l'affluence.

Une seule file d'attente : celle qui commençait à s'étirer devant le comptoir de la compagnie Iran Air, dont le vol de 11 h 30 à destination de Rome a été annulé. Un vol d'Air France pour Madrid a été lui aussi supprimé à 7 h 50. *« Les passagers étaient inquiets*, déclare une hôtesse d'Air France. *Heureusement, nous avons pu en caser une vingtaine dans un appareil d'Aero Mexico qui faisait escale dans la capitale espagnole. »*

Les Douglas et les Boeing décollent à l'heure prévue. En milieu de matinée, deux vols d'Air Inter avaient enregistré quelque retard ; on est presque tenté de dire des retards « normaux ».

L'aéroport de Paris étudie un plan d'urgence qui comporterait notamment l'installation d'antennes de la Croix-Rouge. Les compagnies ont décidé, enfin, de ne plus faire passer sous douane leurs passagers tant qu'elles n'auront pas l'assurance d'un décollage dans l'heure qui suivra. Les restaurants de la Compagnie internationale des wagons-lits ont pris leurs précautions : *« Comme au moment des départs du 1er août, nos stocks sont garnis*, affirme M. Philippe Hamon, chef d'exploitation des bars et restaurants d'Orly-Sud. *Nous avons renforcé nos effectifs et deux de nos bars resteront ouverts toute la nuit. Après 22 heures, les boissons-pilotes demeureront en vente alors que la loi nous permet de supprimer ces articles. »*

15 % de trafic en moins, pas de départ massif de travailleurs immigrés : le commissaire Paul Roux, chef de la police de l'air d'Orly, a seulement demandé le renfort d'une compagnie de C.R.S. *« Cela nous suffit pour veiller au bon ordre et pour calmer les excités*, dit-il. *Nous n'avons pas eu besoin d'utiliser la force. Je pense que cela ne sera pas le cas cette fois. »* Les forces de l'ordre surveilleront plus particulièrement les comptoirs des compagnies, comme Iberia, qui ont massivement annulé leurs vols du vendredi après-midi, 11 août.

ALAIN FAUJAS.

MEXICO, NOUVELLE ESCALE POUR LES CONCORDE D'AIR FRANCE

Après Rio-de-Janeiro, Caracas, Washington et New-York, une cinquième escale pour les Concorde d'Air France : Mexico à compter du mercredi 20 septembre.

Concorde desservira la capitale du Mexique via Washington à raison de deux fréquences hebdomadaires : le dimanche et le mercredi au départ de Paris, le lundi et le jeudi au départ de Mexico. Entre Paris et Mexico, la durée du vol supersonique, compte tenu d'une escale de cinquante minutes, sera de sept heures quarante minutes au lieu de treize heures trente minutes sur les lignes subsoniques directes les plus rapides. Le prix de l'aller simple a été fixé à 5 030 F (4 190 F en première classe).

La prolongation vers Mexico de la ligne Washington, ouverte le 24 mai 1976, devrait permettre d'en améliorer le coefficient de remplissage, qui avait sensiblement diminué, depuis l'ouverture, le 22 novembre 1977, de la ligne Paris-New-York.

Le bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) a, on le sait, approuvé, au mois de juin dernier, le principe du prolongement des lignes supersoniques Paris-Washington et Londres-Washington jusqu'à Dallas-Fort-Worth au Texas. C'est la compagnie américaine Braniff International qui doit exploiter entre Washington et Dallas, les Concorde qu'elle louera et qui voleront en vitesse subsonique.

Le Monde

économie

PEUGEOT-CITROËN ACHÈTE LES FILIALES EUROPÉENNES DE CHRYSLER

Un rival des constructeurs mondiaux

(Suite de la première page.)

Gageons que les méthodes qui ont si bien réussi lors de la première opération seront de nouveau appliquées. C'est, au demeurant, ce que laisse entendre le communiqué publié par les deux groupes puisqu'il est indiqué : « *L'interdépendance réciproque, la personnalité des réseaux et des images de marque de Peugeot, de Citroën et de Chrysler en Europe seront maintenues.* » On retrouve là les termes qui avaient été utilisés lors du rapprochement entre Peugeot et Citroën. Cela dit, la *tâche sera peut-être délicate.*

La filiale britannique de *Chrysler reste*, en effet, une firme malade qui a encore perdu 4,5 millions de francs pendant le premier semestre de cette année. Mais l'équipe de Peugeot, l'expérience l'a prouvé, est en mesure de maîtriser ces difficultés et de surcroît, comme l'indique le communiqué « *Chrysler Corporation continuera jusqu'à la fin de 1980 d'être associé directement à la gestion et aux* résultats — (c'est nous qui soulignons) — *des trois sociétés européennes de Chrysler.*

Réticences anglaises ?

Cet accord, indique encore le communiqué, « *est soumis à l'approbation des gouvernements et instances concernés* ». Le gouvernement français par la voix de M. Monory, ministre de l'économie, l'a déjà approuvé. En revanche, les pouvoirs publics britanniques semblent plus réticents. Le gouvernement n'a pas encore donné son accord à la vente de la filiale britannique de Chrysler, affirmait-on jeudi à Londres, où l'on ajoutait que le ministre de l'industrie mis au courant du projet le 7 août dans l'après-midi en étudierait « *très soigneusement* » toutes les implications. Des discussions ont été entamées avec la direction de Peugeot-Citroën qui entend respecter les *engagements contractés par* Chrysler en ce qui concerne cette filiale, précise-t-on encore.

Cette réaction se comprend. Le Trésor britannique a consenti de lourds sacrifices financiers pour assurer *le redressement de la filiale* anglaise de Chrysler. Voir aujourd'hui cette entreprise entrer dans le giron d'un groupe français qui, constructeur européen numéro un, se pose en concurrent sérieux de British Leyland, *n'est pas réjouissant. De là* à s'opposer à l'accord il y a cependant une marge.

Au moment où l'on fait grand cas, à juste titre, des graves difficultés que rencontre l'industrie française *dans plusieurs domaines d'activité*, le coup d'éclat réussi par M. Jean-Paul Parayre, le nouveau — et jeune — *patron de Peugeot-Citroën* — qui justifie *a posteriori* le rapprochement des deux firmes — a quelque chose *de rassurant. Il démontre* que la France dispose d'atouts non négligeables dans la dure compétition internationale qui se déroule actuellement.

Cela dit, il faut bien voir que l'opération « Chrysler » n'aurait pas été possible si le groupe Peugeot-Citroën n'avait pas été géré de main de *maître* par une équipe qui a su remarquablement mettre à profit la liberté des prix rendue à l'industrie automobile. Le groupe français a pu ainsi payer une part très importante de la transaction au moyen d'actions. Privilège des firmes solides.

Que va-t-il se passer maintenant ? Le rachat par Peugeot-Citroën des filiales européennes de Chrysler bouleverse les données du marché automobile du vieux continent. Quelle sera la réplique des concurrents du groupe français ? Il y a quelque temps, M. Giovanni Agnelli souhaitait publiquement que les construc*teurs européens s'associent pour* produire en commun des composants. *Ira-t-on plus loin ? Va-t-on voir* dans les mois à venir se dessiner de spectaculaires rapprochements ? *Ce ne serait guère surprenant.*

Le marché français se trouve également profondément modifié. Il y a *moins de cinq ans ils étaient quatre* constructeurs à opérer dans l'hexagone. Aujourd'hui ils ne sont plus que deux : Renault et Peugeot-Citroën, *le groupe privé étant devenu* — de loin — *le numéro un. Para*doxe *au moment où* l'on parle de l'importance de la concurrence. Il est vrai que dans ce secteur... Le rêve caressé par certains de *voir* se rapprocher la firme nationale et Chrysler France s'est évanoui. Le coup est rude et la C.G.T. s'inquiète qui, dans un communiqué, affirme que « *cette opération reste dans l'orientation du pouvoir qui rend ainsi une nouvelle fois à privilégier le groupe privé au détriment du groupe nationalisé Renault dans la concurrence internationale* ». C'est d'une certaine manière poser la question qui vient aujourd'hui à l'esprit : Renault peut-il et doit-il rester seul ?

PHILIPPE LABARDE.

LE CAS MATRA

Chrysler Corporation a tenu à préciser dans un communiqué que la société Matra n'était pas concernée par les accords Peugeot-Citroën. En fait, il aurait *été* plus juste de dire que la société de M. Floirat est « indirectement » concernée. Si Matra et Simca-Chrysler n'ont aucun lien financier, les deux *firmes* coopèrent *étroitement* depuis quelques années. Matra produit les Bagheera et Rancho (*douze mille quatre-vingt-quatorze au total en 1977*) dans son usine de Romorantin. Mais les moteurs sont fournis par *Chrysler-France* (ce sont ceux de la 1308 GT) ainsi que divers équipements. En outre, c'est le réseau commercial de Chrysler-France qui assure la diffusion et l'entretien des Matra-Simca.

L'accord de commercialisation n'expire qu'après 1980. En ce qui concerne l'équipement en moteurs Chrysler, apparemment rien n'empêche Matra de s'adresser à un autre fournisseur. Du moins en théorie.

DOUZE GAMMES DE VOITURES ET SOIXANTE-NEUF MODÈLES EN FRANCE

Les trois firmes réunies ne vont *pas présenter moins de douze* gammes de voitures de tourisme comportant au total soixante-neuf modèles, auxquels il convient encore d'ajouter les véhicules commerciaux (trente-sept modèles au total).

PEUGEOT. — La firme de Sochaux fabrique pour sa part cinq gammes de véhicules : la « 104 » avec 5 modèles (berlines et coupés) ; la « 304 » avec 3 modèles (1 berline et 2 breaks) ; la « 305 » avec 3 modèles (*berlines exclusivement*) ; la « 504 » avec 10 modèles (4 berlines, 3 breaks, 2 coupés et 1 cabriolet) ; la « 604 » avec 2 berlines.

Elle produit en outre 10 modèles de véhicules utilitaires, 1 dans la gamme des « 104 », 1 dans la gamme des « 304 », 2 dans la gamme des « 404 », 2 dans la gamme des « 504 », et 4 dans la gamme des fourgonnettes.

CITROEN. — Le constructeur du quai de Javel est moins riche en gammes de véhicules, n'en alignant que trois : une gamme basse (2 CV, Dyane, Méhari, LN) ; la gamme « GS » et la gamme « CX ». En revanche, son nombre de modèles (31) est supérieur à celui de Peugeot (25) : 7 dans la première gamme, 10 dans la seconde et 17 dans la troisième. A cela, il faut ajouter les véhicules commerciaux : 3 modèles dans la gamme basse (2 CV, Dyane), 1 dans la gamme « GS », 3 dans la gamme « GX » et 10 dans la gamme des 1.200 à 1.800 kg.

CHRYSLER FRANCE. — La firme possède quatre gammes de véhicules *représentant au total 18 modèles* : la gamme « 1100 » avec 5 modèles ; la gamme « Horizon » avec 3 modèles ; la gamme « 1307-1308 » avec 3 modèles ; la gamme des 2 litres avec 2 modèles ; Chrysler France *produit en outre* 10 modèles de véhicules utilitaires et commerciaux dans la gamme des 1100.

AU QUATRIÈME RANG

	PRODUCTION (millions de véhicules)	CHIFFRE d'affaires (milliards de dollars)
General Motors (E.-U.)	6,700	54,9
Ford Motors (E.-U.)	3,744	37,8
Toyota (Japon)	2,720	9,6
P.S.A. - Chrysler (France)	2,304 (1)	11,7
Nissan (Japon)	2,275	7,7
Chrysler Corp. (E.-U.)	2,175	13,5
Renault - Saviem - Berliet (France)	1,794	18
Volkswagen - Audi - N.S.U. (R.F.A.)	1,665 (2)	10,4
Fiat (Italie)	1,357 (3)	4,5
Daimler - Benz (R.F.A.)	0,583	8,6

Ces statistiques 1977 portent sur la production de véhicules (voitures et camions). Les chiffres d'affaires sont tirés du classement de la revue américaine « Fortune ».

(1) Y compris 12 000 Matra-Simca.
(2) La production de Porsche (36 000) est intégrée.
(3) Y compris Autobianchi, Lancia et Ferrari.

La situation des deux groupes

CHRYSLER : UN CERTAIN DÉCLIN

Chrysler Corporation est le troisième constructeur automobile américain avec 14,5 % du marché, loin derrière General Motors et Ford. Les principales marques du groupe aux Etats-Unis sont, outre son nom d'origine, Plymouth et Dodge. Chrysler Corp. ne se limite pas à la fabrication de voitures de tourisme. Il contrôle 14,7 % du marché américain des camions et, outre son activité dans les métaux précieux, fabrique également des moteurs de toute sorte et des armes. Ainsi, Chrysler a obtenu du Pentagone la fabrication du char MX 1.

La production de véhicules de Chrysler aux Etats-Unis s'est *élevée en 1977* à 1,735 million (dont 1,254 million de voitures) et 1,233 million à l'étranger. Chrysler Corp. emploie environ 135 000 personnes aux Etats-Unis et 117 000 *à l'étranger*. Le chiffre d'affaires total consolidé atteignait 16,7 milliards de dollars en 1977 et le bénéfice net 163 millions de dollars (contre 423 millions en 1976).

***Les* intérêts du groupe en Europe sont essentiellement constitués par les filiales française (Simca-Chrysler), britannique et espagnole. Elles produisent 774 000 véhicules (dont près de 100 000 en Grande-Bretagne sont réexportées pour êtres montées en Iran). Leur chiffre d'affaires a atteint 3,25 milliards de dollars et elles emploient 77 000 personnes. Si Chrysler France (qui représente 10 % environ des immatriculations françaises) a affiché en 1977 un bénéfice net de 47 millions de francs et Chrysler Espagne de 42,6 millions, Chrysler Grande-Bretagne a accusé par contre un déficit de 20 millions de livres sterling (170 millions de francs environ).**

PEUGEOT : UNE ASCENSION FOUDROYANTE

Rarement progression n'aura été aussi rapide et spectaculaire dans le monde industriel que celle de Peugeot. En l'espace de quatre ans, le groupe passe du stade de « petit second » sur le marché français au quatrième rang mondial avec l'acquisition des filiales européennes de Chrysler. Le groupe Peugeot-Citroën, qui comporte quelque cent quatre-vingts sociétés industrielles, commerciales, financières, de service, a été constitué en plusieurs étapes à partir de décembre 1974, date du premier rapprochement et de l'acquisition par Peugeot de 38,2 % du capital de Citroën. En avril 1976, ce pourcentage était porté à 89 %. Aujourd'hui, le holding P.S.A. - Peugeot-Citroën contrôle à 99,9 % deux sociétés, Automobile Peugeot et Automobile Citroën, chacune ayant un poids à peu près équivalent, et représentant plus de 90 % de l'activité du groupe (le reste relevant d'une division mécanique et services).

184 500 salariés

En 1977, le groupe Peugeot-Citroën a vendu 1518000 véhicules (+ 5,6 %), qui se répartissent en 781 900 véhicules d'origine Peugeot et 736 100 *Citroën*. Sur ce total, 760 300 ont été exportés (401 700 Peugeot et 358 600 Citroën). Le groupe représentait 34,3 % des immatriculations en France et 43 % des exportations.

***Avec des effectifs globaux de* 184 500 personnes, P.S.A.-Peugeot-Citroën a réalisé, en 1977, un chiffre d'affaires de 41,8 milliards de francs (+ 19,4 %) et une marge d'autofinancement de 3,8 milliards (+ 21,5 %).**

Le communiqué officiel

« P.S.A. - Peugeot - Citroën et Chrysler Corporation annoncent la conclusion d'un accord concernant les activités de Chrysler en Europe et notamment celles de Chrysler France, Chrysler Grande-Bretagne, Chrysler Espagne.

» Aux termes de cet accord, qui est soumis à l'approbation des gouvernements et instances concernés, Chrysler Corporation transférera à P.S.A. - Peugeot - Citroën les intérêts qu'elle détient dans les sociétés ci-dessus mentionnées. En contrepartie, Chrysler Corporation recevra de P.S.A.-Peugeot-Citroën un million huit cent mille actions nouvelles à créer à titre de rémunération d'apport et une somme de 230 millions de dollars. Chrysler Corporation détiendra alors 15 % du nouveau capital de P.S.A.-Peugeot - Citroën et conservera ainsi des intérêts importants sur le marché européen. En outre, afin d'assurer la transition dans les meilleures conditions possibles. Chrysler Corporation continuera jusqu'à la fin de 1980 d'être associée directement à la gestion et aux résultats des trois sociétés européennes de Chrysler.

» Cet accord fera du groupe P.S.A. le premier constructeur européen d'automobiles et consolidera ainsi sa position sur le plan international, en outre, la rationalisation des fabrications et une standardisation plus poussée permettront au groupe P.S.A., ainsi élargi, d'assurer à son personnel une plus grande sécurité d'emploi et d'utiliser dans les meilleures conditions son nouveau potentiel industriel.

» L'indépendance réciproque, la personnalité des réseaux et des images de marque de Peugeot, de Citroën et de Chrysler en Europe seront maintenues. Les dimensions du groupe permettront, par l'intermédiaire des trois réseaux, d'offrir à la clientèle une gamme de produits plus large et bien adaptée à ses besoins. »

LES PRIX DES PNEUS SONT MAJORÉS DE 5 %

Les prix des pneumatiques viennent d'être augmentés de 5 % avec effet immédiat. Cette hausse, modulée suivant la qualité et les caractéristiques des articles existant sur le marché, est la seconde qui intervient cette année après celle de 3,5 % appliquée le 13 mars dernier.

Elle ne sera pas la dernière, les fabricants estimant à 10 % le retard pris par leurs tarifs, qui, selon eux, ne pourra être rattrapé que sur une période de deux ans. Une troisième augmentation de 2 % à 5 % est donc prévisible d'ici à la fin de l'année.

Dans une déclaration récente, M. Gibara, président de la filiale française du géant américain Goodyear, numéro un mondial du pneumatique, soulignait que les prix des pneus en France étaient actuellement de 10 % à 25 % inférieurs à ceux pratiqués sur la plupart des marchés européens, Espagne et Portugal exclus.

LES RÉACTIONS

● **LE MINISTERE DE L'INDUSTRIE : dans le sens de la politique du gouvernement.**

Le ministre de l'industrie a réagi « *très positivement* » à l'annonce de la reprise des activités européennes de Chrysler par Peugeot-Citroën, indique-t-on Rue de Grenelle. Cette opération, précise-t-on de même source, « *va tout à fait dans le sens de de la politique du gouvernement d'encourager les investissements français à l'étranger* » et toutes les autorisations nécessaires à sa réalisation, prises entre les ministères de l'économie et de l'industrie, sont accordées.

● **CHRYSLER-ROYAUME UNI : tous les avantages.**

La direction de Chrysler Royaume-Uni s'est déclarée « *favorable* » à son acquisition par Peugeot-Citroën. « *Nous nous réjouissons*, a souligné son porte-parole, *de cette possibilité d'appartenir au premier constructeur automobile européen, compte tenu de tous les avantages que cela comporte.* »

● **CHRYSLER-ESPAGNE : surprise.**

« *Je suis surpris par cette nouvelle*, a déclaré le responsable des relations publiques de Chrysler Espagne, qui a ajouté : « *Notre usine est actuellement fermée en raison des congés annuels. Nous avons envoyé un communiqué détaillé à tous nos concessionnaires pour les informer. Si les deux sociétés sont arrivées à un accord, cela devrait être profitable, car nous devenons ainsi le premier groupe européen.* »

● **CHRYSLER CORPORATION, une étape majeure.**

L'accord conclu avec Peugeot-Citroën va permettre à Chrysler de « *mieux concentrer ses ressources et ses efforts sur le marché américain* », a affirmé M. John Riccardo, président de Chrysler Corporation, dans un communiqué adressé aux actionnaires : M. Riccardo a rappelé la tâche que s'est fixée Chrysler de moderniser ses usines aux Etats-Unis et de mettre au point de nouveaux véhicules à consommation réduite, afin de se conformer, comme les autres constructeurs, à des normes fédérales de plus en plus strictes. Assurant que cette opération n'était pas le prélude à un retrait de Chrysler d'Europe, M. Riccardo a indiqué qu'il s'agissait là d'une « étape majeure » dans les efforts de Chrysler pour réunir les quelque 7,5 milliards de dollars nécessaires à sa reconversion.

● **LA C.G.T. : au détriment de Renault.**

La fédération C.G.T. de la métallurgie estime que cet accord « *permet au capital américain de prendre une part importante dans un groupe formé en 1974 à l'aide de l'argent public des contribuables français* », et qu'il tend « *à privilégier le groupe privé au détriment de l'entreprise nationalisée Renault dans la concurrence internationale.* » Le syndicat affirme que « *la constitution de ce groupe franco-américain illustre la façon dont est pratiquée, au niveau européen, une politique patronale qui s'exprime particulièrement dans les usines françaises par une atteinte journalière aux libertés.* » La C.G.T. conclut : « *Peugeot-Chrysler-Citroën ne sera pas le berceau de la démocratie en Europe.* »

● **LA CONFEDERATION DES SYNDICATS LIBRES : une opération manigancée.**

La Confédération des syndicats libres (ex-C.F.T.) « *apprend avec surprise l'achat de Chrysler-Europe par Peugeot-Citroën. Si la C.S.L. considère ce regroupement bénéfique face à la concurrence internationale, elle s'étonne que cette opération ait été manigancée alors que les salariés des groupes concernés sont en vacances et que les instances élues où les travailleurs sont représentés n'ont pas été préalablement informées.* » Le communiqué de la C.S.L. précise que cette dernière « *a lancé un appel à ses militants responsables actuellement en vacances afin de déterminer avec eux les décisions à prendre et les réserves à faire, notamment en ce qui concerne l'emploi* ».

PRIX

RARES RÉACTIONS A LA LIBÉRATION DU PRIX DU PAIN

La libration du prix du pain n'avait pas suscité, le vendredi 11 août, beaucoup de réactions. *« Au moment où la liberté totale a été rendue aux prix industriels, celle des prix à la consommation s'aggrave de façon spectaculaire avec la détaxation du prix du pain »*, écrit la C.G.T. dans un communiqué. La centrale syndicale ajoute : *« Profitant de la période des congés annuels et d'un week-end prolongé pour prendre cette mesure sans précédent, le pouvoir, contrairement à ses déclarations, s'engage ainsi délibérément dans la voie de l'aggravation de l'austérité pour les travailleurs. »*

F.O. écrit de son côté : *« Cette mesure qui était inattendue pour un produit réglementé en France depuis la Révolution imprime une sérieuse accélération au processus de libération « irréversible » des prix mis en place par M. René Monory, ministre de l'économie. Le représentant de Force ouvrière au comité national des prix s'est inquiété des conséquences d'une telle décision pour le consommateur. La confédération Force ouvrière suivra attentivement les répercussions engendrées par la libération des prix en général. De toute manière, elle agira en vue de préserver le pouvoir d'achat des salariés. »*

● *Le plan de revalorisation du travail dans la boulangerie* lié à l'action de la liberté du prix du pain, commencera à être mis en œuvre au début de l'automne. M. Francis Combe, président de la Confédération nationale de la boulangerie française, s'y est engagé lors de sa rencontre, le jeudi 10 août, avec M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et des immigrés. Ces premières mesures devraient, selon le communiqué du ministère, donner aux travailleurs de la branche « *un supplément raisonnable de pouvoir d'achat* ». Le plan professionnel prévoit la création de dix mille emplois, la réduction de la durée du travail et l'amélioration des salaires à un « rythme compatible avec l'ensemble des données économiques ».

AFFAIRES

GENERAL ELECTRIC ET FAIRCHILD CREENT UNE FILIALE COMMUNE EN GRANDE-BRETAGNE

Le groupe britannique General Electric Company (GEC) et le troisième fabricant américain de semi-conducteurs Fairchild viennent de signer un accord de coopération. Les deux firmes créent une filiale commune au capital de 20 millions de livres. Une usine employant mille personnes sera implantée en Grande-Bretagne. Elle devrait produire, d'ici la fin de 1979, des circuits intégrés MOS et des mémoires pour micro-ordinateurs (mémoires dites « Ram »). Un chiffre d'affaires annuel compris entre 35 et 40 millions de livres est espéré par les deux compagnies, la production de l'usine étant vendue non seulement en Grande-Bretagne mais aussi sur le marché européen.

[L'accord entre General Electric et Fairchild a été négocié en quelques semaines. Le groupe français Thomson avait eu de longues conversations avec Fairchild, la rupture intervenant il y a à peine deux mois et demi. Depuis, Thomson a signé un accord avec la firme américaine Motorola, qui ressemble par bien des côtés à l'opération G.E.C.-Fairchild.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FRUCTIFRANCE

Le groupe des Banques populaires crée une nouvelle SICAV

Afin de permettre à la clientèle des Banques populaires de bénéficier des avantages fiscaux offerts par la récente loi sur « l'orientation de l'épargne », la caisse centrale des Banques populaires procède actuellement aux formalités de constitution d'une nouvelle SICAV, Fructifrance.

Les actifs de cette société, qui vient de recevoir l'agrément du ministère de l'économie, seront composés, à concurrence de 60 % au moins, d'actions françaises.

En acquérant des actions Fructifrance, chaque épargnant aura donc la possibilité de déduire tous les ans de son revenu imposable — dans la limite de 5 000 F — le montant des sommes nouvelles ainsi investies en actions françaises.

La Société, dont les actions pourront être souscrites auprès des guichets des banques populaires, sera ouverte au public dans quelques semaines.

SOCIAL

Selon une étude du Bureau international du travail

Cinquante-deux millions d'enfants sont au travail dans le monde

De notre correspondante

Genève. — l'ONU a proclamé 1979 année internationale de l'enfant et prépare, dans le monde entier, une série de manifestations dont le principal objectif sera de mettre les gouvernements face à leurs responsabilités et de les inciter notamment à lutter contre l'un des plus grands scandales de notre temps : le travail des enfants.

Une étude du B.I.T. (Bureau international du travail) publiée le jeudi 10 août à Genève montre que les temps n'ont pas tellement changé depuis l'époque de Dickens. Le nombre d'enfants qui travaillent est estimé à 52 millions et certains d'entre eux n'ont que sept ans. « *Certains sont maltraités*, précise le B.I.T., *et la plupart sont exploités.* » Près de 42 millions d'enfants sont, en effet, employés sans salaire et soumis à des horaires inhumains dans des entreprises familiales, pour la plupart agricoles. Les dix autres millions travaillent également aux champs ou dans des ateliers, voire de petites usines. Encore faut-il savoir que dans beaucoup de pays le travail des enfants n'est pas révélé dans les enquêtes statistiques.

Selon le B.I.T., 29 millions d'enfants travaillent en Asie méridionale, 10 millions en Afrique, 9 millions en Asie orientale, 3 millions en Amérique latine et près de 1 million dans des pays plus développés, y compris dans des usines, pour des tâches parfois dangereuses ou insalubres.

Des enfants sont également employés comme domestiques : « *Dans certains pays d'Amérique centrale, du Proche-Orient et d'Asie, il est courant de voir des enfants de sept ans, surtout des filles, amenés de la campagne dans des villes et y être pratiquement vendus comme domestiques par des personnes qui ne sont pas toujours leurs parents et être fréquemment maltraités.* »

La misère de larges couches de la population étant la cause principale de cette situation lamentable, il paraît utopique d'espérer que l'exploitation des enfants puisse être entièrement supprimée grâce à des mesures législatives. Mais tant que la société ne permettra pas de satisfaire les besoins essentiels de tous, ne serait-ce que sur le plan élémentaire de la nourriture, et n'assurera pas l'éducation de tous les enfants du monde, il convient au moins de les protéger contre une exploitation abusive et des conditions de travail qui nuisent à leur développement physique et mental. C'est au moins ce but que cherche à atteindre le B.I.T. en s'efforçant de faire ratifier par un plus grand nombre de pays la convention internationale de 1973 qu' interdit ou restreint, dans une grande mesure, le travail des enfants. — L. V.

● *Accord salarial dans la chimie.* — F.O. et la C.G.C. ont signé, le jeudi 10 août, l'accord salarial dans la branche des industries chimiques (260 000 travailleurs). Ce contrat prévoit une révision des classifications, un relèvement des plus bas salaires et la fixation d'un minimum annuel garanti de 27 600 francs. L'Union (patronale) des industries chimiques souligne, dans un communiqué, que « *cet accord important est le résultat d'une longue négociation qui a débuté en janvier 1974* ».

● *La fédération C.G.T. des cuirs et peaux* a demandé, le jeudi 10 août, la convocation d'une « table ronde » de tous les professionnels du cuir et des syndicats concernés, « *afin que soit définie une politique pour le maintien de cette activité* ». La fédération a rappelé que 70 % des peaux brutes partent vers l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. « *Ces mêmes peaux*, ajoute-t-elle, *reviennent sous forme de chaussures, sacs et autres produits finis manufacturés.* » La C.G.T. estime qu'il pourrait y avoir en France « *une industrie du cuir dynamique* ».

● *M. Claude Poperen* (P.C.) a déclaré, lors d'un meeting tenu le jeudi 10 août aux portes de l'aciérie de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle) : « *Il faut produire de l'acier en Lorraine plutôt qu'en R.F.A.* », et a rappelé que le parti communiste préconise la reprise de la construction à Neuves-Maisons et la mise en chantier de l'aciérie d'Usinor à Longwy. M. Poperen estime qu' « *il n'y a pas de surproduction d'acier en France mais au contraire que les importations augmentent dans notre pays* », et que la décision d'interrompre la construction de l'usine de Neuves-Maisons s'inscrit « *dans le cadre d'une Europe dominée par la République fédérale d'Allemagne et trouve une approbation en France aussi bien des partis de droite que du p. ti socialiste* ».

PRESSE

SUSPENSION DE LA PARUTION DES QUOTIDIENS NEW-YORKAIS

Les New-Yorkais n'ont trouvé, jeudi 10 août, aucun quotidien dans les kiosques. Les directeurs des deux journaux du matin, le *New York Times* et le *Daily News*, et du quotidien du soir, le *New York Post*, ont décidé mercredi soir de suspendre leur parution à la suite d'un conflit avec les ouvriers imprimeurs.

Les quelque mille cinq cents ouvriers des imprimeries ont tenté d'obtenir de la direction des trois journaux des assurances concernant le maintien de leur emploi à l'occasion de la renégociation de leurs contrats de travail. Les directions, au contraire, souhaitent réduire leurs effectifs d'environ 50 % au cours des prochaines années avec l'introduction de nouveaux procédés de fabrication.

Face à une menace de grève des ouvriers, la direction des trois journaux a renoncé à paraître. Des piquets de grève ont été mis en place dans la nuit de mercredi à jeudi autour des imprimeries du *New York Times* et du *Daily News*, tandis que sept syndicats d'employés et la plupart des journalistes syndiqués cessaient également le travail mercredi soir.

ÉNERGIE

LE CHAH FAVORABLE A UNE HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE

La prochaine conférence des ministres du pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) devrait décider d'une hausse des prix pour 1979, a indiqué le jeudi 10 août le chah d'Iran au cours d'une conférence de presse. Sans se prononcer pour un taux précis d'augmentation, le souverain a souligné que le pouvoir d'achat d'un baril de pétrole est en fait tombé de 12.77 dollars à 7,70 dollars hors des Etats-Unis, en raison de la dépréciation de la monnaie américaine.

En 1977, l'Arabie Saoudite et l'Iran s'étaient prononcés contre une hausse des prix du pétrole. Ce « front commun » entre les deux principaux producteurs de pétrole de l'OPEP est à la base du « gel » des prix décidé par l'Organisation.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS MODIFIE COMPLÈTEMENT LE PROGRAMME FISCAL DE M. CARTER

Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants vient d'adopter un programme de réductions fiscales pour 1979 de 16.3 milliards de dollars; programme qui favorise surtout les classes moyennes ou aisées et ne pénalise plus guère les plus-values immobilières.

Ce texte, qui avait été proposé et adopté sous sa forme actuelle par la puissante commission des voies et moyens (ways and means committee), est une version très différente du projet de loi initialement présenté par l'administration Carter (*le Monde* du 13 mars et 19 juillet). Il doit maintenant être voté par le Sénat avant de devenir effectif.

Commentant l'adoption du texte de la commission des voies et moyens, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, a déclaré : « Si vous gagnez 50.000 dollars ou plus, le vote de la Chambre est une bonne chose. — (*A.F.P.*)

WASHINGTON VENDRA DE L'ÉQUIPEMENT PÉTROLIER A L'U.R.S.S.

Washington (*U.P.I.*). — Les Etats-Unis ont décidé de vendre à l'U.R.S.S. de l'équipement de prospection pétrolière pour une valeur de 1 million de dollars (4,4 millions de francs) a annoncé le jeudi 10 août le département d'Etat.

Le 18 juillet le président des Etats-Unis avait décidé, en raison des condamnations de dissidents en U.R.S.S., de soumettre à une autorisation gouvernementale la vente d'équipements pétroliers aux soviétiques et d'annuler la vente d'un ordinateur américain à l'agence Tass (*le Monde* du 20 juillet).

● *Les prix de gros aux Etats-Unis* ont augmenté de 0,5 % en juillet, soit la plus faible progression depuis cinq mois. Les prix de gros des denrées alimentaires, qui ont régressé de 0,3 %, sont à l'origine de ce ralentissement. — (*A.F.P.*)

● *Les bénéfices de l'ensemble des entreprises américaines ont augmenté de 16,1 %* au second trimestre de cette année par rapport au trimestre correspondant de 1977 (contre 10,5 % au premier trimestre), indique la Citibank, dans sa « lettre de conjoncture ». Les neuf cent quatre-vingt-dix entreprises industrielles prises en compte dans l'enquête ont vu leurs bénéfices progresser de 14 % par rapport au même trimestre de l'an dernier et de 29 % par rapport au premier trimestre 1978. Dans le secteur non industriel les compagnies aériennes ont vu leurs bénéfices augmenter de 95 % au second trimestre, et l'industrie des loisirs de 32 %. — (*A.F.P.*)

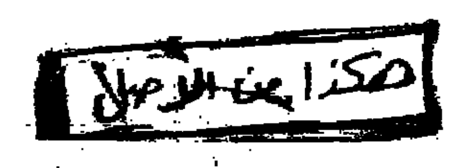
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,2915	4,2985	— 50	— 15	— 85	— 39	— 185	— 115
$ can.	3,7895	3,7915	— 58	— 16	— 110	— 51	— 235	— 160
Yen (100).	2,3055	2,3125	+ 110	+ 160	+ 218	+ 275	+ 620	+ 690
D.M.	2,1765	2,1820	+ 62	+ 95	+ 140	+ 185	+ 455	+ 515
Florin ...	2,0080	2,0130	+ 25	+ 55	+ 35	+ 75	+ 100	+ 150
F B. (100)	13,8015	13,8370	— 225	+ 15	— 430	— 115	— 575	— 125
F. S.	2,5650	2,5745	+ 135	+ 175	+ 280	+ 330	+ 850	+ 915
L. (1 000).	5,1561	5,16838	— 280	— 220	— 535	— 445	—1515	—1359
£	8,3885	8,4045	— 320	— 250	— 615	— 505	—1445	—1305

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	2 5/16	2 11/16	2 13/16	3 3/16	3	3 3/8	3 7/16	3 13/16
$ E.-U. ...	7 3/4	8 1/8	8 7/16	8 13/16	8 1/16	8 7/16	8 7/16	8 13/16
Florin ...	4 5/8	5 1/8	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 7/8	6 5/16	6 11/16
F B (100)	6 1/4	8 3/4	7 3/4	8 3/4	7 3/4	8 3/4	7 3/4	8 3/4
F S.	— 5/8	+ 5/8	3/16	9/16	3/8	3/4	13/16	1 5/16
L. (1 000).	11 3/4	14 1/4	12 1/8	13	12 1/2	13 1/2	13 1/4	14
£	12 1/4	13 3/4	11 1/2	12 1/2	11 3/8	12 1/8	11 1/4	12
Fr. franc..	7	7 5/8	7 13/16	8 5/16	8 3/8	8 7/8	9 3/16	9 11/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 AOUT

Une hausse calculée

Amorcée vingt-quatre heures plus tôt, la reprise des cours s'est poursuivie jeudi à la Bourse de Paris, mais de façon toujours très sélective et dans un marché rendu moins actif par la proximité du long week-end de l'Assomption.

Une quarantaine de valeurs se sont ainsi détachées sur un arrière-plan fondamentalement peu modifié, dont une quinzaine ont enregistré des gains s'échelonnant de 2 % à 8 % comme dans le cas d'U.C.B. A l'inverse, le nombre de baisses a encore diminué, une vingtaine seulement ayant été dénombrées, dont celle de B P (— 7,2 %).

Bref, le scénario habituel à la séance du jeudi s'est répété, mais quand même de façon moins fidèle que les semaines précédentes, l'indicateur instantané affichant une hausse deux fois moins forte (0,9 % au lieu de 2 %) que le 3 août dernier. L'approche du week-end prolongé du 15 août — la Bourse sera fermée le lundi 14 — a pu, il est vrai, inciter les opérateurs à faire preuve d'une certaine prudence. Ce qui ne retire rien au mérite du marché. Bien au contraire, puisque sa progression s'est accomplie avec beaucoup moins d'affaires.

Cela étant, la méthode Coué a continué de fonctionner à plein, comme en témoignent les motifs retenus pour monter : le raffermissement du franc et la nouvelle détente du taux de l'argent à court terme, deux phénomènes parfaitement techniques, comme ceux, contraires qui les avaient précédés. Mais ainsi qu'à New-York, les investisseurs restent, à tort ou à raison, fermement persuadés qu'une nouvelle ère de hausse s'ouvre devant la Bourse.

Sur le marché de l'or, toujours anémique, les cours, conformément aux indications de Londres, ont fléchi. Le lingot a perdu 560 F à 28 330 F (après 28 310 F), cependant que le napoléon abandonnait seulement 0,90 F à 260 F.

Repli à peu près général des valeurs étrangères.

LONDRES

Hausse des mines d'or

La flambée de l'or provoque vendredi matin une vive hausse des mines d'or. Sur le reste du marché, la tendance est soutenue. Progrès des industrielles et des pétroles. Bonne tenue des Fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) : 283 85 contre 285 50

VALEURS	CLOTURE 10 8	COURS 11 8
Beecham	712 ...	715 ...
British Petroleum	860 ...	862 ...
Courtaulds	118 ...	128 ...
De Beers	446 ...	452 ...
Imperial Chemical	392 ...	400 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	248 ...	241 ...
Shell	574 ...	575 ...
Vickers	184 ...	184 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5 8	31 5/8
*West Driefontein	34 ...	35 5 8
*Western Holdings	30 ...	31 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

Chiffres d'affaires pour le premier semestre 1978

GROUPE ROUSSEL-UCLAF. — 2 014,8 millions de francs contre 1 746,1 millions un an plus tôt. Société mère : 585,3 millions de francs contre 502,7 millions.

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — 2 719 millions de francs contre 2 511 millions de revenus du portefeuille un an auparavant.

B. S. N. - GERVAIS - DANONE. — 917,31 millions de francs contre 828,03 millions.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES. — 10,15 milliards de francs contre 9,36 milliards.

AIR LIQUIDE S. A. — 1 238 millions de francs contre 1 017 millions un an plus tôt.

THOMSON-BRANDT. — Consolidé : 10,49 milliards de francs contre 9,30 milliards un an plus tôt.

DOLLFUS-MIEG. — Consolidé : 1 884 millions de francs contre 1 734 millions.

CIMENTS LAFARGE. — 936,9 millions de francs contre 890,13 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	9 août	10 août
Valeurs françaises	148,7	149,1
Valeurs étrangères	185	184,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	83,8	84,3

NEW-YORK

Repli technique

Une nouvelle vague de ventes bénéficiaires s'est abattue jeudi sur le New York Stock Exchange où l'on s'attendait à un tel phénomène après une soixantaine de points de hausse enregistrée en une douzaine de séances. L'indice Dow Jones a finalement abandonné 6,15 points pour s'établir à 885,48 mais le nombre des valeurs en hausse est resté élevé (620 contre 883 baisse). Bien qu'il se soit un peu ralenti, le rythme des échanges est, lui aussi, resté rapide, puisqu'à l'issue de la séance, 39,83 millions d'actions avaient changé de propriétaires contre 48,8 millions la veille.

Le climat demeure donc serein autour du Big Board, où l'annonce de la modération de la hausse des prix de gros en juillet (+ 0,5 % contre + 0,7 % en juin) avait même provoqué une légère avance des indices en début de séance. Mais la tentation de prendre des bénéfices fut trop forte et les cours durent finalement reculer. Temporairement ? Peut-être. En tout cas, le président de la Réserve fédérale (le Fed) M. Miller, a déçu en laissant entendre que les taux d'intérêt n'avaient pas encore atteint leur point culminant...

VALEURS	COURS 9 8	COURS 10 8
Alcoa	46 3 4	46 3 4
A.T.T.	61 3 4	61 1 2
Boeing	73 7 8	71 1 4
Chase Manhattan Bank	35 1 4	34 7 8
Du Pont de Nemours	126 3 4	127 ...
Eastman Kodak	65 3 8	64 3 4
Exxon	47 3 8	46 1 4
Ford	46 1 2	46 1 8
General Electric	55 1 4	55 3 4
General Foods	34 7 8	34 1/2
General Motors	66 3 4	65 1 8
Goodyear	18 1 8	18 ...
I.B.M.	289 1 4	287 1 2
I T T	33 1 2	33 3 8
Kennecott	22 3 4	22 7 8
Mobil Oil	65 ...	64 1 4
Pfizer	37 ...	38 3 4
Schlumberger	91 1 2	89 3 4
Texaco	25 1 8	26 ...
U.A.L. Inc.	38 3 4	37 1 2
Union Carbide	40 3 8	39 1 4
U.S. Steel	28 7 8	28 1 4
Westinghouse	24 3 4	24 1 4
Xerox	61 7 8	61 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 8	11/8
1 dollar (en yens)	187 25	186 80

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 1 8 %

BOURSE DE PARIS - 10 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	2 581
5 %	51 80	2 616
5 % 1920-1980	143	2 616
3 % amort. 45-54		0 882
4 1/4 % 1963	94 25	4 098
Emp N. Eq. 5½ 65	107 10	4 521
Emp N. Eq. 6% 66	106 30	5 102
Emp N. Eq. 8% 67	103	1 167
Emp. 8,80 % 77.	104	1 712
Emp 9,80 % 78.	100 61	6 564
E.D.F. 5½ 1960		1 478
— 5% 1960	107 ..	2 411

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973.	3598	3690
E.D.F. parts 1956	622	
E.D.F. parts 1960		584
Ch. France 3 %	175 60	172
A.G.F. (Ste Cent.)	424	411
Ass Gr. Paris-Vie	1500	1510
Concorde	351	365
Epargne France	306 10	306 10
Financ. Victoire	259 70	261 50
France I.A.R.D.	202	204
GAN (Ste) Centr	630	630
Protectrice A.I.R.	248	250
S.P.E.G.	177	178
U.A.P.	564	566
Alsacien. Banque	316	318
Banque Hervet	199 20	193 30
Bque Hypot Eur.	265	264
Bque Nat. Paris	321	321
(Li) B Scalb. Dup.	98	97
Banque Worms	183 50	193
C.G.I.B.	52	52 05
Cofica	85	85
C.A.M.E.	85	88 ..
Creditel	132	134
Créd. Gén. Indust	250	203
Cr Ind. Als.-Lor.	163	164 90
Crédit Lyonnais.	316 20	316
Electro-Banque	156	156 ..
Eurobail	158	153
Financière Sofal.	306	312 50
Fr Cr et B (Cie).	..	64
France-Bail	275	278
Hydro-Energie	d 20 40	21 10
Immobail S.T.P.	177 80	178
Immobanque	239	240
Immofice	207 20	207 20
Interbail	219 50	218
— (obl. conv.)	226	225
Laffitte-Bail	150 20	152 20
Locabail Immob.	285 10	286
Loca-Expansion	108 50	110
Locafinancière	144 50	144 50
Marseil. Crédit	233	233
Paris-Réescompt.	260	258
Sequanaise Banq.	268	266
SLIMINCO	......	290
Sté Cent. Banq.	64 ..	64
Sté Générale	281	281
SOFICOMI	250	251 ..
Sovabail	358 90	360
UCIP-Bail	140	141
Unibail	250	250 70
Un. Ind. Crédit	261	262
Cie Foncière	..	107
C. G. V.	286	287
Fonc. Chât.-d'Eau	614 ..	601
(M) S.O.F.I.P.		
Fonc. Lyonnaise	580	596
Immob. Marseille	1054	1054
Louvre	217	225 60
Midi	516	530
Rente Foncière		...
SINVIM	135	135
Cogifi	136	138
Foncinter	106 50	106 50
Gr. Fin. Constr.	134 60	134 80
Immindo	142	141 20
Immoinvest	92 50	92 50
Cie Lyon. Imm.	107 90	107 90
UFIMEG	93	95 80
U.A.I.M.O.	117	118
Union Habit.	172	172
Un. Imm. France	148 10	147 20
Acier Investiss.	102 50	103
Gestion Sélect.	235	237
Sefragi	234	232
Abeille (Cie Ind.)	254	254
Applic. Hydraul.	733	728
Artois	98 20	98 ..
Centen. Blanzy	344 50	340
(NY) Centrest	...	...
(NY) Champex	...	
Charg. Réun. (p.)	2760	2750
Comindus	446	440
(LI) Dév. R. Nord.	u163	163
Electro-Financ.	300	295
(M) Et. Particip.		
Fin. Bretagne	55	55
Fin. Ind. Gaz Eaux	500	495
Fin et Mar. Part.	73	71
France (La)	451 10	462
La Mure	40 20	40 20
Lebon et Cie	228	228
(NY) Lordex	0... ..	... ..
Cie Marocaine	27	27

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
660	De Beers (S.)	24 75	24 50	24 40	24 50
670	Deuts Bank	675	671	669	671
350	Dome Mines	369 90	368	363	364
505	Du Pont Nem.	555	554	552	547
256	East Kodak.	284	283 50	281	278 80
16 50	East Rand	23 20	21 60	22	22
141	Ericsson	142 80	140	140	139 50
280	Exxon Corp.	211 40	210 50	208	207
205	Ford Motor.	211	208 50	205 10	208 50
101	Free State	108 50	107 ..	107 80	108 90
240	Gen. Electric	242	242	241	239 10
36	Sony	35 40	35	35 05	34 80
14	Tanganyika.	14 50	14 80	15	14 80
245	Unilever	239	239	239	243 10
16 50	Union Corp.	17 90	17 70	17 70	17 60
97	U. Min. 1/10	100 9.	100 90	100 90	101
133	West Drief.	145 10	145 90	146 50	144 90
50	West Deep.	54 70	53	54	52 60
114	West Hold.	129 60	129 70	128 90	129
240	Xerox Corp	264 20	263 20	263 20	263 80
0 80	Zambia Corp	0 85	0 94	0 92	0 94

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS prec.	COURS 10 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 366	4 321	4 36
Allemagne (100 DM)	220 75	217 790	220
Belgique (100 F)	14 005	13 823	13 575
Pays-Bas (100 fl.)	203 30	200 700	202 50
Danemark (100 krd)	80 13	78 040	80
Suède (100 krs)	98 72	97 7 0	97 75
Norvège (100 k.)	83 63	82 480	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 447	8 424	8 55
Italie (1 000 lires)	5 227	5 187	5 25
Suisse (100 fr.)	258 88	255 100	257 50
Autriche (100 sch.)	30 623	30 240	30 35
Espagne (100 pes.)	5 773	5 758	5 75
Portugal (100 esc.)	9 70	9 566	10
Canada ($ can 1)	3 833	3 815	3 875
Japon (100 yens)	2 333	2 318	2 28

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS prec.	COURS 10 8
Or fin (kilo en barre)	28950	28600
Or fin (en lingot)	288.0	28330
Pièce française (20 fr.)	260 90	260
Pièce française (10 fr.)	213	211
Pièce suisse (20 fr.)	259 10	256
Union latine (20 fr.)	245 20	240
Souverain	259 30	260
Pièce de 20 dollars	1245 20	1240
Pièce de 10 dollars	635	636
Pièce de 5 dollars	425	430 10
Pièce de 50 pesos	1152	1162
Pièce de 10 florins	237	238 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le conflit rhodésien

Washington estime qu'une conférence en vue d'un règlement pourrait se tenir prochainement

Il existe des « *chances sérieuses* » qu'une conférence de toutes les parties au conflit rhodésien, sous les auspices des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, ait lieu prochainement, hors du territoire rhodésien, a indiqué, jeudi 10 août, un porte-parole du département d'Etat américain.

A Salisbury, M. Chinimano, porte-parole de M. Nkomo, a déclaré pour sa part que le coprésident du Front patriotique, bien que « *certain d'une victoire par les armes avant la fin de l'année* », était prêt à participer à une telle conférence, « *seule chance d'aboutir à un règlement pacifique* ». Le Front patriotique vient de recevoir, à des fins « *strictement humanitaires* », un don de 85 000 dollars du Conseil mondial des Eglises.

Deux importants responsables de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), que dirige le révérend Sithole, ont été tués mercredi par l'explosion d'une mine alors qu'ils se rendaient en « *mission de paix* » auprès des guérilleros du nor-est du pays, le long de la frontière avec le Mozambique. Cet incident porte à six le nombre total des responsables de la ZANU (faction Sithole) tués en mission auprès des maquisards. Le pasteur Sithole est signataire de l'accord interne de Salisbury et membre du Conseil exécutif du gouvernement de transition.

Par ailleurs, un programme d'exploitation de terres libres ou sous-exploitées appartenant à des Blancs a été mis sur pied par le gouvernement rhodésien de transition.

Ce projet, d'un montant de 116 millions de dollars, porte sur plus de 4 millions d'hectares. Il prévoit, a précisé le ministre, qu'y seront installés des fermiers « *qualifiés, quelle que soit leur race* », avec toutefois une priorité pour ceux ayant servi sous les drapeaux. — (*A.F.P., Reuter.*)

En Ouganda

POLITIQUE SANITAIRE...

Le maréchal Idi Amin Dada a décidé de conférer aux affections vénériennes l'appellation de « maladies de bonne espérance » « afin d'encourager les Ougandais qui en souffrent à ne pas avoir honte de s'adresser à un médecin », a annoncé mercredi 8 août Radio-Kampala. Le chef de l'Etat ougandais a pris sa décision en sa qualité de ministre de la santé. — (Reuter.)

Mme THATCHER RENONCE A SES VACANCES EN FRANCE

Mme Margaret Thatcher ignorera les joies du « chemin de hâlage », jeu de mots franglais intraduisible dans les deux langues pour « the way to get burnt ». Le chef du parti conservateur britannique avait l'intention de prendre des vacances au soleil en voguant sur les canaux du nord de la France. Ce n'est pas la météo qui l'a amenée a y renoncer mais la police française. Requise par la vague d'attentats, elle se serait déclarée incapable d'assurer la sécurité de Mme Thatcher. C'est du moins ce que dit l'entourage de celle-ci, cité par l'A.F.P. mais aussitôt démenti par le Quai d'Orsay : si Mme Thatcher l'avait demandé officiellement — précisent les affaires étrangères, — sa protection aurait été « naturellement » assurée. Malheureusement le chef de l'opposition de Sa Majesté est déjà parti pour le Devon où elle médite quelque éclat pour la prochaine campagne électorale.

APRÈS LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE NON-PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

L'Iran pourra acheter des centrales américaines

L'Iran et les Etats-Unis viennent de parapher un accord sur la non-prolifération nucléaire, a-t-on appris jeudi 10 août, de source autorisée, à Washington. Cet accord donne aux Etats-Unis un certain nombre de garanties. Il prévoit, notamment, que l'Agence internationale de l'énergie atomique aura le droit d'inspecter toutes les installations nucléaires iraniennes. Les Etats-Unis garderont, d'autre part, le contrôle du combustible nucléaire qu'ils pourraient vendre à l'Iran.

Washington attend maintenant que Téhéran lui fournisse la version iranienne de l'accord. Une fois cette version approuvée par le gouvernement américain, l'accord pourra être signé. Le Congrès aura ensuite soixante jours pour s'y opposer, éventuellement.

Cet accord conditionne la vente par Westinghouse de six à huit centrales nucléaires à l'Iran. Des discussions engagées depuis 1974 butaient sur l'exigence américaine de contrôles plus poussés que ceux prévus par le traité de non-prolifération nucléaire, que l'Iran a signé et ratifié.

Bien que cette vente ne soit pas encore définitivement acquise elle ne devrait plus faire problème. Le chah d'Iran y a fait allusion, jeudi 10 août, lors d'une conférence de presse, et il a précisé que l'Iran développe son programme nucléaire, qui prévoit l'achat d'une vingtaine de centrales d'ici à 1994. Actuellement, deux centrales allemandes de 1 200 mégawatts sont en cours de construction par K.W.U., à Bushehr, sur le golfe Persique : la première devrait entrer en service en 1980.

Deux autres centrales de 900 mégawatts ont été vendues par la firme française Framatome, après une longue négociation qui n'a abouti qu'en octobre dernier. Les travaux ont commencé sur le fleuve Karoun, à 40 kilomètres d'Abadan.

L'Iran a signé une lettre d'intention prévoyant la construction de deux autres centrales par K.W.U. Quatre autres centrales, que l'Iran souhaite payer en pétrole, pourraient être achetées à la France. Celle-ci s'étant toujour refusée à ce genre de troc, la conclusion du contrat pour les deux premières centrales fut très laborieuse. En juin dernier, cependant, le ministre du commerce extérieur, M. Jean-François Deniau, a accepté le principe d'un paiement partiel en pétrole.

Chômage technique aux Chantiers de l'Atlantique

Les ouvriers de Saint-Nazaire manifestent contre le sous-emploi dans la construction navale

Pour protester contre les dix jours de chômage partiel décidés par la direction des Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, les syndicats ont décidé de manifester sur la côte guérandaise, et notamment ce vendredi 11 août à La Baule.

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — « *En bloquant les quatre jours de chômage du mois autour du pont du 15 août, la direction a joué habilement. C'est une manière astucieuse de faire passer la pilule* », reconnaissent volontiers les délégués syndicaux des Chantiers de l'Atlantique. Mais ils ajoutent : « *Les travailleurs ont pleinement conscience qu'ils ne peuvent pas accepter la dégradation de l'industrie navale et qu'il leur faut faire quelque chose.* » C'est ainsi qu'ils ont décidé d'alerter l'opinion en parcourant la presqu'île guérandaise de Pornichet au Croisic en passant par La Baule, qui s'enorgueillit d'être la plus belle plage d'Europe.

Tel est en raccourci le climat nazérien en cet été 1978. Six mille deux cents ouvriers, techniciens et cadres de l'établissement naval d'Alsthom-Atlantique, frappés pour la première fois par une mesure de chômage partiel, sont, en effet, en congé du 11 au 21 août, une période de dix jour au total, et cela en plein été. Il en va de même pour une partie de l'effectif (mille huit cents sur deux mille cinq cents personnes) de l'établissement mécanique d'Asthom-Atlantique qui subit, lui aussi, le chômage partiel, mais depuis un an déjà.

A cette époque de l'année, une aussi longue période de vacances supplémentaires est bonne à prendre. Mais à quel prix ? Les travailleurs de la navale n'ont pas encore fait leurs comptes. La mesure de chômage partiel annoncée en mai dernier prend effet à partir du mois d'août et doit s'étaler jusqu'à la fin 1979. L'horaire hebdomadaire de travail a été ramené de quarante-deux à trente-quatre heures, soit vingt et un jours d'ici à la fin de l'année 1978. Un calendrier a été fixé : quatre jours par mois bloqués autour d'un long week-end en août et en décembre, accolés à chaque week-end pour les autres mois. Compte tenu de l'indemnisation qui résulte de l'accord concernant le chômage partiel et de l'aide de l'Etat, la perte du pouvoir d'achat de 20 % est réduite à 13 %. Il n'empêche que pour la moyenne des salaires, la perte peut être chiffrée entre 400 et 500 francs par mois. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. demandent donc, en conséquence, la compensation intégrale des heures chômées.

Après Dubigeon-Normandie à Nantes et La Ciota, les chantiers de Saint-Nazaire sont donc, à leur tour, touchés par la crise de la construction navale. L'effectif a déjà diminué du fait des licenciements de salariés atteignant cinquante-six ans et huit mois et du renvoi des intérimaires. Le chômage partiel, même s'il a été présenté comme une mesure permettant de passer le cap de 1979, inquiète fort les syndicats. Unanimement, ils abordent le problème de Saint-Nazaire sous l'angle du maintien de l'outil de travail en potentiel technique et en main-d'œuvre.

Après la période faste du début des années 70, le chantier qui a construit les plus gros pétroliers du monde a maintenant un carnet de commandes des plus modestes, compte tenu de ses capacités énormes. Il lui reste à construire (ou à terminer) huit navires : un pétrolier de 500 000 tonnes, deux méthaniers, deux propaniers, un porte-conteneurs et deux porte-conteneurs réfrigérés, la commande de ces deux derniers navires ayant été prise au mois de mai. On ne parle plus de tout petits bateaux pour la flottille du Rhin, que l'on considère ici comme une commande « pré-électorale ». De quoi assurer tout juste l'emploi en 1979, avec un horaire réduit. De nouvelles commandes sont donc une nécessité vitale. Un espoir se dessine peut-être du côté des méthaniers, mais il est aléatoire (*le Monde* du 8 août).

Devant cette situation « grave », les syndicats font des propositions de nature économique. La C.G.T. (première organisation avec 40 % du personnel), la C.F.D.T. (un peu moins de 30 %) et la C.G.C. (4 %) demandent, ensemble, le développement de la flotte marchande française, la priorité à donner aux chantiers français par les armateurs, et un effort en direction d'une certaine diversification dans le domaine paranaval : engins portuaires, plates-formes de forage pour l'off shore, usine flottante.

Force ouvrière, qui représente une force également importante (près de 30 %), fait bande à part. Ce syndicat s'est refusé à participer à la manifestation sur le littoral, estimant qu'il s'agissait là d'une nouvelle action « presse-bouton » inadaptée aux problèmes posés. Mais F.O. n'a pas fait de propositions. L'action décidée par la C.F.D.T. et la C.G.T. fait suite à d'autres, et notamment à la journée « portes ouvertes » de juin dernier. Elle sera certainement suivie d'autres manifestations dès la rentrée.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

ALITALIA PREND UNE OPTION POUR QUATRE AIRBUS

La compagnie Alitalia vient de signer un accord pour une option sur quatre Airbus A-300 (version B4-200).

La décision d'achat ferme ne sera prise qu'après avis des autorités compétentes ; mais la compagnie aérienne italienne voulait s'assurer, dès à présent, de la possibilité d'une rapide livraison des quatre appareils. Celle-ci pourrait, indique le consortium Airbus-Industrie, intervenir à partir de mai 1980.

L'Airbus A-300 B4-200 est la version à long rayon d'action qui pourrait être exploitée par Alitalia à la fois sur son réseau européen et sur les lignes vers le Moyen-Orient actuellement desservies par des avions D.C.-8.

[Dans sa version B-4, conçue en coopération principalement par la France, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne, l'Airbus A-300 peut transporter 270 passagers sur environ 5 000 kilomètres. A ce jour, il a été vendu ferme 108 appareils (B-2 et B-4) et pris 57 options (Alitatia comprise). D'autre part, 5 compagnies européennes totalisent une soixantaine d'options sur la version B-10 (200 passagers) à construire.]

Victor Kortchnoï marque un point au championnat du monde d'échecs

Dès le début de la onzième partie jouée à Baguio (Philippines) entre le champion du monde Anatoly Karpov et son adversaire Victor Kortchnoï, on comprit qu'une nouvelle fois le prétendant jouait pour gagner.

Kortchnoï, en effet, qui ouvrait avec les Blancs, innova dès l'ouverture, *g3*, et c'est son adversaire qui, surpris, utilisa beaucoup plus de temps que lui à jouer les premiers coups.

Dans une situation complexe, le champion du monde tenta de trouver un contre-jeu sur l'aile-dame, mais l'avance du pion b au vingt-cinquième coup eut pour effet désastreux de permettre aux Blancs de contrôler les colonnes *ç* et *a*, et de gagner rapidement la « qualité » en conquérant une tour contre un fou. Il suffisait désormais à Kortchnoï de jouer avec précision pour s'assurer la victoire.

Ce succès très attendu de Kortchnoï, qui s'est montré le plus combatif depuis le début de la rencontre, donne un nouvel intérêt à une compétition qui menaçait de s'éterniser.

Désormais chacun des deux concurrents a marqué un point. Il en faut six pour gagner ou conserver le titre suprême. Samedi, Karpov ouvrira avec les Blancs la douzième partie.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978

onzième partie

Blancs : Victor KORTCHNOI

Noirs : Anatoly KARPOV

1.	g3	ç5	27.	Dç1	Tb7
2.	Fg2	Cç6	28.	Fa6	Tçb8
3.	é4	g6	29.	F×b7	T×b7
4.	d3	Fg7	30.	Ta3	h6
5.	f4	d6	31.	Taç3	Cb5
6.	Cf3	Cf6	32.	Tç8+	Rh7
7.	0-0	0-0	33.	T2ç6	f6
8.	ç3	Tb8	34.	Rg2	Df7
9.	Dé2	Cé8	35.	Dç2	a5
10.	Fé3	Cç7	36.	g4	f×é5
11.	d4	ç×d4	37.	f×é5	a4
12.	ç×d4	Fg4	38.	Ta8	Ca7
13.	Td1	d5	39.	Ta6	Dé7
14.	é5	Dd7	40.	T×a4	Tç7
15.	Cç3	Tfç8	41.	Db3	Cç6
16.	Df1	b5	42.	Ta1	Cb4
17.	h3	F×f3	43.	Tç1	Tç4
18.	F×f3	b4	44.	Tb8	T×ç1
19.	Fg4	é6	45.	F×ç1	Dç7
20.	Ca4	Ca5	46.	T×b4	D×ç1
21.	Cç5	Dé8	47.	Dd3	h5
22.	Fé2	Cb7	48.	Tb6	Fh6
23.	C×b7	T×b7	49.	g×h5	Dg5+
24.	Tdç1	Dd7	50.	Dg3	Dd2+
25.	Tç2	b3			
26.	a×b3	T×b3		les Noirs aband.	

LE DOLLAR AU PLUS BAS A ZURICH ET A FRANCFORT

Les déclarations du chah d'Iran favorables à un relèvement des prix du pétrole ont provoqué vendredi matin 11 août sur toutes les grandes places financières internationales une sévère rechute du dollar, qui est tombé à son plus bas niveau historique à Zurich (1,6610 F.S. contre 1,6792 F.S.) mais aussi à Francfort (1,9770 DM contre 1,9861 DM), dans des marchés qualifiés de très nerveux. La devise américaine a été aussi passablement malmenée à Paris, où elle s'est traitée à 4,2875 F contre 4,3215 F. Jamais depuis juillet 1973, date à laquelle le dollar était tombé au-dessous de 4 F après la suppression du contrôle des changes en France, un cours aussi faible n'avait été enregistré.

Dans les milieux financiers, l'on n'exclut plus désormais de voir le dollar enfoncer à nouveau le plancher des 4 F, sauf événement imprévu.

Pour sa part, le chef de l'exécutif américain, M. Jimmy Carter, est persuadé que les décisions prises au sommet économique de Bonn stabiliseront le dollar dans l'avenir.

La forte baisse du dollar contre le deutschemark n'a pas eu d'effet sur le franc français, qui, au contraire, a continué de se raffermir lentement vis-à-vis de cette monnaie (2,17 F pour 1 DM contre 2,18 F). Mais le franc français a néanmoins fléchi assez sensiblement à l'égard du franc suisse (2,58 F pour 1 F.S. contre 2,55 F). En revanche, elle a attisé les cours de l'or, déjà en hausse à New-York, et l'once de métal jaune est montée à Londres de 206,50 dollars à 209,85 dollars (nouveau cours record).

NOUVELLES BRÈVES

● *M. P.-M. Klutznick, président du Congrès juif mondial*, a annoncé jeudi 10 août à Genève que le Congrès ne pourra pas assister à la conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, qui commencera le 14 août. Le Congrès juif mondial regrette que cette conférence soit convoquée en vertu de résolutions des Nations unies dont les termes, selon l'interprétation que leur donne la majorité, sont eux-mêmes entachés de racisme, assimilant le sionisme au racisme, a-t-il affirmé. — (*A.F.P.*)

● *Quatre personnes ont été tuées*, et une douzaine d'autres grièvement blessées, dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 août, au cours d'une série d'attaques à la mitraillette commises par des inconnus dans le quartier de Balgat, banlieue à l'ouest d'Ankara. Les assaillants, cinq hommes dans une voiture, ont fait le tour de quatre cafés fréquentés par des jeunes gens de gauche, tirant des rafales d'armes automatiques dans la foule des consommateurs avant de prendre la fuite. Il pourrait s'agir de représailles après l'attentat qui a coûté la vie à un dirigeant du Parti du mouvement nationaliste (*le Monde* du 11 août), estime-t-on dans la capitale turque. — (*A.F.P.*)

● *Une explosion atomique* a eu lieu, ce jeudi 10 août, au polygone d'essai de Nova-Zembla en U.R.S.S., annonce l'Institut météorologique néerlandais.

MORT DE L'ÉCRIVAIN BELGE JOHAN DAISNE

L'écrivain belge de langue flamande Johan Daisne est mort le 9 août à Bruxelles. Il était âgé de soixante-six ans.

[Né à Gand en 1912, docteur en sciences économiques, directeur de la bibliothèque de sa ville natale, Herman Thiery avait pris le pseudonyme de Johan Daisne en littérature. Il était membre de l'Académie royale de langue et de littérature néerlandaises de Belgique.

Johan Daisne, qui laisse une œuvre abondante, est considéré comme l'un des grands auteurs de langue flamande contemporains. Outre son œuvre romanesque, il a publié des recueils de poésie, des pièces de théâtre, des essais sur le cinéma et sur la littérature russe. Sa connaissance du russe lui avait permis d'accéder directement à l'œuvre de Dostoïevsky.

Ce sont surtout deux romans portés à l'écran par le metteur en scène André Delvaux, *l'Homme au crâne rasé* et *Un soir, un train*, qui l'ont fait connaître d'un large public.

Sa technique romanesque, son goût pour « la vérité plus profonde qui se cache derrière la réalité » — ce qu'il nommait le « réalisme magique », avaient permis à des critiques de le considérer comme un précurseur du « nouveau roman », en dépit de l'éloge qu'il avait fait du « roman romanesque » dans un livre consacré à Pierre Benoît. Plusieurs jurys littéraires internationaux, aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale, notamment, avaient décerné leurs prix à Johan Daisne.]

● *En réponse à une question écrite de M. Jean Cauchon*, sénateur centriste d'Eure-et-Loir, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, annonce la création possible d'une station régionale dans la région Centre (qui relève actuellement de la station Paris-Ile-de-France-Normandie-Centre).

Le numéro du « Monde » daté 11 août 1978 a été tiré à 503 124 exemplaires.

